

**ÉLOI LAURENT**

**SORTIR**  
**DE LA**  
**CROISSANCE**

---

**MODE  
D'EMPLOI**

---

LLL LES LIENS QUI LIBÈRENT

**Éloi Laurent**

**SORTIR DE LA CROISSANCE,  
MODE D'EMPLOI**

Éditions les liens qui libèrent

*Pour Sylvie, pour Lila, pour Jonas,  
avec mon amour infini.*

## INTRODUCTION

### La croissance, illusion ou mystification ?

« La croissance économique, éternelle, voilà la seule chose dont vous parlez. [...] Continuer avec les mêmes mauvaises idées qui nous ont conduits dans l'impasse où nous sommes, voilà tout ce que vous proposez. »

Greta Thunberg, 15 ans,  
activiste du climat, dans son discours à la COP 24  
le 15 décembre 2018

Nous vivons sous l'empire des données. Les humains n'en ont jamais produit autant (2,5 trillions d'octets par jour), et jamais les données n'ont été aussi puissantes pour organiser nos sociétés et régenter nos vies. Et pourtant, à proprement parler, les « données » n'existent pas.

Les chiffres qui nous gouvernent sont des constructions sociales derrière lesquelles se cachent une vision particulière du monde et des choix méthodologiques subjectifs et discutables. Les données, instruments de connaissance, résultent d'hypothèses, de modèles et de techniques, mais elles sont également entachées de valeurs, de préjugés, d'idéologie. Entre les mains des décideurs publics et privés, elles deviennent des instruments de pouvoir qui prennent alors le nom quelque peu austère, mais plus approprié, d'« indicateurs » (l'étymologie est ici « index », le doigt qui pointe vers un objet ou une direction).

Dans le cadre d'une transition digitale qui s'accélère chaque jour, les « données » apparaissent encore plus mal nommées : les informations personnelles des utilisateurs d'outils numériques ne sont pas mises volontairement et consciemment en libre-service, mais subtilisées à des personnes transparentes par des entreprises opaques pour être instrumentalisées à des fins lucratives. Ces pratiques (souvent illégales) révèlent le caractère éminemment politique, au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, des « données », que l'on appellerait plus justement des « dérobées ».

Les données sont donc le produit de normes et, à leur tour, deviennent des normes en influençant les attitudes et les comportements humains du fait de l'action combinée des chercheurs et des décideurs. Comme l'a si clairement dit Donatella Meadows, « les indicateurs découlent de valeurs (nous mesurons ce qui nous tient à cœur) et créent des valeurs (nous nous soucions de ce que nous mesurons)<sup>1</sup> ».

L'objectif principal de cet ouvrage est de montrer que nous gouvernons aujourd'hui nos économies avec de mauvais indicateurs – au premier rang desquels la croissance et son incarnation, le PIB (produit intérieur brut) – qui détournent notre attention des véritables défis du début du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle au lieu de nous aider à les affronter et à les surmonter. L'enjeu est moins la taille de notre univers empirique, en expansion constante, que la qualité des données qui le peuplent. Plutôt que de nous extasier de vivre à l'ère du Big Data, nous devrions nous inquiéter de vivre à l'ère du Big Bad Data. Et cette préoccupation devrait nous conduire à vouloir gouverner l'empire des données au lieu de subir sa loi. Si nous souhaitons cette émancipation, il nous faut devenir, si l'on peut dire, numériquement lettrés. Il nous faut déchiffrer notre monde.

Dans cette entreprise de libération, l'économie standard ou conventionnelle (celle qui est encore aujourd'hui pratiquée par une très large majorité d'économistes professionnels, enseignants comme chercheurs) constitue un formidable obstacle. Elle impose une vision

biaisée du monde social par laquelle certains indicateurs (dictés par certaines valeurs) dominent tous les autres en déterminant des choix collectifs cruciaux, tout en étant à peine débattus dans l'espace public.

Alors que le taux de croissance du produit intérieur brut influence profondément la politique des gouvernements, et, par ricochet, la vie quotidienne de milliards de citoyens aux quatre coins de la planète, de multiples facettes de l'existence de ces derniers sont oubliées, négligées ou sacrifiées. Plus précisément, les trois horizons de l'humanité au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle que sont le bien-être, la résilience et la soutenabilité échappent à peu près complètement à nos systèmes actuels de mesure et de pilotage économiques.

L'horizon du bien-être découle d'une question ancestrale : quelle est la source du développement humain ? En d'autres termes, comment évaluer la « qualité de vie » ? Le bien-être peut se mesurer de manière objective (par le biais d'indicateurs qui reflètent l'état de santé ou le niveau d'instruction) ou subjective (à travers l'évaluation du bonheur ou de la confiance), et à différentes échelles géographiques, mais, en tout état de cause, il s'agit d'une métrique statique qui ne nous dit rien sur l'évolution humaine dans le temps.

Pour une approche dynamique qui mette en lumière non seulement l'état actuel du bien-être, mais aussi son devenir, il faut se tourner vers les notions de résilience et de soutenabilité. La question à laquelle tentent de répondre les citoyens et les décideurs devient alors beaucoup plus complexe : pouvons-nous espérer maintenir notre bien-être dans le temps, et, si oui, à quelles conditions ?

La résilience, qui tente de déterminer si le bien-être peut résister aux chocs et y survivre, est un premier pas dans cette direction. Plus précisément, se donner comme horizon la résilience, c'est tenter d'évaluer la capacité d'une communauté, d'un territoire, d'une nation ou de la biosphère tout entière à faire face à des chocs économiques, sociaux

ou environnementaux sans déperir. Un enjeu actuel et brûlant de résilience est la question de savoir si les communautés humaines du monde entier pourront (ou non) s'adapter au changement climatique qui s'aggrave sous nos yeux.

La mesure – ou, plus exactement, l'évaluation – de la soutenabilité est encore plus ambitieuse et délicate, en ce sens qu'elle vise à appréhender le bien-être à long terme, à la fois après la survenue de chocs et en temps normal. On peut à cet égard considérer les sociétés humaines comme détentrices d'un patrimoine commun dont elles tirent des avantages et qui détermine leur développement à long terme : climat, biodiversité, ressources naturelles, santé, éducation, institutions, innovations technologiques, villes, infrastructures, etc. Tenter d'évaluer la soutenabilité consiste à essayer de comprendre à quelles conditions ce patrimoine peut être hérité, entretenu et transmis de génération en génération. Comment, par exemple, les services fournis gratuitement aux communautés humaines par les écosystèmes, tels que la pollinisation, peuvent-ils continuer à bénéficier aux générations futures ? Dans ce schéma d'analyse, la résilience peut être comprise comme l'horizon de court terme de la soutenabilité : la résilience tente de mesurer les chocs quand la soutenabilité s'efforce d'évaluer les stocks.

Dans notre « siècle de l'environnement » (selon la formule du naturaliste Edward Wilson), raisonner en termes de résilience et de soutenabilité revient à affirmer que le bien-être humain n'est qu'une illusion temporaire s'il ne peut être concilié avec la préservation des écosystèmes terrestres.

Sur le socle de ces notions, le présent ouvrage défend une idée simple, mais forte : l'ensemble de l'activité économique, qui est un sous-ensemble de la coopération sociale, doit être réorienté vers le bien-être des personnes et la résilience et la soutenabilité des sociétés. Pour ce faire, nous devons placer ces trois horizons collectifs au centre de nos

réflexions et de nos politiques économiques. Plus exactement, les y *replacer*. Car le bien-être et la soutenabilité ont longtemps été au cœur de l'analyse économique, avant d'être progressivement perdus de vue.

C'était le cas dans la philosophie grecque antique, où le bien-être était le point de départ explicite des considérations éthiques par exemple chez Aristote, fondateur du raisonnement économique avec Xénophon. Pour Aristote, l'économie signifiait la gestion des ressources rares au sein du ménage (*oikos, nomos*) – ce que nous appelons aujourd'hui la microéconomie –, et son but ultime, décrit avec clarté et précision dans le premier chapitre de l'*Éthique à Nicomaque*, publié il y a deux millénaires et demi, n'était pas l'accumulation de richesses, mais la poursuite du bonheur. Une vie réussie était, pour Aristote, une vie heureuse, et il concevait l'économie comme un moyen de parvenir à cette fin.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand Jeremy Bentham a inventé la philosophie utilitariste, sur laquelle repose encore une bonne partie de l'économie néoclassique apparue à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, il a choisi de fonder sa théorie sur une conviction analogue, professant que « le plus grand bonheur du plus grand nombre » était « la mesure du bien et du mal ». En d'autres termes, lorsque l'analyse économique est née, puis s'est modernisée, sa préoccupation première et sa finalité explicite étaient le bien-être humain, pas la croissance.

Ce qui est vrai du bien-être l'est aussi de la résilience et de la soutenabilité. L'objectif d'un développement économique contenu dans les limites physiques de la nature, que la littérature scientifique contemporaine désigne sous le nom de « limites planétaires », n'a rien de nouveau. Les physiocrates de la France du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentés par Turgot et Quesnay, pensaient que le pouvoir (*cratos*) appartenait aux responsables de la gestion des ressources naturelles (*phusis*). Peu de temps après, Malthus décrivit avec cynisme et fatalisme la précarité des êtres humains, engagés dans une course folle entre la



croissance géométrique de leur population et la croissance arithmétique de leurs subsistances.

Cette vision tragique a influencé le grand économiste classique anglais David Ricardo, qui ne concevait pas de développement en dehors de l'avarice de la nature, ce qui a notamment déterminé sa théorie des « rendements décroissants » dus à la faible productivité de terres moins fertiles progressivement mises en culture sous la pression d'une population croissante – une théorie dont l'influence demeure considérable. Si Ricardo voyait dans la mondialisation et le progrès technologique des solutions à cette loi d'airain des rendements décroissants, il avait davantage confiance dans les échanges internationaux que dans l'ingénuité humaine.

Enfin, le libéral John Stuart Mill a envisagé, au plus fort de la première révolution industrielle, l'avènement d'un « état stationnaire » seul à même, selon lui, de concilier aspirations à la justice sociale et préservation des ressources naturelles : « Si la terre doit perdre la plus grande partie de son agrément du fait d'une croissance illimitée de la richesse et de la population, dans le simple but d'entretenir une population plus nombreuse mais pas plus heureuse, j'espère pour le bien de la postérité qu'elle se contentera d'être stationnaire avant d'y être forcée par la nécessité. »

Qu'est-il arrivé à l'analyse économique pour qu'elle oublie à ce point ses propres origines intellectuelles ? L'oblitération du bien-être et de la soutenabilité s'est opérée en deux étapes cruciales. Tout d'abord, au début du <sup>e</sup>xx siècle, les économistes ont décidé de séparer leur discipline de la philosophie – plus précisément, de l'éthique – et de tenter d'en faire une science de l'efficacité modelée sur la physique (cette posture scientifique fut bien incarnée par l'un des premiers présidents de l'American Economic Association, Charles Dunbar). Puis, après la Seconde Guerre mondiale, la discipline économique s'est rêvée en

science de la croissance. Ces deux métamorphoses ont été symbolisées par l'avènement d'un même indicateur : le produit intérieur brut (PIB).

Conçu dans les années 1930 par Simon Kuznets, économiste du développement à Harvard, pour prendre la mesure de la Grande Dépression, puis amélioré en plein effort de guerre par une équipe d'économistes britanniques autour de John Maynard Keynes, le PIB fut couronné roi de toutes les statistiques économiques lors de la conférence de Bretton Woods, en juillet 1944, lorsque les pays occidentaux l'adoptèrent comme étalon de pouvoir et de succès. Depuis lors, son emprise sur l'analyse et la politique économiques n'a fait que se renforcer. Mais cette domination est désormais contestée : la transition du bien-être s'est mise en mouvement.

Les 19 et 20 novembre 2007, voilà plus de dix ans, s'est tenue à Bruxelles une conférence internationale organisée par la Commission européenne dans le but affiché de « dépasser le PIB ». Au cours de la décennie suivante, des dizaines de commissions<sup>2</sup> ont produit autant de rapports, et des centaines de propositions d'indicateurs de bien-être et de soutenabilité ont vu le jour, certains prêts à l'emploi. Point d'orgue de cet effort sans précédent, les Nations unies ont adopté, en septembre 2015, dix-sept Objectifs de développement durable, ou ODD, censés guider les politiques de développement dans les années à venir et réservant *de facto* à la croissance du PIB la portion congrue<sup>3</sup>.

Mais la transition du bien-être avait été mise en marche près de cinquante ans plus tôt. Dans un discours prononcé à l'université du Kansas le 18 mars 1968, peu de temps avant son assassinat, Robert Kennedy expliqua aux citoyens américains, dans un langage pénétrant et accessible, la nécessité d'aller au-delà du produit national brut (le PNB, une variante du PIB) pour saisir le sens véritable du développement humain. La croissance, affirmait-il, « mesure tout sauf ce qui vaut la peine de vivre ». Les recherches universitaires ont vite fait écho à la

critique éloquente et puissante de Kennedy. Dans une série d'articles publiés entre 1972 et 1973, les économistes William Nordhaus et James Tobin suggérèrent que la « croissance » était devenue « obsolète ». Ainsi naquit, il y a près d'un demi-siècle, ce que l'on nomme aujourd'hui « l'agenda au-delà du PIB ».

Si ce programme de réflexion et d'action a pris un essor considérable depuis lors, c'est qu'il procède d'un constat difficilement contestable et de plus en plus partagé : le sacrifice du bien-être, de la résilience et de la soutenabilité sur l'autel de la croissance a un coût humain considérable aujourd'hui visible à l'œil nu, des maladies respiratoires causées par la pollution urbaine chez les enfants à la disparition des insectes sur les parebrises des voitures, symptôme de l'effondrement de la biodiversité.

Parce que les trois horizons de l'humanité ont été négligés par l'économie standard au cours des dernières décennies, notre prospérité est maintenant menacée par les inégalités sociales et les crises écologiques. Plus précisément, nous faisons face à un double risque imminent d'implosion et d'explosion qui n'a été diagnostiqué que bien trop tard faute d'une attention suffisante aux instruments adéquats de mesure. Nos démocraties sont menacées d'implosion sous l'effet de la crise des inégalités, qui nourrit le ressentiment identitaire, accroît la distance entre les citoyens et mine l'idéal d'égalité partout sur la planète. Nos sociétés sont en outre menacées d'explosion sous l'effet de la dégradation des écosystèmes, dont l'altération met directement en péril nos conditions de vie, parce qu'ils en constituent le soubassement.

Le début du <sup>e</sup>xxi<sup>e</sup> siècle se caractérise donc par trois crises connexes et angoissantes pour qui les regarde bien en face : la crise des inégalités, les crises écologiques et la crise démocratique. Si nous entendons y remédier, il nous faut les comprendre et, d'abord, en prendre la mesure. La passion de la croissance nous en empêche.

Le PIB mesure la production de biens et services échangés sur les marchés et monétarisés au cours d'une période donnée, en comptabilisant les flux de revenus, de dépenses ou de valeur ajoutée. La croissance désigne l'augmentation du niveau du produit intérieur brut à prix constants. Dès lors, par construction, PIB et croissance ne reflètent qu'une très faible part des déterminants du bien-être humain, et en aucune façon sa résilience ni sa soutenabilité. Kuznets lui-même en avait eu l'intuition dès 1934 : « Ceux qui demandent plus de croissance devraient préciser leur pensée : plus de croissance de quoi et pour quoi ? »

En effet, le bien-être humain dépasse de loin la consommation de biens et services marchands (il peut s'agir du bien-être individuel, de la santé ou de l'éducation d'un individu, mais aussi du bien-être collectif, par exemple la qualité des institutions ou le niveau des inégalités). De plus, il doit être apprécié en dynamique, sous une contrainte écologique de plus en plus forte au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle. C'est le sens de la notion de prospérité, qui vient du latin *prosperus* (favorable aux attentes) : elle implique de projeter le bien-être dans le temps pour faire en sorte que, dans dix, vingt ou cent ans, il reflète nos espérances présentes.

Même pour des dimensions élémentaires du bien-être économique telles que le revenu et l'emploi, la pertinence du PIB comme instrument de compréhension et de pilotage des systèmes économiques n'est plus assurée. On peut ainsi démontrer, chiffres à l'appui, que, dans un pays comme la France, au cours de la décennie écoulée depuis la « grande récession » de 2009, les variations du pouvoir d'achat et des créations d'emploi ont été largement déconnectées de la croissance du PIB. Aucun mystère là-dedans : le pouvoir d'achat dépend des choix de redistribution, et non de l'état de la production (surtout si le système économique est largement financiarisé, comme c'est le cas aujourd'hui). Quant aux variations de l'emploi, elles sont beaucoup plus sensibles aux

structures (démographiques et sociales) qu'aux soubresauts de la conjoncture.

Si l'on accepte ces constats, on comprend que gouverner une économie avec des indicateurs partiels et trompeurs présente deux risques évidents : celui de ne pas pouvoir repérer certaines évolutions sociales capitales (comme l'effondrement du pouvoir d'achat des années 2010-2014 en France) et celui de fonder ses choix de politique économique sur des faux-semblants, donc de commettre de lourdes erreurs dont le coût social et politique peut se révéler considérable (à l'image de l'austérité budgétaire désastreuse des présidences Sarkozy et Hollande).

Mais il y a beaucoup plus sérieux encore que le revenu ou l'emploi : la santé, le bonheur et la viabilité des écosystèmes. Les responsables qui continuent de se fier à la croissance sont rendus aveugles aux deux dimensions les plus essentielles de l'existence : la santé du corps et de l'esprit et la vitalité de la biosphère (qui conditionne la possibilité de poursuivre l'aventure humaine sur la planète). Ils et elles négligent les questions d'égalité, de répartition et de redistribution, confondant la croissance avec le progrès social. Ils et elles dégradent les écosystèmes pour des gains économiques de court terme, nuisant au bien-être humain tout en croyant l'améliorer. La politique économique finit par divorcer des connaissances scientifiques et, plus grave encore, des aspirations des citoyens.

La croissance n'est donc pas une solution à nos problèmes, c'est un double obstacle à leur résolution : elle entrave notre vue autant qu'elle biaise notre action. Le PIB est borgne quant au bien-être économique, aveugle au bien-être humain, sourd à la souffrance sociale et muet sur l'état de la planète. La croyance dans la croissance est soit une illusion, soit une mystification. La transition du bien-être, dont cet ouvrage

affirme la nécessité et démontre la faisabilité, propose tout simplement de sortir de ces errements en sortant de la croissance.

En quoi consiste cette transition ? Elle découle d'une réalité qui peut s'énoncer simplement : les défis du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle ne peuvent être compris, et encore moins pris à bras-le-corps, avec des indicateurs conçus dans les années 1930. Car si les décideurs gouvernent à l'aide d'indicateurs, ils sont réciproquement gouvernés par eux. Ces indicateurs se doivent donc d'être fiables et pertinents. La transition du bien-être signifie que, au lieu de la croissance, les décideurs devraient se préoccuper du bien-être (le développement humain), de la résilience (la résistance aux chocs, notamment écologiques) et de la soutenabilité (le souci du bien-être futur).

Ce que la discipline économique peut faire de mieux pour hâter le pas des sociétés sur ce long chemin, c'est de s'efforcer de compter ce qui compte vraiment et de proposer aux citoyens et aux décideurs des moyens pratiques de le prendre en compte.

La première démarche, objet de la première partie de ce livre, consiste à sortir des illusions pour lever le voile sur tout ce que la croissance nous cache. En prélude à cette traversée au-delà des apparences, il faut commencer par se poser une question simple : pourquoi l'écrasante majorité des économistes et des responsables politiques reste-t-elle attachée à la croissance ? Pourquoi, au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, vote-t-on encore en France des lois « pour la croissance » ? Si l'on examine leurs motivations, on constate que ces partisans de la croissance relèvent de deux grandes catégories : les forcenés et les utilitaristes.

Les forcenés pensent que la croissance est un bénéfice en soi et sont prêts à lui sacrifier l'intégralité du bien-être humain. Ne parle-t-on pas à longueur de flashes boursiers de la rassurante « bonne santé » des marchés financiers ? Le gouvernement actuel des États-Unis est un des meilleurs représentants de cette fatale obsession de la croissance.

Détaillons le plan fiscal conçu par l'administration Trump et voté en décembre 2017 par la majorité parlementaire républicaine. Les dispositions qu'il contient consistent très précisément à sacrifier la justice sociale et les biens publics sur l'autel de la croissance. Le *think tank* Tax Policy Center estime que, à l'horizon 2025, les réductions d'impôts bénéficiant aux 80 % de la population qui représentent 52 % du revenu national atteindront 32 % du total. Les réductions d'impôts bénéficiant aux millionnaires, qui représentent seulement 0,8 % de la population et 15 % du revenu national, s'élèveront à 38 % de ce même total. Autrement dit, les gains les plus importants de cette immense réduction d'impôts pour les plus riches iront, et vont déjà, à une population démographiquement cent fois inférieure et économiquement cinq fois moins importante que 80 % des Américains. Cela se fera au prix d'un endettement astronomique du gouvernement fédéral, qui ne pourra survivre financièrement, au cours des prochaines années, qu'en sabrant dans les budgets sociaux.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, aussi toxiques que soient ses effets sur une société fragile et balkanisée, l'injection de cette dose massive d'inégalités a fait augmenter la croissance aux États-Unis. À l'été 2018, fort des 4,1 % de croissance atteints au deuxième trimestre 2018, Donald Trump déclarait, avec sa retenue coutumière : « À nouveau, le monde entier nous envie. »

Les réactions à cette déclaration, y compris en France, ont principalement porté sur une question subalterne : la croissance américaine est-elle robuste, pourra-t-elle durer ? La question devrait plutôt être : cette croissance est-elle utile ?

La réponse dépend de ce que l'on sait de la croissance en général et du bien-être aux États-Unis en particulier. La croissance (celle du PIB) ne mesure que l'activité économique. Le bien-être, lui, brosse un tableau beaucoup plus complet, précis et actualisé du développement

économique, en utilisant des indicateurs variés pour répondre à des questions clés : le revenu est-il équitablement partagé ? Les travailleurs sont-ils en bonne santé ? Les institutions soutenant l'économie sont-elles solides ? Les écosystèmes soutenant le bien-être humain sont-ils vigoureux ?

Que l'on réponde à ces questions avec lucidité au sujet des États-Unis, et le charme de la croissance est instantanément rompu. L'inégalité des revenus et des patrimoines au sein de la société américaine est à son plus haut niveau historique, et sans commune mesure avec les pays comparables, brisant les espoirs de mobilité sociale. « Si vous voulez vivre le rêve américain, allez au Canada », plaisantait récemment un économiste. L'espérance de vie diminue en raison du décès de nombreux Américains frappés de désespoir social. La confiance dans le Congrès et dans la démocratie est réduite à néant, et la polarisation politique est plus forte que jamais. Les écosystèmes sont largement dégradés et souffrent de plus en plus de la destruction accélérée de la biodiversité et de l'impact grandissant du changement climatique<sup>4</sup>. Un « rêve » que l'on aimerait ne jamais réaliser !

Cette prospérité en trompe-l'œil est, au demeurant, parfaitement comprise par de nombreux responsables américains. Dans un texte concis, remarquable de clarté analytique et de lucidité politique, la démocrate Alexandria Ocasio-Cortez vient de proposer à ses concitoyens une « Nouvelle Donne écologique », le Green New Deal. Le terme pourrait paraître mal choisi : le New Deal porté par Franklin Delano Roosevelt à partir de 1933 visait à relancer une économie dévastée par la Grande Dépression, alors que l'économie américaine d'aujourd'hui, si l'on se fie aux indicateurs économiques du xx<sup>e</sup> siècle (taux de croissance, finance, profit), semble florissante (l'économie vient de battre, à l'été 2019, son record historique de longévité de croissance du PIB). Pourtant, lorsqu'on regarde au-delà des apparences, on discerne la récession du



bien-être qui mine le pays depuis trente ans, et qui ne fera que s'aggraver avec les crises écologiques.

Le symbole le plus frappant de la façon dont les États-Unis dilapident leur prospérité au nom de la croissance est sans doute l'état calamiteux de leurs infrastructures (ponts, routes, écoles, réseaux d'eau et d'énergie, digues, etc.). Celles-ci, à la fois patrimoine et biens communs, sont particulièrement utiles aux plus démunis, mais les plus riches aussi en ont besoin<sup>5</sup>. Pour restaurer ces infrastructures défailantes, le pays devrait consentir un effort d'investissement de 4,6 trillions de dollars sur dix ans, soit environ un quart du revenu national annuel. Or le plan fiscal de 2017 creuse un trou de près de deux mille milliards de dollars dans les finances publiques du pays.

La croissance américaine continue pourtant à fasciner, notamment en France. « Les Cassandre en sont de nouveau pour leurs frais et l'Amérique de Donald Trump triomphe : la croissance de l'économie des États-Unis s'est établie à 3,2 % en rythme annuel au premier trimestre 2019 », pouvait-on lire dans *Le Monde* le 26 avril 2019.

Voilà qui nous amène à la seconde catégorie de partisans de la croissance : les utilitaristes. Si les forcenés manient la mystification, les utilitaristes, eux, se bercent d'illusions. Soutenant, en un sens, la position inverse de celle des forcenés, ils pensent sincèrement que la croissance est un instrument efficace pour atteindre des finalités socialement utiles telles que l'emploi, le pouvoir d'achat ou la hausse des niveaux de vie. Ils ne croient pas en la croissance, mais en ses bienfaits.

Les plus conscients d'entre eux préconisent un arbitrage entre le bien-être de court terme (l'augmentation bénéfique de l'emploi qui est censée résulter de celle de la croissance) et les retombées négatives sur le long terme (l'accroissement des émissions de CO<sub>2</sub> qui découlera du surcroît de croissance). Mais bon nombre, parmi lesquels des spécialistes des inégalités comme Branko Milanović, pensent sincèrement que la

croissance est un levier du bien-être, l'accroissement du revenu national induisant par ruissellement celui du revenu par habitant – ce que leurs propres travaux empiriques démentent ! Quant à la thèse selon laquelle davantage de croissance permettrait de résoudre la crise climatique (entre autres dommages écologiques) – thèse qui semble être celle de l'Académie Nobel, puisqu'elle a choisi de distinguer conjointement, à l'automne 2018, un économiste de la croissance et un économiste du changement climatique –, elle est parfaitement fausse : au plan mondial, plus la croissance est forte, plus les émissions de gaz à effet de serre augmentent.

Il faut donc encore et toujours, après et avec d'autres, combattre les mystifications et dissiper les illusions. Mais cela ne suffit plus. Il faut aussi désormais proposer des alternatives et bâtir de nouvelles institutions. Cela tombe bien : il existe pléthore d'indicateurs de bien-être humain fiables, ainsi que quantité de réformes simples et d'application immédiate qui permettraient d'ancrer les politiques publiques et privées dans le <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle à tous les niveaux de gouvernement : européen, national, dans les territoires comme dans les entreprises. C'est la voie dans laquelle se sont engagées la Finlande et la Nouvelle-Zélande en 2019 en réformant leurs finances publiques pour viser le bien-être humain en lieu et place de la croissance. Et c'est ce que propose la seconde partie de cet ouvrage. Il ne s'agit pas de changer d'indicateurs : il s'agit de changer de vision, de valeurs, de volonté.

Mais commençons notre aventure dans le monde tel qu'il est, notamment en Europe, prise dans le déluge des données et le nouvel ordre empirique qui en résulte, pour montrer le rôle qu'y tiennent le PIB et la croissance, ces boussoles dépassées qui nous maintiennent prisonniers du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle.

1. Donatella Meadows, *Indicators and Information Systems for Sustainable Development. A Report to the Balaton Group*, Hartland, VT, The Sustainability Institute, 1998, [http://www.iisd.org/pdf/s\\_ind\\_2.pdf](http://www.iisd.org/pdf/s_ind_2.pdf).

2. Notamment la Commission Stiglitz, en 2008-2009, à laquelle les chercheurs de l'OFCE ont largement contribué.

3. En l'occurrence, elle se limite à une partie de l'objectif n° 8 : « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

4. Le rapport d'évaluation publié en novembre 2018 par treize agences fédérales et traité avec mépris par l'administration Trump est parfaitement clair quant à l'ampleur des risques climatiques aux États-Unis et à l'état d'impréparation du pays pour y faire face.

5. L'association des ingénieurs civils des États-Unis, qui évalue depuis trente ans l'état des infrastructures du pays, a souligné leur inquiétante dégradation dans son rapport de 2017 : la note globale attribuée était D+, soit 7 sur 20. Aux yeux des ingénieurs, un D correspond à des infrastructures « dans un état médiocre à passable, et la plupart du temps en deçà des normes techniques, de nombreux éléments des installations se trouvant en fin de vie. Une grande partie du système présente une détérioration significative, avec un fort risque de défaillance totale ».

# PROLOGUE

## Le nouvel ordre empirique

# CHAPITRE 1

## L'Europe dévorée par les nombres

Le pouvoir des nombres remonte à la tradition philosophique de Pythagore et de ses disciples. Forts de leur devise : « Tout est nombre », ils considéraient les chiffres comme autant de codes secrets de l'univers physique et leur attribuaient une valeur morale, donc une autorité, voire une ascendance, dans le monde humain. Par exemple, le « nombre d'or » (1,6180339887...), apparu pour la première fois dans les écrits d'Euclide, a été rebaptisé « proportion divine » par le religieux franciscain Luca Pacioli au début du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Il s'est ainsi trouvé doté d'un caractère mystique qui a perduré jusqu'à ce jour.

Regardés depuis des siècles comme des clés pour déchiffrer à la fois la Nature et l'esprit humain, les chiffres et les nombres sont devenus des instruments de connaissance intégrés aux mathématiques et à la physique modernes. Simultanément, à partir du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle et plus encore au <sup>xix</sup><sup>e</sup>, ils se sont transformés en outils de puissance politique et de contrôle social.

Le pouvoir de ce que nous appelons aujourd'hui les « données » est, en effet, intimement lié à l'émergence de l'État-nation, institution par excellence de l'ère moderne, qui a usé et abusé de la comptabilité pour établir sa souveraineté<sup>1</sup>. Mesurer les personnes et les ressources disponibles est au fondement même de l'économie politique, dont le

double objet, selon Adam Smith, est « de procurer au peuple », ou, mieux, de « le mettre en état de se procurer lui-même », « un revenu ou une subsistance abondante » et « de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public ».

La science de la statistique est née comme une comptabilité d'État, par l'État et pour l'État (ce que le radical allemand *staat* indique clairement). Elle a été conçue à l'origine pour rendre la guerre financièrement viable. William Petty en 1665 puis Gregory King en 1695 ont élaboré les premières estimations du revenu national en Angleterre pour permettre au roi de déterminer la façon de financer son bellicisme. Ils ont été suivis, en France, par Boisguilbert en 1697 puis par Vauban en 1707, avec les mêmes intentions.

C'est le statisticien belge Adolphe Quetelet qui, en appliquant une analyse de probabilité aux comportements humains (utilisant des moyennes et une distribution), a transformé la comptabilité souveraine en statistiques sociales. Il s'intéressait ainsi non seulement à la taille et au volume de la population, mais également à sa « qualité », à commencer par la santé (Quetelet a inventé l'indice de masse corporelle en 1832).

Après la Seconde Guerre mondiale, avec l'expansion de la sphère économique et sociale au sein des activités de l'État, des systèmes de comptabilité nationale harmonisés et de plus en plus complexes ont été mis au point. Aujourd'hui, les données sont partout en matière d'action publique : les États gouvernent par les nombres autant qu'ils sont gouvernés par eux. Fait nouveau : ces données sont une source de puissance financière et politique pour des entreprises qui comptent parmi les plus profitables de l'histoire du capitalisme, les trusts de la « tech ». Apple est ainsi devenue en 2018 la première entreprise de l'histoire à atteindre 1 000 milliards de dollars de capitalisation boursière.

Ce gouvernement par les nombres, comme l'a qualifié Alain Supiot<sup>2</sup>, est le produit du règne de l'économie sur la politique et efface peu à peu

le gouvernement par le droit.

Aucune région du monde n'incarne mieux son émergence que l'une des organisations politiques les plus récentes : l'Union européenne (UE). La Communauté européenne (devenue UE en 1992) a été fondée en 1957 sur la base d'une méfiance viscérale à l'égard du politique, à juste titre. La déclaration du 9 mai 1950 prononcée par le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman ne laisse aucun doute sur le fait que ce père fondateur de l'Union percevait le pouvoir politique comme une menace pour la paix. À ses yeux, il était nécessaire de priver les pays européens des moyens de détruire leur fragile compromis d'après guerre, même si cela impliquait de contraindre la démocratie sur le continent. La contrainte en question a pris la forme des règles économiques inscrites dans le traité de Rome (1957), transformées en critères quantitatifs avec le traité de Maastricht (1992), ratios utilisés aujourd'hui pour surveiller et évaluer les États membres en permanence, dès leur candidature aux différents cercles de l'intégration européenne.

L'Union européenne telle que nous la connaissons est largement gouvernée par les nombres, et progressivement dévorée par eux, alors que la construction européenne s'était déployée jusqu'au début des années 1990 selon une logique davantage juridique qu'économique. Les responsables qui ont, dans le traité de Maastricht et les suivants, érigé la discipline comme règle de gouvernement du projet européen, sous la forme d'un pourcentage de croissance, ont commis une double faute, avec pour conséquences l'atrophie de la coopération et la mutilation de la prospérité. Cette critique n'a rien de théorique : elle concerne, hélas, la vie quotidienne de dizaines de millions d'Européens.

À partir de 2010, la Commission européenne, secondée par la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international, s'est ainsi échinée à faire respecter les ratios européens de finances publiques en période de récession, retardant de plusieurs années la reprise

économique des États membres, imposant des conditions de vie dramatiques à la population grecque<sup>3</sup> et créant entre partenaires européens des tensions politiques qui ont failli être fatales.

Sortir de la croissance, c'est-à-dire de la culture étouffante et stérile de la discipline du PIB, est devenu une nécessité vitale pour l'Europe. L'idéal européen en a besoin, les citoyens européens aussi.

Il est indéniable que les conditions de vie des Européens se sont améliorées depuis 1957. Toutefois, leur « amélioration constante », affirmée comme « but essentiel » par le traité de Rome, peut être mise en question empiriquement dans la période récente à la lumière des indicateurs de bien-être.

Si l'on s'appuie sur l'indicateur de développement humain des Nations unies (IDH) – une mesure imparfaite qui reflète en partie les conditions de vie (éducation, santé et revenu) –, la situation des pays européens ne peut être appréciée que depuis 1990, date à laquelle on dispose de données homogènes pour les 28. Elle montre un progrès presque constant, en moyenne, jusqu'en 2000, point de basculement à partir duquel le taux de croissance de l'IDH ralentit, pour devenir presque nul en 2014. Les « conditions d'emploi », dont le taux de chômage est un élément, se sont également dégradées depuis 2000. En effet, le taux de chômage n'a retrouvé qu'en 2016 son niveau de 2000.

Mais l'essentiel est sans doute la perception qu'ont les Européens d'aujourd'hui du progrès possible de leurs conditions de vie, c'est-à-dire de l'avenir de leur prospérité. L'Eurobaromètre indique que 56 % d'entre eux pensent désormais que leurs enfants auront une vie plus difficile que la leur. Selon les données du Pew Research Center, les Européens sont les plus pessimistes au monde quant à leur devenir économique.

Un indicateur plus pertinent encore de la solidité de l'Union est la confiance que les Européens placent en elle. Or force est de reconnaître son étiage : l'Eurobaromètre de l'automne 2016 (publié en décembre



2016) indique que la confiance dans l'UE est tombée à 36 %, près de quinze points en dessous de son niveau de 2004. Selon les données Eurostat, la confiance dans les institutions européennes est, quant à elle, passée de 53 % en 2000 à 42 % en 2014.

C'est à partir de 2011 qu'une majorité de citoyens s'est détournée de l'Union européenne, au moment, on peut le penser, où les États membres se sont montrés résolument incapables de proposer une stratégie de sortie de crise coordonnée et efficace, conduisant le bloc régional à replonger dans la récession. La confiance dans l'UE est plus faible dans la zone euro que dans les pays qui n'en font pas partie, et elle l'est particulièrement dans les grands États signataires du traité instituant la CEE – l'Allemagne, la France et l'Italie –, où elle ne dépasse pas 30 %.

L'Union européenne de 2019, affaiblie, divisée, minée et en souffrance d'avenir, a donc au moins deux bonnes raisons de s'engager résolument dans la transition du bien-être. La première est historique : l'Europe est le continent où, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le bien-être est devenu un objectif de politique publique, avec les premières lois sur l'État-providence. La seconde est politique : l'Union européenne s'est définie depuis son origine (au début des années 1990) comme une puissance normative, post-matérialiste, qui entend dépasser les critères et les attributs traditionnels du pouvoir et de la souveraineté, et œuvrer pour atténuer les crises écologiques. Aujourd'hui, elle doit impérativement se réinventer si elle veut survivre.

Comme le montre l'exemple européen depuis une décennie, la démocratie finit par être mise en danger lorsque ses responsables accordent trop d'importance à des indicateurs trop étroits. Nous détaillerons au chapitre 8 les conséquences politiques calamiteuses d'un tel choix, et nous verrons au chapitre 12 comment sortir de ce piège en libérant l'Europe de la croissance.

Pour l'heure, voyons comment des critères simples, mais robustes, permettent de distinguer les bons et les mauvais indicateurs économiques, ce qui nous aidera à comprendre pourquoi le PIB et la croissance ont perdu leur utilité au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle.

1. Comme l'ont montré hier les travaux d'Alain Desrosières, et comme le montrent aujourd'hui ceux de Florence Jany-Catrice.

2. Alain Supiot, *La Gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Paris, Fayard, 2015.

3. Un article paru dans la revue médicale *The Lancet* a montré à quel point la santé de la population grecque avait souffert au plus fort de la politique d'austérité, évoquant « une tragédie de la santé publique grecque ». L'incidence du VIH chez les consommateurs de drogues injectables a plus que décuplé entre 2009 et 2012, et l'incidence de la tuberculose au sein de cette population a plus que doublé ; les financements publics en faveur de la santé mentale ont diminué de 55 % entre 2011 et 2012 ; les cas de dépression majeure ont été multipliés par deux et demi entre 2008 et 2011 ; les suicides ont augmenté de 45 % entre 2007 et 2011 ; et la mortalité infantile a grimpé de 43 % entre 2008 et 2010. Alexander Kentikelenis *et al.*, « Greece's Health Crisis : From Austerity to Denialism », *The Lancet*, vol. 383, n° 9918, 2014, p. 748-753.

## CHAPITRE 2

### Avons-nous encore besoin du PIB ?

On peut opposer au PIB – incarnation statistique de la notion désormais quasi philosophique de « croissance » – trois démentis : un démenti technique, un démenti pratique et un démenti symbolique. Contrairement à ce que pensent aussi bien les forcenés que les utilitaristes de la croissance, nous n'avons plus besoin du PIB, et, puisqu'il est devenu un obstacle à notre compréhension comme à notre réforme du monde, nous pouvons en débarrasser nos institutions et nos esprits à profit.

Le démenti technique du PIB repose sur une interrogation fondamentale en statistique : qu'est-ce qu'un bon indicateur ? Un indicateur est une représentation simplifiée d'une réalité sociale complexe. Il peut aider, en amont, à la conception et, en aval, à l'évaluation d'une politique donnée. Il sert à trois tâches principales : connaître et comprendre, administrer et gouverner, représenter et communiquer. Un indicateur doit donc posséder trois attributs fondamentaux : une qualité formelle, une finalité politique et un impact social.

Pour ce qui est de ses qualités formelles, un bon indicateur doit être pertinent, précis, régulier, comparable dans le temps et dans l'espace,

désagrégeable (c'est-à-dire avoir une certaine granularité) et évolutif (pour pouvoir être amélioré). Mais il lui faut aussi des qualités de fond.

Un bon indicateur doit présenter un intérêt social, avoir une finalité politique (c'est-à-dire mesurer précisément ce pour quoi il a été conçu), informer sur la complexité réelle du monde et être socialement appropriable (c'est-à-dire à la fois compréhensible par les citoyens et sujet à débat public – c'est ce que j'appelle ici son impact social).

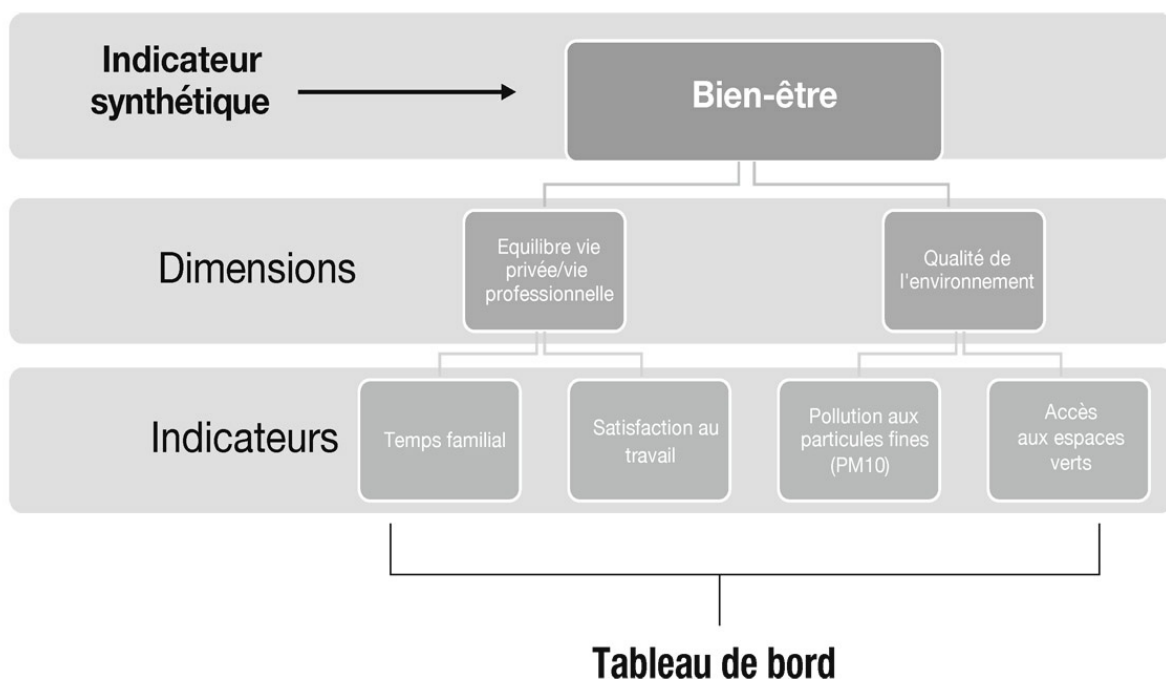
De toute évidence, il existe des compromis et des arbitrages entre tous ces éléments : la finalité contredit souvent la précision, le caractère appropriable peut entraver les qualités formelles, la régularité peut poser un problème de pertinence, etc.

Deux grands types d'indicateurs échappent en partie à ces écueils. Les indicateurs composites ou synthétiques offrent une vision unidimensionnelle du monde social : ils sont facilement lisibles et compréhensibles, mais aussi comparables dans le temps et dans l'espace. Cependant, ils entraînent inévitablement des problèmes d'agrégation et de pondération des données, en raison de la nécessité de combiner en une seule information des variables hétérogènes telles que le revenu (exprimé en unités monétaires) et la santé (exprimée en années d'espérance de vie). Résoudre ces difficultés n'est nullement impossible, mais requiert des techniques statistiques spécifiques<sup>1</sup>.

Le second type d'indicateur, le tableau de bord, donne la liberté de ne pas choisir entre les différentes dimensions mesurées. Il permet d'adopter plutôt une approche multidimensionnelle qui conserve le maximum d'informations possible pour l'action. Évaluer la qualité de l'environnement, par exemple, peut impliquer de quantifier la qualité de l'air, la qualité de l'eau, le climat et d'autres dimensions qui ne sont pas réductibles les unes aux autres. Cela entraîne alors d'autres problèmes, tels que l'hétérogénéité des données, leur hiérarchie, la comparabilité dans le temps et le classement dans l'espace.

Cependant, il existe moins de contradictions qu'on ne le pense souvent entre ces deux types d'indicateurs. La figure 1 montre comment le tableau de bord peut constituer une étape dans la construction d'un indicateur composite. Dans cet exemple théorique, un indicateur de bien-être est conçu à partir de deux dimensions seulement, la qualité de la vie professionnelle et la qualité de l'environnement, chacune agrégeant deux sous-dimensions. Le critère clé pour choisir entre un indicateur composite et un tableau de bord est la possibilité et la pertinence d'agréger les sous-composants, car, dans ce processus, les informations statistiques se perdent, et les dimensions deviennent réductibles les unes aux autres. Il s'agit donc essentiellement de décider à quel moment il faut cesser d'agréger les données disponibles.

**Figure 1. Indicateurs synthétiques et tableaux de bord**



C'est justement l'une des principales questions soulevées par le produit intérieur brut (PIB). D'un point de vue technique, le PIB peut être

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

défini comme un indicateur composite mesurant une activité économique commercialisable et monétisée. Il utilise la monétisation de la valeur de ses composants au prix du marché et l'imputation de la valeur de ceux qui ne sont pas vendus sur les marchés pour agréger de nombreuses dimensions de l'activité économique, certaines positives (nutrition, santé, éducation, protection de l'environnement), d'autres négatives (dépenses en armement ou à destination des prisons – parfois qualifiées de dépenses « regrettables »).

En combinant ces éléments positifs et négatifs, le PIB non seulement brouille le tableau social, mais masque des dynamiques cruciales en termes de bien-être et de soutenabilité, puisqu'il entretient l'illusion qu'il mesure tout ce qu'il est utile de mesurer et que chacune de ses composantes se porte bien, car leur somme cumulée augmente. Le PIB est ainsi confondu avec le bien-être et même la soutenabilité, alors que, en réalité, il ne nous aide en rien à les comprendre ni à les améliorer.

Le contexte dans lequel un indicateur est créé est souvent une bonne illustration de ses forces et de ses faiblesses. Le PIB a été élaboré en 1934 par Simon Kuznets à la demande du Congrès américain, dont les membres voulaient avoir une vision claire et synthétique de ce qui était arrivé à l'économie américaine après le krach boursier de 1929. Ce qui était arrivé, c'était la Grande Dépression.

Le PIB préhistorique construit par Kuznets avait le grand mérite de donner à voir l'impressionnante contraction de presque tous les secteurs de l'économie américaine au début des années 1930. Le choc étant systémique, un tel indicateur synthétique était pleinement pertinent, et il appelait une réponse macroéconomique systémique que le président Roosevelt a finalement mise en œuvre à travers le New Deal, à partir de 1934, puis avec l'effort de guerre.

Utilisant à bon escient les premières avancées de la discipline macroéconomique pré-keynésienne naissante, Kuznets proposait trois

méthodes simples pour calculer le PIB, en s'appuyant chaque fois sur la valeur monétaire des biens et services produits dans le pays au cours d'une période donnée. La première était l'approche par la production, c'est-à-dire l'agrégation de la valeur ajoutée de toutes les activités économiques monétisées au cours d'une année ; la deuxième, l'agrégation de l'ensemble des revenus distribués dans l'économie (les bénéfices plus les salaires, moins les impôts) ; et la troisième, la somme de toutes les dépenses de l'économie (ou somme des composantes de la demande : consommation, investissement, dépenses publiques et solde extérieur net). Bien que Kuznets ait inventé l'indicateur, il n'a pas inventé son nom : c'est Clark Warburton qui a employé pour la première fois le terme « produit national brut », que Kuznets a ensuite adopté.

Il est intéressant de noter que le PIB n'est pas né comme un indicateur de développement, mais comme un symptôme de crise. Encore plus révélateur : Kuznets était parfaitement conscient du fait que son indicateur reposait sur des choix méthodologiques discutables. Il écrivait ainsi : « Le total du revenu national est donc un amalgame d'estimations relativement fiables et approximatives, plutôt qu'une mesure unique extrêmement précise. » Il dénonça d'ailleurs d'emblée les « abus de la mesure du revenu national » :

La capacité précieuse de l'esprit humain à simplifier une situation complexe dans une forme compacte devient dangereuse si elle n'est pas contrôlée en termes de critères clairement définis. Avec les mesures quantitatives en particulier, la netteté du résultat suggère, souvent de manière trompeuse, une précision et une simplicité dans les contours de l'objet mesuré. Les mesures du revenu national sont sujettes à ce type d'illusion et aux abus qui en résultent, d'autant plus qu'elles traitent de questions qui sont au centre des conflits de groupes sociaux opposés où l'efficacité d'un argument dépend souvent d'une simplification excessive<sup>2</sup>.

Kuznets, à juste titre, se montrait prudent. La courbe qui porte son nom, illustrant une relation inverse entre croissance et inégalités dans certains pays à un moment donné de l'histoire, résulte d'une

généralisation abusive de son article de 1955. Elle a été interprétée par de nombreux économistes comme indiquant que l'augmentation du PIB par habitant réduirait mécaniquement l'inégalité et pourrait même apporter une solution aux crises environnementales (en effet, la « courbe environnementale de Kuznets » postule que, au-delà d'un certain seuil de revenu par habitant, les dégradations de l'environnement s'atténuent, comme par enchantement). Comme on le verra, ce sont deux illusions.

C'est une autre période de crise qui permit l'essor du PIB dans l'ordre international : la Seconde Guerre mondiale. La question même qui avait donné lieu aux premières tentatives d'établissement de comptes nationaux par Petty et King au XVII<sup>e</sup> siècle – comment utiliser les ressources nationales pour financer la guerre – suscita de nouvelles recherches au Royaume-Uni. Au début des années 1940, James Meade et Richard Stone, associés de John Maynard Keynes, père fondateur de l'analyse macroéconomique, donnèrent vie au PIB tel que nous le connaissons<sup>3</sup>.

Celui-ci fut consacré comme unité de compte du nouvel ordre économique international lors de la conférence convoquée par les nations alliées à Bretton Woods, dans le New Hampshire, en 1944. Il devint le symbole du succès national et le critère d'admission dans le cercle des pays les plus avancés. À partir de Bretton Woods, une nation serait considérée comme « développée » si son PIB par habitant atteignait celui des pays les plus riches.

Les décennies suivantes ont été marquées par un impératif de reconstruction et d'amélioration des conditions de vie matérielles, dans un contexte de course entre le « monde libre » et l'autre vainqueur de 1945, l'URSS. La croissance industrielle a été logiquement placée au centre de comptes nationaux de plus en plus harmonisés. Le progrès social signifiait la croissance, et la croissance signifiait la croissance industrielle. Pour la première fois, la comptabilité nationale servait à



poursuivre une quête autre que la guerre et posait la question entièrement nouvelle des moyens de financer le développement.

Pourquoi et comment le PIB et la croissance sont-ils devenus progressivement insignifiants ? En utilisant les critères définis au début de ce chapitre, on peut dire que les qualités formelles du PIB se sont nettement améliorées et sont peut-être les plus robustes qu'on ait connues, mais que ses qualités de fond n'ont jamais été aussi faibles. Cette faiblesse est renforcée par l'utilisation abusive de cet indicateur pour évaluer et représenter des réalités qu'il n'a jamais été censé mesurer. Pour ne prendre qu'un exemple, le PIB parvient toujours à détecter et à décrire les récessions économiques, mais il ne peut en mesurer l'impact social.

Lorsque de bons indicateurs sont utilisés à mauvais escient, ils deviennent de mauvais indicateurs. Lorsque de bons indicateurs sont inadaptés au monde dans lequel ils sont utilisés, ils deviennent des obstacles à sa compréhension. C'est exactement ce qui arrive aujourd'hui au PIB.

Ironiquement, c'est la grande force du PIB qui constitue désormais son pire défaut. Le raisonnement macroéconomique met fondamentalement en évidence l'interdépendance des acteurs et l'impact de leurs interactions au-delà des comportements individuels (ou microéconomiques). C'est cet angle d'analyse qui a été négligé par les gouvernements européens quand ils ont fait le choix de l'austérité pour lutter contre la grande récession de 2009. Mais il se trouve que, au xxi<sup>e</sup> siècle, le périmètre de la compréhension doit être élargi bien au-delà du mandat du PIB pour inclure le bien-être économique, le bien-être humain et le bien-être soutenable. Le PIB est, au sens propre, dépassé.

Parce que la crise du PIB est substantielle, et non pas seulement formelle, les diverses tentatives visant à restaurer sa pertinence en élaborant des versions « 1.1 » et « 2.0 » se révèlent très insuffisantes.

Les promoteurs du « PIB 1.1 » reconnaissent que le produit intérieur brut ne reflète que les échanges commerciaux et monétaires s'inscrivant dans les limites trop étroites des frontières nationales, sans tenir compte de la dépréciation des structures de production (le capital). La nature « brute » du PIB a ainsi conduit à calculer un revenu national net, qui tente d'apprécier la dépréciation du capital<sup>4</sup>, alors que sa limite « intérieure » encourage l'utilisation du PNB (produit national brut) comme alternative<sup>5</sup>.

Le « PIB 2.0 » est une tentative d'actualisation encore plus ambitieuse qui s'efforce d'intégrer l'évolution considérable de notre monde économique d'après guerre et d'inclure le commerce international (en particulier les flux financiers complexes et la chaîne de valeur mondiale), ainsi que le prix et la qualité des biens et services immatériels<sup>6</sup>.

À travers les PIB 1.1 et 2.0, la croissance pourrait donc devenir plus qualitative, mais en réalité les enjeux sont plus importants : c'est notre passion pour la croissance qui doit être interrogée, pas seulement sa mesure.

Au-delà de ses qualités formelles et de ses finalités, qu'en est-il de l'impact social du PIB ? L'argument selon lequel la force du PIB proviendrait de sa facilité de compréhension est tout bonnement absurde : la plupart des économistes eux-mêmes n'ont pas la moindre idée de la manière dont il est calculé !

Il est au contraire intéressant de noter que, s'il existe en France une vraie défiance statistique (voir chapitre 13), elle est nettement plus prononcée à l'égard des indicateurs macroéconomiques utilisés et instrumentalisés en permanence dans l'espace public sans aucune pédagogie, comme le PIB, que des données touchant aux enjeux environnementaux. Le CEVIPOF a montré en janvier 2019 que 46 % des Français font confiance aux « chiffres sur le réchauffement climatique » – presque une majorité –, contre seulement 38 % aux chiffres de la

croissance économique et 37 % à ceux de l'inflation et des déficits publics.

Techniquement, le PIB est donc dépassé. Qu'en est-il d'un point de vue pratique ? Avons-nous encore besoin, au XXI<sup>e</sup> siècle, du PIB et de la croissance pour financer notre modèle social et nos politiques publiques ?

Un argument souvent mobilisé par les utilitaristes de la croissance consiste à dire que, sans base productive, les politiques de redistribution deviendront impossibles. C'est oublier, d'abord, que l'état des inégalités influe autant sur la production que sur la redistribution (les inégalités ne sont pas seulement injustes, elles sont aussi inefficaces – voir sur ce point le chapitre 4). C'est surtout méconnaître le fait que la croissance ne pèse presque rien face aux paramètres essentiels qui déterminent les dépenses sociales, dont la plus grande part, en France, est consacrée à la santé et aux retraites.

En effet, l'ampleur des dépenses sociales ne tient pas à la taille du PIB, mais à des choix de répartition et à l'efficacité de cette répartition. Les États-Unis ont un PIB qui représente près de huit fois celui de la France, et un taux de croissance supérieur au taux français quasiment chaque année depuis près de quarante ans. Pourtant, la part que leur gouvernement consacre aux dépenses sociales est inférieure de près de 13 points de pourcentage à celle de la France en raison de choix politiques récents (l'écart était de quelques points en 1960). Si l'on considère les dépenses privées (notamment de santé et d'éducation, considérables aux États-Unis), les deux pays sont au même niveau en 2018. Le montant de ces dépenses résulte donc bien de principes de justice, et non du taux de croissance.

Qui plus est, les équilibres des régimes sociaux dépendent davantage des dynamiques de l'emploi que de la croissance. En France, même avec

une croissance faible à la suite de la grande récession de 2009, les régimes sociaux sont revenus à l'équilibre (et, fait trop souvent méconnu, le régime général des retraites est revenu à l'équilibre en 2017).

Enfin, les perspectives d'évolution des dépenses sociales dépendent fondamentalement de paramètres structurels, comme la démographie (solde migratoire, fécondité, mortalité), et de comportements d'activité et d'emploi. Ce sont ces variables qu'il faut améliorer pour garantir la viabilité des dépenses sociales.

Dans un système de retraite par répartition comme le système français dont la réforme annoncée a toutes les chances de conduire à une forte baisse du niveau de vie des retraités, l'équilibre financier repose foncièrement sur un équilibre démographique entre nombre de cotisants et nombre de retraités, équilibre qui dépend lui-même de la pyramide des âges, de l'allongement de l'espérance de vie à 60 ans, des comportements d'activité et de l'âge moyen de départ à la retraite. Or tous ces paramètres ne sont que marginalement influencés par le taux de croissance du PIB.

L'équilibre dépend aussi de l'augmentation, non pas du PIB, mais des revenus d'activité, c'est-à-dire principalement des salaires. Cette augmentation dépend elle-même de la répartition de la valeur ajoutée, et donc, à nouveau, de choix de répartition, et non de production (d'enjeux d'équité, et non d'efficacité).

Ainsi, on peut lire dans le rapport 2018 du Conseil d'orientation des retraites que, à l'horizon 2070, une croissance annuelle à 1 % ou à 1,8 % (près de 60 % plus élevée) n'entraînerait une différence que de 0,2 %, soit presque insignifiante, en termes de ressources fiscales du système de retraite. Le simulateur en ligne de cet organisme, qui permet à tout un chacun de visualiser l'avenir du système de retraite sous forme simplifiée, ne propose d'ailleurs pas de scénario en fonction du taux de croissance, mais en fonction du « rythme annuel moyen de hausse des

salaires » et du « taux de chômage à long terme (à partir des années 2025-2030) ».

Enfin, selon que l'accent est mis sur la croissance ou sur la démographie, les perspectives de politique publique sont très différentes. Si la priorité donnée à la croissance induit des plans d'économie drastiques, défavorables aux salariés et aux plus modestes, les considérations démographiques appellent, au contraire, des politiques plus ambitieuses et plus justes.

Ainsi, les prévisions de l'INSEE pour les deux prochaines décennies sont favorables en ce qui concerne la population active et le taux d'activité des 15-69 ans. S'il fallait formuler une recommandation de politique publique, elle ne serait donc ni d'« augmenter la croissance pour financer notre modèle social », ni de « travailler plus pour conserver nos acquis sociaux ». Au contraire, il faudrait éviter de casser le dynamisme démographique français, et notamment maintenir et améliorer les politiques familiales, investir dans les infrastructures publiques, mieux anticiper et stabiliser les cycles économiques (en s'abstenant à tout prix de prolonger l'erreur économique de l'austérité) afin de permettre aux générations nombreuses à venir de trouver un emploi, d'assurer leur santé et de parfaire leur éducation.

À cet égard, notons que les dépenses d'assurance santé dépendent beaucoup moins de la croissance que du vieillissement démographique, du poids grandissant des maladies liées à l'environnement (pollution, mauvaise alimentation, nuisances, etc.) et du coût des technologies médicales. De ce point de vue, penser que la croissance est nécessaire pour garantir la santé est une conception archaïque du développement humain. Comme on le verra au sujet de la santé (chapitre 6), il importe de passer d'une logique de dépenses à une logique d'économies (notamment permises par des politiques environnementales plus ambitieuses). De la même façon, les politiques qui touchent à la famille,

au logement ou à la pauvreté sont fondamentalement liées aux structures démographiques et aux inégalités sociales.

Enfin, le dernier démenti que l'on peut opposer au PIB et à la croissance est symbolique. La croissance est assimilée au progrès, parce que le mot même est compris en référence au corps humain et à la santé. C'est ici la mythologie de l'économie comme médecine du corps social, héritée du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>, qu'il faut dissiper. Qui ne souhaite pour ses enfants une « bonne croissance » ? Cependant, imagine-t-on un corps humain dans lequel seul l'estomac croîtrait au détriment de tous les autres organes, envahissant leur espace et finissant par les utiliser comme aliments ? C'est ce que la croissance du PIB fait au bien-être humain, comme nous allons à présent le voir en détail.

1. Il existe de nombreuses façons d'appliquer des pondérations choisies à différentes données, tandis que la normalisation permet de fusionner au sein d'un index cohérent des données exprimées dans des unités différentes.

2. Simon Kuznets (dir.), « National Income, 1929-1932 », *National Bureau of Economic Research Bulletin*, vol. 49, éd. révisée, 7 juin 1934, accessible en ligne : <http://www.nber.org/chapters/c2258.pdf>.

3. James E. Meade et Richard Stone R., « The Construction of Tables of National Income, Expenditure, Savings and Investment », *The Economic Journal*, vol. 51, n° 202-203, juin-septembre 1941, p. 216-233.

4. Le revenu national net est défini par l'OCDE comme suit : « le produit intérieur brut plus les salaires et rémunérations nets et les revenus nets de la propriété provenant de l'étranger, moins l'amortissement du capital fixe (habitations, bâtiments, équipement, matériel de transport et infrastructure physique) par usure et obsolescence ». Il a été décrit pour la première fois par Martin L. Weitzman dans son article « On the Welfare Significance of National Product in a Dynamic Economy », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 90, n° 1, 1976, p. 156-162.

5. Alors que le PIB est un indicateur qui comptabilise l'activité économique dans un pays, qu'elle soit le fait de nationaux ou d'étrangers, et néglige la création de richesses nationales au-delà des frontières, le PNB ne compte que l'activité économique des nationaux à l'intérieur des frontières et y ajoute la contribution des nationaux à l'étranger.

6. Diane Coyle, *GDP : A Brief but Affectionate History*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 2014.

7. Voir sur ce point l'œuvre du physiocrate et médecin François Quesnay (1694-1774), dont le « tableau économique » assimile le commerce à la circulation sanguine et les classes sociales aux organes vitaux. Voir le prolongement de cette mythologie par Irving Fisher (1933) après la crise de 1929 : « La science économique [...] a sa thérapeutique aussi bien que la science médicale. »

PREMIÈRE PARTIE

Traverser les apparences pour  
sortir des illusions



## CHAPITRE 3

### Regarder en arrière, regarder vers l'avant

Comme nous le rappelle pour l'éternité le philosophe et écrivain américain George Santayana, « ceux qui ne peuvent pas se rappeler le passé sont condamnés à le répéter ». Traverser les apparences pour sortir de la croissance, c'est d'abord sortir de l'illusion selon laquelle la croissance a été la source de la prospérité humaine au cours des deux derniers siècles.

Les données récemment publiées par le chercheur Leandro Prados de la Escosura nous le permettent. Elles montrent que, pour tous les pays du monde, le développement humain a fortement progressé entre 1870 et 2007, son niveau moyen passant de 0,076 à 0,460, soit une augmentation d'un facteur 6 (voir tableau 1). Premier fait notable : cette poussée a eu lieu alors que la population a été multipliée par 5. Mais il y a une observation encore plus intéressante : cette explosion du développement humain doit beaucoup plus à la santé et à l'éducation qu'à la croissance du PIB, non seulement dans les pays développés, mais aussi dans les pays en développement. Ainsi, les améliorations en matière de santé et d'éducation expliquent 85 % de la hausse de l'indice de développement humain au cours des cent quarante dernières années, tant pour les pays les plus riches que pour les pays les plus pauvres (tableau 2).

Un regard vers l'arrière, une mise en perspective historique, nous apprend donc que ce n'est pas la croissance du PIB qui a permis le développement humain, mais l'inverse : c'est l'amélioration sans précédent de la santé et de l'éducation (rendue possible par leur démocratisation) qui a permis l'expansion économique du xx<sup>e</sup> siècle, reflétée seulement partiellement par l'augmentation du PIB.

**Tableau 1. Indice de développement humain et ses composantes, monde, 1870-2007**

|             | Indice de développement humain historique | Espérance de vie | Éducation | Revenu par habitant |
|-------------|-------------------------------------------|------------------|-----------|---------------------|
| <b>1870</b> | 0,076                                     | 0,038            | 0,047     | 0,242               |
| <b>1880</b> | 0,083                                     | 0,040            | 0,056     | 0,255               |
| <b>1890</b> | 0,095                                     | 0,046            | 0,069     | 0,272               |
| <b>1900</b> | 0,107                                     | 0,054            | 0,079     | 0,291               |
| <b>1913</b> | 0,122                                     | 0,063            | 0,092     | 0,318               |
| <b>1929</b> | 0,157                                     | 0,099            | 0,117     | 0,336               |
| <b>1938</b> | 0,185                                     | 0,119            | 0,155     | 0,344               |
| <b>1950</b> | 0,210                                     | 0,174            | 0,166     | 0,323               |
| <b>1960</b> | 0,263                                     | 0,215            | 0,224     | 0,375               |
| <b>1970</b> | 0,307                                     | 0,263            | 0,264     | 0,416               |
| <b>1980</b> | 0,334                                     | 0,294            | 0,282     | 0,450               |
| <b>1990</b> | 0,367                                     | 0,328            | 0,308     | 0,489               |
| <b>2000</b> | 0,416                                     | 0,372            | 0,369     | 0,526               |
| <b>2007</b> | 0,460                                     | 0,411            | 0,403     | 0,589               |

**Tableau 2. Augmentation annuelle moyenne entre 1870 et 2007, en %**

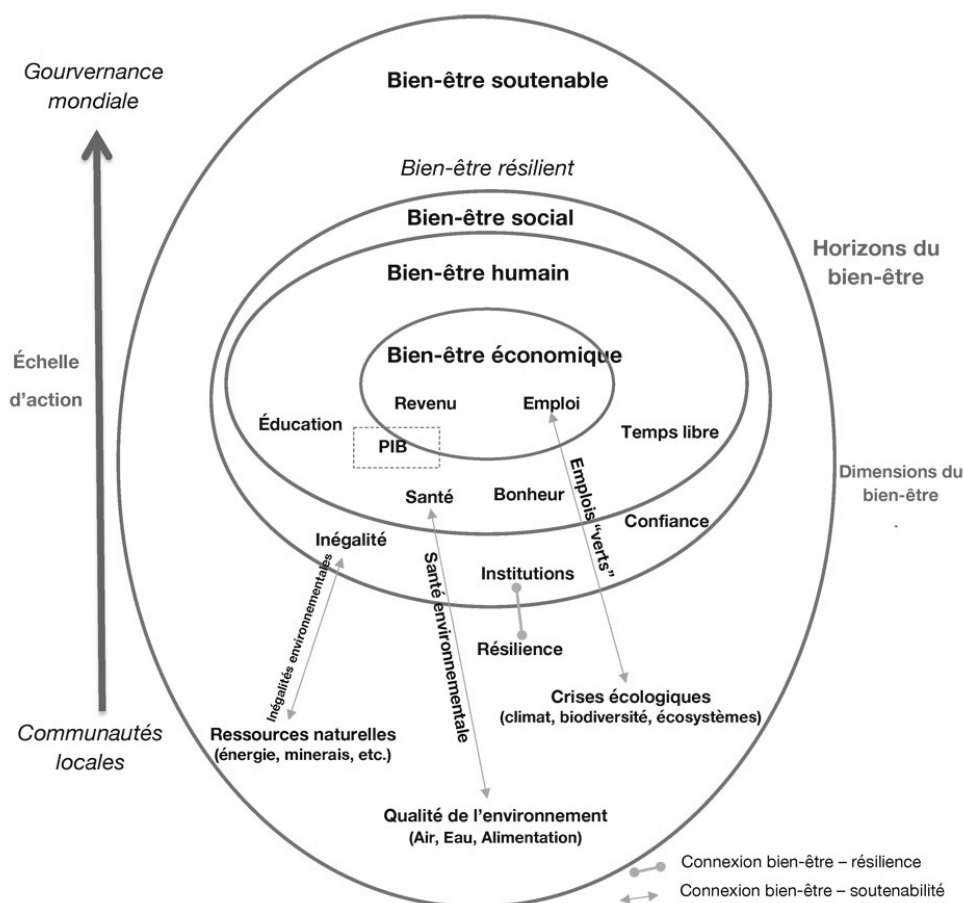
|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|

|                | Indice de développement humain historique | Contribution de l'espérance de vie | Contribution de l'éducation | Contribution du revenu par habitant |
|----------------|-------------------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| Monde          | 1,3                                       | 0,6                                | 0,5                         | 0,2                                 |
| Pays de l'OCDE | 1,1                                       | 0,5                                | 0,4                         | 0,2                                 |
| Reste du monde | 1,7                                       | 0,7                                | 0,8                         | 0,2                                 |

Source : Leandro Prados de la Escosura, « World Human Development, 1870-2007 », *Review of Income and Wealth*, série 61, n° 2, juin 2015, p. 220-247, DOI : 10.1111/roiw.121, et calculs de l'auteur.

Comment prolonger ce regard vers l'avant, c'est-à-dire envisager le développement humain au cours du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle ? Il nous faut élargir encore le cercle du bien-être pour y intégrer d'autres dimensions que la santé, l'éducation et le revenu. Pour cela, on peut utiliser des cercles concentriques qui permettent de comprendre la complexité du bien-être humain, depuis le bien-être économique le plus élémentaire (revenu et emploi) jusqu'aux frontières du bien-être compatible avec la biosphère (figure 2).

**Figure 2. Les trois horizons de l'humanité : bien-être, résilience et soutenabilité**



| Dimension du bien-être | Indicateurs existants                                                   | Sources statistiques                                       |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Revenu                 | Revenu disponible des ménages                                           | Banque mondiale, OCDE, Eurostat, INSEE, sources nationales |
| Emploi                 | Taux d'emploi, niveau de salaire, satisfaction au travail               | Banque mondiale, OCDE, Eurostat, INSEE, sources nationales |
| Santé                  | Espérance de vie, espérance de vie en bonne santé, mortalité, morbidité | OMS, Eurostat                                              |

|                                                |                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Éducation</b>                               | Taux de scolarisation,<br>part de la population<br>éduquée, capacités<br>cognitives             | Nations unies, OCDE                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Bonheur</b>                                 | Satisfaction dans la<br>vie, expériences<br>émotionnelles                                       | World Happiness Report,<br>OCDE                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Temps libre</b>                             | Enquêtes « Emploi du<br>temps »                                                                 | INSEE, sources nationales                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Confiance</b>                               | Confiance<br>interpersonnelle,<br>confiance<br>institutionnelle                                 | World Values Survey, OCDE,<br>European Social Survey                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Inégalités<br/>(revenu et<br/>richesse)</b> | Indice de Gini, parts<br>du revenu national<br>détenues,<br>Distributional<br>National Accounts | Banque mondiale, World<br>Inequality Database                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Institutions</b>                            | Qualité de la<br>gouvernance                                                                    | Governance Matters<br>Database, Polity Project,<br>Freedom House                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Résilience</b>                              | Indice de résilience<br>nationale                                                               | Stephane Hallegatte, Adrien<br>Vogt-Schilb, Mook<br>Bangalore, Julie Rozenberg,<br><i>Unbreakable : Building the<br/>Resilience of the Poor in the<br/>Face of Natural Disasters,<br/>Climate Change and<br/>Development</i> , Washington,<br>DC, World Bank, 2017 |

|                                   |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Ressources naturelles</b>      | Empreinte matérielle, extraction, consommation et commerce de ressources naturelles | Thomas O. Wiedmann, Heinz Schandl, Manfred Lenzen, Daniel Moran, Sangwon Suh, James West, Keiichiro Kanemoto, « The material footprint of nations », <i>Proceedings of the National Academy of Sciences</i> , vol. 112, n° 20, mai 2015, p. 6271-6276 ; Nations unies |
| <b>Qualité de l'environnement</b> | État de l'air, de l'eau, de l'alimentation                                          | Nations unies, OMS, AEE                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Crises écologiques</b>         | État du climat, de la biodiversité et des écosystèmes                               | GIEC, IPBES, WWF                                                                                                                                                                                                                                                      |

Cette représentation a trois implications essentielles. La première, évidente, est que le PIB ne saisit qu'une infime partie de la complexité des sociétés humaines modernes<sup>1</sup>. Il mesure une fraction du bien-être économique, mais pas son entièreté, ne tient à peu près aucun compte des autres dimensions du bien-être, et pas du tout de la question écologique (bien au contraire : il augmente avec la destruction de la biosphère). Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, il est déjà disqualifié en tant qu'instrument d'analyse et de pilotage pour des dimensions simples du bien-être économique telles que le revenu et le travail.

De plus, si le PIB mesure partiellement certaines dimensions du développement humain (la santé et l'éducation, par exemple), il le fait en fonction de leur coût comptable<sup>2</sup> (niveau des salaires des professeurs,

coût des actes médicaux), et non de leurs résultats ou des bénéfices réels qu'elles engendrent et procurent aux individus (état de santé, résultats scolaires, qualité de la vie démocratique, etc.). La qualité d'un système de santé ou d'éducation, en particulier dans les pays développés, ne peut tout simplement pas être évaluée correctement à travers son coût, comme le montre l'exemple des États-Unis.

La deuxième signification de ce cadre d'analyse est que les dimensions du bien-être sont cumulatives : nous pouvons choisir de ne considérer que le bien-être économique, ou bien d'intégrer aussi à nos préoccupations le bien-être humain et le bien-être social, ce qui induit une approche non seulement individuelle, mais également collective si l'on mesure, par exemple, la qualité d'institutions telles que le Parlement, le système judiciaire ou les services de police. Nous pouvons alors choisir d'élargir encore notre horizon pour y ajouter une dimension temporelle, en essayant de déterminer si nos interactions avec la biosphère peuvent se prolonger demain et le jour d'après sans nuire à notre bien-être. Ce faisant, nous passons d'une approche statique du bien-être à une approche dynamique.

Mais pourquoi devrions-nous nous préoccuper de la qualité de l'éducation, de la réduction des inégalités ou de la crise de la confiance politique si les indicateurs liés aux crises écologiques nous révèlent que la biosphère est au bord de l'effondrement ? Quel est l'intérêt de réformer les systèmes éducatifs pour parvenir à plus d'égalité entre les élèves si l'habitat humain dans son ensemble se désintègre dans quelques décennies ?

C'est là qu'intervient la troisième signification de la figure 2. Ce cadre représente une tentative pour relier bien-être, résilience et soutenabilité afin de comprendre leurs synergies. Sans soutenabilité ou sans résilience, le bien-être n'est qu'une illusion de court terme. La crise climatique a le pouvoir, en quelques décennies seulement, de détruire les progrès sans

précédent accomplis en matière de santé humaine. Si les écosystèmes chinois s'effondrent sous le poids de l'hypercroissance (voir chapitre 10), les centaines de millions de personnes qui ont échappé à la pauvreté depuis les années 1980, sans eau potable ni air pur, y seront renvoyées. Si les cercles extérieurs de la figure 2 s'effondrent, les cercles intérieurs suivront, alors que l'inverse n'est pas vrai. Cependant, la soutenabilité sans bien-être n'est qu'un idéal. Les comportements et les attitudes de l'homme deviendront plus durables non pas pour « sauver la planète », mais pour préserver le bien-être. En outre, comme l'a affirmé de manière convaincante la regrettée Elinor Ostrom, la coopération sociale est la clé de pratiques durables ; or elle dépend fondamentalement de l'éducation, de l'égalité, de la confiance et de bonnes institutions (que l'on trouve dans les cercles intérieurs de la figure). La crise des inégalités joue donc un rôle décisif dans la destruction de la biosphère<sup>3</sup>. D'où l'importance de mettre en lumière et en valeur les connexions entre bien-être, résilience et soutenabilité – inégalités environnementales, emplois verts et santé environnementale –, mais aussi entre qualité des institutions et résilience des sociétés.

En somme, la figure 2 reflète la conviction selon laquelle nous devons aller « au-delà du PIB », non pas en construisant un unique indicateur composite alternatif (c'est-à-dire en remplaçant le PIB par un contre-PIB ou un anti-PIB), mais en nous appuyant sur des indicateurs spécifiques à chacune des dimensions politiques qui forment ensemble la pierre angulaire du bien-être humain. Le tableau qui l'accompagne montre bien que de nombreux indicateurs de bien-être, de résilience et de soutenabilité existent déjà. Cette approche pluraliste apparaît comme le meilleur moyen de désacraliser le PIB, non seulement sur le fond, mais aussi sur la forme.

Si cette figure est un peu complexe à saisir, elle est infiniment plus simple, et surtout plus utile au <sup>e</sup>xxi<sup>e</sup> siècle, que les milliers de lignes



comptables de valeur ajoutée qui servent à calculer le PIB. Elle permet de voir le monde tel qu'il est, le monde que la croissance nous cache, à commencer par la crise des inégalités qui se développe depuis trente ans, en causant des dégâts sociaux et environnementaux colossaux que nous ne mesurons toujours pas correctement.

1. Les dimensions du bien-être représentées dans la figure 2 ont un lien évident avec les théories de la justice les plus influentes. Selon le philosophe John Rawls, les « biens primaires », dont il convient d'assurer l'équitable répartition, incluent les droits et libertés fondamentaux, la liberté de circulation et le libre choix parmi un large éventail de professions, les pouvoirs des postes et responsabilités, le revenu et la richesse, ainsi que les bases sociales de l'autonomie et du respect. Les capacités telles qu'envisagées par Amartya Sen et Martha Nussbaum incluent la vie, la santé physique, l'intégrité physique, les sens, l'imagination et la pensée, les émotions, la raison pratique, l'affiliation, les autres espèces, les jeux et le contrôle de son environnement. Les individus et les groupes concrétisent la plupart de ces capacités par le biais de « fonctionnements » tels que l'éducation, la santé et le revenu.

2. Ou par imputation, c'est-à-dire en utilisant des chiffres fondés sur des conventions plutôt que sur des calculs.

3. Aux États-Unis, devenus une démocratie ravagée par les inégalités, l'environnement est un chantier prioritaire de démolition. Le bilan des douze premiers mois de l'administration Trump – partiel, car toutes les mesures ne sont pas encore effectives – est effrayant : relance du charbon, démantèlement du Clean Power Plan visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, baisse des budgets et profonde désorganisation de l'Agence de protection de l'environnement, amputation du Clean Water Act, abandon des études d'impact environnemental pour les grands projets d'infrastructures, suppression obligatoire de deux réglementations environnementales existantes pour chaque nouvelle réglementation émise, effacement des données scientifiques des sites Internet du gouvernement fédéral, autorisation des pipelines Keystone XL et Dakota Access, sortie de l'Accord de Paris... Au total, 67 lois ou règlements environnementaux ont été sabotés, de nombreux autres étant menacés par les « cavaliers budgétaires » introduits dans l'équivalent de la loi de finances pour 2019.

## CHAPITRE 4

### L'acide des inégalités

L'effet le plus immédiat, le plus durable et le plus dangereux des inégalités sociales est qu'elles érigent entre les personnes d'une même communauté des murs qui finissent par les empêcher de se voir, de se croiser, de se connaître.

La peur, apparue récemment, que nous soyons entrés dans une « ère post-vérité », où règne un mépris flagrant pour des faits considérés comme objectifs, méconnaît ainsi la réalité de notre temps : dans une période d'inégalités croissantes passées sous silence, les individus et les groupes évoluent progressivement dans des univers sociaux séparés, voire étanches, où les informations, les événements et les réalités qu'ils reflètent n'ont ni la même signification, ni la même valeur. Qui peut encore, dans les zones urbaines sensibles de France ou les ghettos américains, accorder le moindre crédit à l'information selon laquelle la croissance est « revenue » ?

Simon Kuznets, l'inventeur du PIB, était parfaitement conscient de ces enjeux de justice. Dès 1934, il mettait en garde : « Le bien-être économique ne peut être mesuré de manière adéquate sans connaître la répartition personnelle des revenus », ce qui l'amenait à conclure : « Le bien-être d'une nation ne peut donc être déduit d'une mesure du revenu national. »

Il est désormais clair que la croissance a masqué la crise des inégalités qui se développe partout dans le monde depuis une trentaine d'années. C'est un paravent d'efficacité à l'ombre duquel la justice a été sacrifiée. Or les enjeux de répartition et les principes de justice qui y sont attachés étaient au cœur des travaux des pères fondateurs de ce que l'on a longtemps appelé, à juste titre, l'« économie politique », mais ils ont été marginalisés, et finalement presque oubliés, par les théories comme par les instruments de mesure.

Cette oblitération de l'équité par l'efficacité est un phénomène récent, qui date du <sup>e</sup>xx siècle. Trois moments clés ont marqué ce processus. Tout d'abord, l'admission de Charles Dunbar, en 1887, au sein de l'American Economic Association (société savante fondée en 1885 et aujourd'hui encore la plus influente en économie), lui qui considérait l'économie comme une science devant rester à l'écart de considérations éthiques assimilées à du sentimentalisme mal placé. Dunbar deviendra le deuxième président de l'American Economic Association, succédant à Richard T. Ely, un progressiste partisan des politiques égalitaires et d'une économie réellement politique.

Deuxième moment clé : le développement des théorèmes du bien-être par Léon Walras en 1920 et la définition de l'optimalité par Vilfredo Pareto en 1930, qui ont conduit leurs épigones à confondre les problèmes de production et de répartition, à abandonner les comparaisons interpersonnelles et à limiter l'enjeu de la justice à l'indemnisation des soi-disant « perdants » par les soi-disant « gagnants » sur le marché.

Enfin, troisième moment clé, dans les années 1970 : l'énonciation par Arthur Okun d'un « grand dilemme » entre équité et efficacité – l'équité étant assimilée à une perte d'efficacité –, aboutissant à séparer davantage encore l'économie des enjeux de répartition.

En d'autres termes, en un siècle d'évolution, l'économie néoclassique a offert trois options possibles pour considérer la justice : la nier, la

postuler ou la marchander. L'évolution de la discipline économique, consacrant l'efficacité au détriment de l'équité, a favorisé le développement incontrôlé des inégalités sociales.

Il est moins évident, mais tout aussi avéré, que la croissance est un accélérateur d'inégalités, parce qu'elle est leur condition de possibilité : la croissance est un substitut à une juste répartition des revenus. Comme l'a fait observer Henry Wallich, économiste américain, conseiller du président Eisenhower et gouverneur de la Réserve fédérale : « Tant qu'il y a de la croissance, il y a de l'espoir, ce qui permet de tolérer des écarts de revenus importants. »

Or les inégalités sont un véritable fléau humain. À la fois inefficaces à court terme et déstabilisantes à long terme, elles sont un acide qui ronge petit à petit tous les liens sociaux.

Commençons par quelques définitions simples qui permettent de faire la distinction entre une différence, une inégalité, une iniquité et une injustice. L'existence d'une différence découle de la simple observation d'une disparité, conduisant à un jugement positif plutôt que normatif (une personne est plus riche ou en meilleure santé qu'une autre, sans que cela implique de jugement de valeur). Une inégalité peut être définie comme une différence systématique, ce caractère systématique étant déduit d'un dispositif empirique, ce qui conduit également à un jugement positif (les descendants d'immigrés en France présentent des taux de chômage nettement supérieurs à ceux des descendants de la population dite « majoritaire »<sup>1</sup>).

L'existence d'une iniquité suppose une approche normative. Ainsi, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit les iniquités de santé comme des « inégalités évitables », résultant de conditions sociales et économiques plutôt que biologiques (cette définition implique une certaine vision de ce qui est évitable ou non, et des actions politiques appropriées pour l'éviter). Enfin, une injustice est une vision pleinement

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

normative, qui ne peut être définie que par le recours à une théorie de la justice – par exemple, l’approche d’Amartya Sen fondée sur les capacités (qui diffère des injustices résultant d’autres conceptions éthiques et/ou philosophiques, comme celles des philosophes John Rawls ou Robert Nozick). La justice dynamique est la forme de justice la plus exigeante, car elle vise l’équité entre les générations actuelles, mais aussi entre les générations actuelles et futures.

Au moins trois types d’inégalité peuvent s’opposer à l’efficacité postulée par l’économie néoclassique : l’inégalité entre les êtres vivants (humains et non humains), l’inégalité entre les humains d’aujourd’hui (inégalité synchronique ou intragénérationnelle), enfin l’inégalité entre les humains d’aujourd’hui et ceux de demain (inégalité diachronique ou intergénérationnelle). Les inégalités intra- et intergénérationnelles peuvent être internes (inégalités entre individus et entre groupes aux États-Unis) ou internationales (inégalités entre les États-Unis et le Sénégal). Enfin, ces inégalités peuvent être de revenus ou de pouvoir.

Niant la dangerosité de ces différentes inégalités (en particulier les inégalités élevées et croissantes que masque la croissance depuis trente ans), l’économiste du travail Finis Welch est allé jusqu’à s’engager dans une « défense de l’inégalité » raisonnée et passionnée, affirmant que « toute la science économique découle des inégalités<sup>2</sup> ».

Cette défense de l’inégalité au nom de l’efficacité est, pour le dire simplement, une erreur magistrale. Fondamentalement, les inégalités ne sont pas simplement injustes ; elles sont à la fois inefficaces et insoutenables. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux chercheurs ont prouvé que la crise actuelle des inégalités, dont on commence enfin à prendre la mesure, entrave les progrès dans des dimensions clés du bien-être humain et du dynamisme économique. Richard Wilkinson et Kate Pickett ont montré que les États américains et les pays les plus inégalitaires affichent des performances physiques et

sanitaires inférieures (l'inégalité de revenu augmentant la prévalence de l'obésité, de la toxicomanie, de la maladie mentale, etc.)<sup>3</sup>. Joseph Stiglitz a prolongé l'argument en expliquant que l'inégalité de revenus favorise les rentes au détriment de l'innovation et asphyxie progressivement le développement économique<sup>4</sup>.

Fondamentalement, l'inégalité est un acide qui ronge la coopération humaine : elle amoindrit la confiance entre les personnes et à l'égard des institutions<sup>5</sup>, et entrave la recherche de connaissance partagée<sup>6</sup>.

L'inégalité n'est pas seulement préjudiciable au bien-être actuel ; elle affecte aussi bien la résilience (entendue comme résistance collective aux chocs) que la soutenabilité (entendue comme l'horizon de long terme du bien-être). Les travaux d'Elinor Ostrom peuvent être compris comme établissant un lien entre l'égalité entre les personnes et la capacité des communautés du monde entier à s'organiser efficacement afin d'exploiter durablement les ressources naturelles et de résister aux chocs écologiques tels que le changement climatique. Cette ligne d'analyse a été étendue pour montrer que, par de nombreux autres canaux, l'inégalité nuit à la soutenabilité<sup>7</sup>.

Enfin, l'idée que l'intérêt personnel et l'efficacité seraient les principales motivations des comportements humains est éminemment douteuse. Amartya Sen a démontré que les humains ressemblent beaucoup plus à des « fous rationnels » qu'à l'*Homo œconomicus*, alors que la recherche de l'équité semble être un moteur bien plus puissant de l'action humaine que la recherche de l'efficacité. La justice n'est ni un sous-produit, ni un bénéfice collatéral, ni un instrument de l'efficacité : c'est la demande fondamentale des humains partout sur la planète.

De fait, l'économie des inégalités a opéré un retour en force au cours des quinze dernières années, contrastant avec son relatif effacement des débats universitaires et politiques entre la fin des années 1970 et le début des années 2000. Ce retour fut préparé par deux pionniers : Amartya Sen,

qui a renouvelé en profondeur les théories de la justice, et Anthony Atkinson, qui a revisité la mesure empirique de l'inégalité. Ces deux axes de travail ont replacé les problèmes de répartition et de redistribution au centre de l'économie, où ils se trouvaient au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, avant leur récente et dommageable éclipse.

Deux résultats fondamentaux ont été établis concernant l'état et l'évolution de l'inégalité des revenus et de la richesse. Premièrement, Thomas Piketty et ses coauteurs ont documenté la montée des inégalités nationales (ou inégalités « au sein des pays ») : au cours des trois dernières décennies, les inégalités de revenus se sont creusées dans toutes les régions du monde, à des rythmes différents et à partir de situations initiales différentes (*Rapport sur les inégalités mondiales*, 2018).

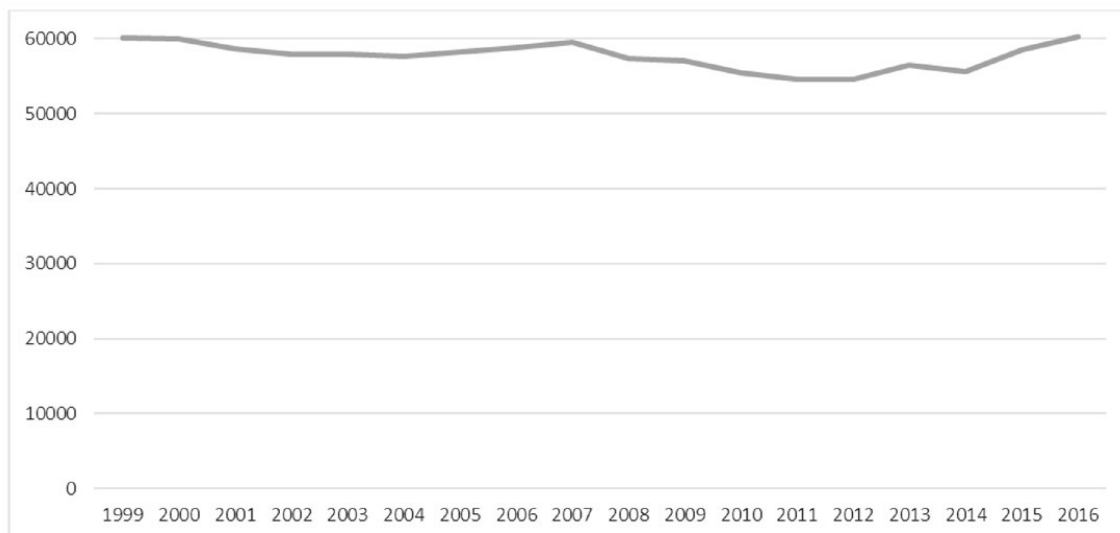
Parmi tous les pays qui ont connu cette évolution, les États-Unis sont le symbole d'une crise des inégalités anesthésiée par l'opium de la croissance. Selon des calculs récents, si leur PIB a augmenté de 260 % entre 1967 et 2013, passant de 4,65 à 16,77 milliards de dollars, le revenu médian des ménages américains, lui, n'a augmenté que de 19 %, passant de 43 558 à 51 939 dollars par an<sup>8</sup>. En comparant terme à terme, le PIB par habitant a plus que doublé au cours de la période, tandis que le revenu médian par habitant n'a augmenté que de 17 %. Cela donne à penser qu'une richesse considérable a été créée dans l'économie américaine au cours des cinquante dernières années, mais qu'elle n'a pas été rendue aux Américains.

De fait, une comparaison entre 1950 et 2010 portant sur trois indicateurs aux États-Unis permet de comprendre la dynamique à l'œuvre. De 1950 à 1980, le revenu médian des ménages, le PIB par habitant et la productivité du travail sont à peu près alignés. À partir de 1980, le PIB par habitant et la productivité du travail continuent de progresser fortement, tandis que le revenu médian des ménages stagne<sup>9</sup>.

Autrement dit, les travailleurs continuent de produire des richesses, mais n'en perçoivent plus les bénéfices, tandis que le PIB par habitant donne l'illusion d'une progression des niveaux de vie. On voit là l'effet de deux mécanismes : l'inégalité et son oblitération par la croissance.

Sous-tendant cette régression sociale sans précédent, une réalité à peine croyable : le pouvoir d'achat des salaires horaires américains a progressé d'exactement 2,38 dollars en un demi-siècle. Au cours de la même période, le PIB par habitant a été multiplié par 16. Dans les deux dernières décennies, entre 1999 et 2016, cette stagnation sociale a été telle que le revenu médian des ménages américains est resté inchangé, à 247 dollars près (graphique 1) !

**Graphique 1. Revenu médian réel des ménages aux États-Unis, de 1999 à 2016, en dollars**



Source : Federal Reserve Economic Data (FRED), Federal Reserve Bank de Saint-Louis.

Plus encore, la croissance continue du PIB aux États-Unis entre 2009 et 2015, lors de la phase de « reprise » de l'activité économique, s'est accompagnée d'une baisse du revenu médian des ménages américains



jusqu'en 2012, celui-ci rechutant entre 2013 et 2014. On observe d'ailleurs des évolutions analogues en France, où le pouvoir d'achat a baissé, en cumulé, de 1,1 % entre 2012 et 2014, tandis que le PIB augmentait de 1,1 % sur la même période.

Les comparaisons internationales sur la base des revenus plutôt que sur celle du PIB permettent également d'aller au-delà des apparences. La prise en compte non seulement de la richesse globale d'un pays, mesurée par le PIB, mais de la répartition réelle des revenus entre ses citoyens, peut ainsi conduire à repenser notre vision de la hiérarchie des nations.

Les données récemment compilées par la Luxembourg Income Study sur le revenu disponible par habitant (revenu disponible après impôts et transferts sociaux) montrent une réalité frappante : si la classe moyenne américaine a été la plus riche du monde à partir des années 1980, elle a été rejointe en 2010 par la classe moyenne canadienne, et elle est maintenant suivie de près par celles de la Norvège et des Pays-Bas, en raison de la stagnation des salaires de la majorité de la population américaine et d'une redistribution beaucoup plus efficace dans les autres pays.

De même, lorsque les indicateurs d'inégalité sont affinés en utilisant le revenu moyen réel plutôt que le PIB moyen par habitant, et en ne comparant que les 90 % inférieurs de la répartition du revenu, on constate que les États-Unis accusent un retard par rapport à la plupart des pays développés. Comme le montre l'édition 2015 du rapport économique du président, rédigé par des membres du Conseil des experts économiques, la croissance du revenu moyen réel des « moins riches » (90 % de la population) place les États-Unis derrière le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Allemagne et le Japon, dès 1970 et jusqu'à aujourd'hui<sup>10</sup>. De même, considérer les inégalités plutôt que la croissance permet de se faire une idée bien plus juste des dynamiques sociales en cours dans un pays donné.

Le cas de l'Inde est particulièrement intéressant à cet égard, car il met en évidence la relation complexe entre les inégalités, le PIB et le développement humain. Au cours des vingt-cinq dernières années, l'indice de développement humain (IDH) dans ce pays a enregistré le dix-huitième progrès le plus rapide au monde. L'espérance de vie a augmenté de dix ans, et la malnutrition chez les jeunes enfants a diminué de sept points de pourcentage. Mais ces progrès se sont ensuite ralentis, alors même que la croissance économique s'est accélérée. Le taux annuel de l'IDH a ainsi augmenté de 1,49 % entre 1990 et 2000 et de 1,67 % entre 2000 et 2010, mais son rythme de progression est tombé à 0,97 % entre 2010 et 2014, tandis que la croissance du PIB de l'Inde s'est poursuivie selon une trajectoire exponentielle, augmentant de près de 7 % en une année. L'ONU souligne que l'inégalité à elle seule explique la perte de près d'un tiers du niveau d'IDH de l'Inde, à commencer par l'inégalité dans l'éducation. En effet, outre qu'un peu plus de 40 % seulement des Indiens atteignent le niveau secondaire, il existe une inégalité considérable entre les sexes<sup>11</sup>.

Deuxième évolution majeure : Branko Milanović a montré que, alors que l'inégalité interne (au sein des pays) s'accroissait, l'inégalité internationale (entre les pays) avait au contraire commencé à diminuer à partir de 2000, mais à un rythme très lent. L'indice de Gini<sup>12</sup> des inégalités internationales non pondérées avoisine 0,55, soit le niveau d'un pays comme la Zambie, qui est l'un des plus inégaux de la planète. En bref, le monde est plus égalitaire qu'il y a trente ans, mais le niveau d'inégalité reste très élevé, et les pays qui le composent sont plus inégalitaires. L'évolution la plus remarquable à ce sujet est la diminution de l'inégalité internationale sous l'influence du développement de l'Asie mondialisée, en particulier de la Chine et de l'Inde. Il reste que, lorsque toutes les tendances sont combinées pour mesurer l'inégalité entre les citoyens du monde (en considérant tous les habitants de la planète, quel

que soit leur lieu de résidence), l'inégalité s'est accrue. La part des revenus du 1 % supérieur a augmenté de manière significative, tandis que les 50 % inférieurs ont stagné (*Rapport sur les inégalités mondiales*, 2018).

En somme, si l'économie sert à compter ce qui compte, cela doit être en comptant ce qui est égal ou inégal, et non pas en masquant cette inégalité par des mesures agrégées, comme la croissance. Et cette dernière nous cache encore de nombreuses autres facettes de notre bien-être.

1. La population « majoritaire » désigne, selon l'INED (Institut national d'études démographiques), « l'ensemble des personnes, numériquement les plus nombreuses, qui résident en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un DOM, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) ou native(s) d'un DOM ».

2. Finis Welch, « In Defense of Inequality », *The American Economic Review*, vol. 89, n° 2, 1999, p. 1-17.

3. Richard Wilkinson et Kate Pickett, *Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous*, Paris, Les Petits Matins, 2013.

4. Joseph Stiglitz, *Le Prix de l'inégalité*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2012.

5. Éloi Laurent, *L'Économie de la confiance*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2019.

6. Voir Éloi Laurent, *L'Impasse collaborative. Pour une véritable économie de la coopération*, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018.

7. Éloi Laurent, *The New Environmental Economics. Sustainability and Justice*, New York, Polity Press, à paraître en 2020.

8. Source : Measure of America, <http://www.measureofamerica.org/>.

9. Voir Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, « Why the Middle Class is Shrinking », *Harvard Business Review*, 5 novembre 2015.

10. Disponible en ligne : <https://www.gpo.gov/fdsys/pkg/ERP-2015/pdf/ERP-2015-chapter1.pdf>.

11. Programme des Nations unies pour le développement, *Human Development Report 2015 : Work for Human Development. Briefing Note for Countries on the 2015 Human Development Report : India*, [http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr\\_theme/country-notes/IND.pdf](http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/IND.pdf).

12. . L'indice de Gini est une mesure de la concentration des revenus au sein de la population, plus il se rapproche de 1, plus l'inégalité économique est grande. On peut choisir de

pondérer (ou non) cet indicateur au niveau mondial en fonction du poids démographique des pays du globe.

## CHAPITRE 5

### La fin du loisir

Les transformations actuelles du travail et du loisir, qui sont peut-être les métamorphoses sociales les plus significatives des dernières décennies, sont éclipsées par deux hypothèses trompeuses directement héritées de l'économie conventionnelle : la première qui lie l'augmentation de la croissance à l'augmentation de l'emploi ; la seconde qui postule une séparation nette entre travail et loisir, l'un étant censé être l'inverse de l'autre (les micro-économistes parlent de la « désutilité du travail » pour désigner la perte de temps libre liée à l'activité productive).

On peut d'abord montrer que croissance et emploi sont déconnectés en termes quantitatifs. Ainsi, aux États-Unis, la décennie 2000 a vu le PIB croître de 20 %, tandis que les créations nettes d'emplois reculaient de 1 %. En France, au cours des années récentes, croissance du PIB et créations d'emplois paraissent également emprunter des directions contradictoires : 1,2 % de croissance du PIB s'est traduit par 82 300 créations nettes d'emplois dans le secteur marchand en 2015, tandis que 187 200 emplois marchands créés ont correspondu à 1,1 % de croissance du PIB en 2016.

Mais la véritable question est celle de la relation entre augmentation de la croissance et qualité de l'emploi. De ce point de vue, le taux de

chômage est devenu presque aussi trompeur que le PIB en tant que variable de compréhension et de pilotage des économies contemporaines. D'une certaine manière, le taux de chômage est le nouveau PIB.

Le cas des États-Unis est, à nouveau, tout à fait révélateur. Avec 3,8 % de chômage, le pays connaît un plein emploi appauvrissant : les travailleurs doivent cumuler plusieurs emplois mal payés pour parvenir à un revenu décent (le plein emploi signifie, pour ces travailleurs, le fait de travailler tout le temps), cette charge excessive de travail améliorant le taux de chômage, mais dégradant leur bien-être, à commencer par leur santé physique et mentale. Cette situation nous renvoie à la nécessité de raisonner à partir du niveau des inégalités (la répartition) plutôt que de celui de la croissance (la production). Dans une économie fracturée par de fortes inégalités, le taux de chômage comme la croissance ne nous disent presque plus rien d'intéressant sur l'état de la société. Ainsi, aux États-Unis, il aura fallu dix ans pour que la « reprise économique » se traduise par une hausse des salaires, compte tenu du niveau des inégalités, alors même que le taux de chômage est très vite passé en dessous de 5 %. Le temps pour l'économie américaine d'être menacée de récession à nouveau ! En France, la révolte des Gilets jaunes a également souligné ce déplacement de la question sociale de l'emploi vers le pouvoir d'achat et la qualité de vie. Il s'agit au demeurant d'un problème mondial.

La rémunération du travail, dix ans après la « grande récession », est ainsi retombée à son plus bas niveau depuis 2008. Dans son rapport de 2018 sur les conditions salariales<sup>1</sup>, l'Organisation internationale du travail (OIT) note que, dans les pays avancés du G20, la croissance des salaires réels est passée de 1,7 % en 2015 à 0,9 % en 2016 et à 0,4 % en 2017. En Europe occidentale, la croissance des salaires réels est passée de 1,6 % en 2015 à 1,3 % en 2016, et a encore diminué pour atteindre environ

zéro en 2017. Or les salaires représentent entre 60 % et 80 % du revenu dans les pays les plus développés, tels ceux de l'UE. La reprise mondiale annoncée est, dans les faits, une récession du pouvoir d'achat.

Le chômage moyen corrigé des variations saisonnières dans les pays de l'UE-28 avoisinait 7,5 % en 2017, soit le taux le plus bas enregistré dans l'Union depuis décembre 2008. C'est aussi l'année où les salaires réels ont totalement stagné, à 0 % d'augmentation. Les trois années de reprise économique où la croissance a augmenté à nouveau – 2010, 2011 et 2012 – ont abouti sur le continent à une perte cumulée de 1,7 % de salaire réel. Le cas de l'Allemagne est intéressant à cet égard, avec un taux de chômage quasiment divisé par trois entre 2007 et 2017 (d'environ 9 % à environ 3 %) et des salaires réels atones.

Dans l'ensemble, cette dissociation entre salaires et productivité du travail explique pourquoi, dans de nombreux pays, la part des revenus du travail (ou « part du travail », c'est-à-dire la part de la rémunération du travail dans le PIB) reste largement inférieure aux niveaux du début des années 1990. « Il est déroutant d'observer que, dans les économies à haut revenu, la lente croissance des salaires coexiste avec la reprise de la croissance du PIB et la baisse du chômage », note l'OIT.

Ce rapport, qui fait preuve d'une certaine lucidité empirique, révèle en même temps l'incroyable force d'inertie de la croyance dans la croissance. Le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, explique ainsi dans sa préface : « Ces salaires qui stagnent sont un obstacle à la croissance économique. » Si l'injuste rémunération des travailleurs pose problème, c'est parce qu'elle entrave la croissance !

Au-delà du niveau des salaires, la satisfaction au travail est également un enjeu central. Au Royaume-Uni, le taux de chômage de 2016 était non seulement l'un des plus bas de l'Union européenne, mais aussi le plus bas qu'ait connu le pays depuis dix ans. Cependant, un sondage a montré la distance qui sépare un faible taux de chômage et un niveau élevé de

bien-être au travail<sup>2</sup>. Plus de la moitié des travailleurs britanniques interrogés (54 %) estimaient que leur employeur ne se souciait pas de leur santé et de leur bien-être tant qu'ils accomplissaient leur travail. Parmi eux, 48 % ont déclaré que cela les avait amenés à se sentir moins motivés, un tiers déclarant avoir envisagé de chercher un nouvel emploi en conséquence. Le bien-être au travail est donc un indicateur clé. En France, le développement de la solitude au travail, en dépit des améliorations macroéconomiques enregistrées par le taux de chômage ou la croissance, est une des tendances préoccupantes auxquelles il faut tenter de remédier.

La question du bien-être au travail renvoie à celle, plus importante encore, de l'envahissement du bien-être par le travail. Si travail et loisir ne sont plus clairement séparés, mais au contraire de plus en plus brouillés par la transition numérique, celle-ci ne conduit pas comme on le dit trop souvent à la « fin du travail », mais à la *fin du loisir*.

Dans *La Richesse des nations* (1776), Adam Smith décrit la dynamique économique fondamentale de création de richesse en trois étapes clés : division du travail, accroissement de la productivité, élévation des niveaux de vie. La transition numérique induit une autre dynamique : confusion du travail, fin du loisir, baisse de la qualité de vie. Elle appelle donc de nouveaux indicateurs, mesurant ce que l'on pourrait appeler de manière inquiétante la productivité du loisir.

Des travaux récents montrent de quelle manière le numérique, loin d'abolir le travail humain, le dégrade et, à certains égards, l'intensifie<sup>3</sup>. Ce qu'il abolit vraiment, c'est le loisir, en mettant à la disposition des employés les mêmes outils pour le loisir et pour le travail. Le loisir lui-même devient un travail : la « présence » sur les réseaux sociaux est une pratique professionnelle. L'empire du travail ne s'arrête plus à la porte des transports ou du domicile. C'est ce que l'on nomme le *blurring* (« floutage »), un nom bien trop sympathique pour désigner l'effacement



de la frontière entre travail et loisir. Il s'agit en réalité d'un impérialisme du travail et d'une abdication du loisir qu'il faut mesurer et atténuer en sortant des modèles de l'économie conventionnelle.

1. Organisation internationale du travail, *Global Wage Report 2018/19 : What Lies Behind Gender Pay Gaps*, Genève, International Labour Office, 2018.

2. Grace Connolly, « Misplaced Management Priorities Fuel Sickie Culture », Investors in People, <https://www.investorsinpeople.com/press/misplaced-management-priorities-fuel-sickie-culture>.

3. Voir notamment les travaux éclairants du sociologue Antonio Casilli.

## CHAPITRE 6

### La maladie de la croissance

Quand on décide de sortir de la croissance, comme l'a fait la Nouvelle-Zélande en 2019 en adoptant son « budget du bien-être », la première exigence est de donner la priorité à la santé, physique comme mentale. La maladie de la croissance est justement la pathologie qui empêche de voir la dégradation manifeste du bien-être humain au nom de la « bonne santé » du PIB. Cette affection mentale a partie liée avec la psychologie positive en vogue aux États-Unis, qui promet à toutes et tous que, si les temps actuels sont durs, demain sera forcément meilleur, à condition d'y croire.

Les États-Unis – encore et toujours eux –, qui avaient l'une des plus hautes espérances de vie de la planète dans les années 1960, présentent désormais l'incroyable particularité de voir leur espérance de vie reculer, alors même que leurs dépenses de santé sont les plus élevées au monde. Les derniers chiffres publiés par les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) fin 2018 sont éloquent<sup>1</sup> : l'espérance de vie moyenne est passée dans le pays de 78,9 ans en 2014 à 78,7 ans en 2015, est demeurée inchangée entre 2015 et 2016, puis a encore diminué entre 2016 et 2017. Elle se situe actuellement à 78,6 ans.

Une comparaison avec la France révèle que le problème ne tient pas seulement à la situation des cinq dernières années. Selon l'INED<sup>2</sup>, si

l'espérance de vie des hommes était identique en France et aux États-Unis en 1980, et si l'avantage des Françaises sur les Américaines ne dépassait pas 1 an, en 2017 l'espérance de vie de ces dernières accuse plus de 4 ans de retard par rapport à celle des Françaises, et l'écart est de plus de 3 ans du côté des hommes.

Là aussi, la croissance a joué un rôle de paravent et d'accélérateur de la grave crise sanitaire américaine. La « bonne santé » des marchés fait oublier la morbidité et la mortalité des humains ; aux États-Unis, le système de santé, privé, nourrit le PIB sans protéger les personnes.

La maladie de la croissance a été révélée par un article de 2017 des économistes Angus Deaton et Anne Case. La dégradation des conditions de travail (conduisant à une hausse des pathologies physiques et mentales) et la stagnation des niveaux de vie a engendré une désocialisation qui a conduit à l'émergence de comportements de plus en plus destructeurs pour les vies humaines : surconsommation d'alcool et de drogue, obésité, etc. Le suicide compte parmi les dix principales causes de décès chaque année depuis 2008, et les taux de suicide ont augmenté pour atteindre 14 pour 100 000 en 2017 (contre 10,5 pour 100 000 en 1999).

Or cette crise sanitaire (dans les faits, la mort de centaines de milliers de personnes) a nourri la croissance en raison du développement des opioïdes, lesquels représentent désormais un marché de 15 milliards de dollars et ajoutent encore aux graves problèmes de santé des Américains. Une forte augmentation du nombre de décès par surdose de drogues impliquant des opioïdes synthétiques autres que la méthadone a ainsi été observée entre 2016 et 2017, en particulier du fait du fentanyl, de ses analogues et du tramadol (45 % d'augmentation au cours de cette période pour ces produits). La « crise des opioïdes », visant à atténuer la dégradation de la santé elle-même masquée par l'augmentation de croissance, a simultanément rapporté des milliards de dollars et coûté

des centaines de milliers de vies humaines. Aux États-Unis, on peut littéralement dénoncer les ravages de l'« opium de la croissance ».

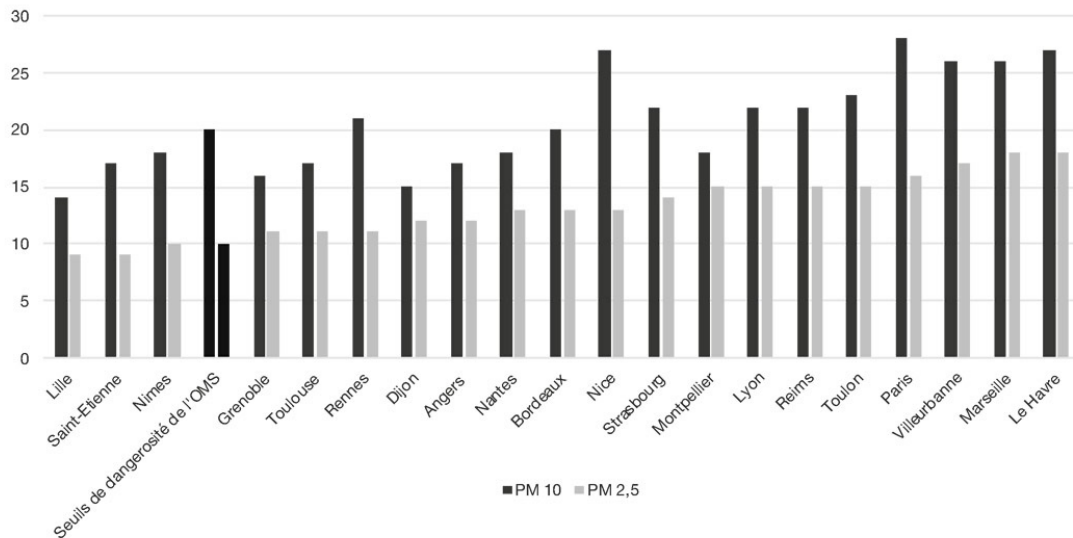
La croissance ne se contente pas d'occulter la relation essentielle entre bien-être, santé et écosystèmes ; elle la déstabilise profondément.

Le problème de la pollution urbaine l'illustre bien. La pollution urbaine est un fléau mondial dont les conséquences en termes de mortalité et de morbidité se mesurent désormais précisément<sup>3</sup>. On peut établir un lien direct entre pollution urbaine et santé, comme le fait explicitement l'indice de la qualité de l'air vitale (Air Quality Life Index), qui mesure le gain potentiel d'espérance de vie que les communautés humaines pourraient connaître si elles réduisaient la pollution de l'air pour se conformer aux directives de l'Organisation mondiale de la santé ou aux normes nationales. Les études fondées sur cet indice montrent qu'une exposition continue à 10 microgrammes supplémentaires par mètre cube de PM<sub>2,5</sub> réduit l'espérance de vie d'un an – les PM<sub>2,5</sub> étant les plus petites particules fines mesurées, et de ce fait les plus dangereuses pour le système respiratoire humain.

En France continentale, la pollution par les seules particules fines occasionne plus de 48 000 décès chaque année (décès dits évitables), soit environ 8 % de la totalité des décès. Cela représente autant que la mortalité due à l'alcool<sup>4</sup>, et correspond à une perte moyenne d'espérance de vie à 30 ans de 9 mois<sup>5</sup>. Si l'on y ajoute l'impact sanitaire de deux autres polluants atmosphériques majeurs (ozone et dioxyde d'azote), c'est environ 58 000 morts prématurées qu'il faut déplorer, soit de l'ordre de 10 % de l'ensemble des décès en France<sup>6</sup>.

Dans leur grande majorité, les villes françaises dépassent les seuils de sécurité de l'OMS en matière de pollution aux particules fines. Ainsi, dix-sept des vingt plus grandes villes françaises ont excédé les normes pour les particules PM<sub>2,5</sub> en 2016 (dernières données disponibles, voir graphique 2).

**Graphique 2. La qualité de l'air dans les vingt plus grandes villes françaises en 2016  
(exposition annuelle)**



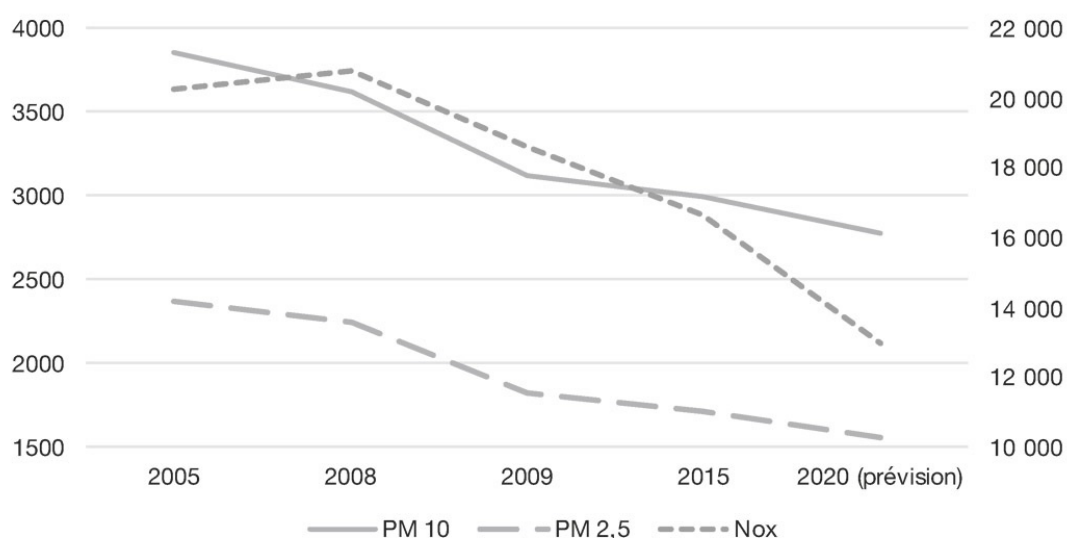
Source : OMS, mise à jour 2018.

Deux problèmes doivent être bien distingués. Le premier tient à l'exposition annuelle à la pollution urbaine ; le second, à l'exposition journalière<sup>7</sup>. L'agglomération lilloise, où 1 700 personnes meurent prématurément de la pollution aux particules fines chaque année<sup>8</sup>, illustre l'utilité de cette distinction. Lille est la grande ville de France la moins polluée, selon les mesures annuelles (voir graphique 2), mais elle est la plus polluée du point de vue du dépassement des seuils sanitaires journaliers de PM2,5 : pour l'année 2018, elle a enregistré 67 pics de pollution, contre 41 pour Paris.

Les solutions structurelles à ce grave problème de santé publique sont connues et expérimentées chez nos voisins européens. L'une d'entre elles consiste à créer dans les villes françaises des zones de faible émission en utilisant un système de vignette qui conditionne l'usage des véhicules à leur niveau de pollution (Crit'Air) – comme cela a été fait à Paris et, plus récemment, à Grenoble. Les exemples de réussite de cette

politique ne manquent pas<sup>9</sup>, à commencer par celui de Berlin, qui a introduit ce système avec succès à partir de 2008 (voir graphique 3). Les solutions conjoncturelles consistent à rendre légalement obligatoires les alertes au dépassement des seuils journaliers PM2,5 (seules les PM10 sont aujourd'hui concernées par les alertes) et à les assortir de mesures de restriction de la circulation automobile, tout en poursuivant l'alignement de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence<sup>10</sup>. Cette démarche visant à limiter les pollutions locales aurait un effet collatéral positif sur la réduction de la pollution globale (les émissions de gaz à effet de serre).

**Graphique 3. Principaux polluants automobiles à Berlin, 2005-2020, en tonnes par an**



Source : Ville de Berlin.

La santé environnementale est une solution incontournable à la crise sanitaire actuelle : l'écologie, c'est la santé. Et les indicateurs utilisés ont une importance cruciale. On peut en effet calculer les dépenses de santé de deux manières différentes. La première consiste à utiliser l'indicateur

appelé « valeur d'une vie statistique », qui attribue une valeur monétaire à la vie humaine et calcule ensuite la valeur agrégée pour la rapporter au PIB. Ce calcul est doublement contestable.

Les indicateurs monétaires de la vie humaine reposent sur la « disposition à payer » des individus pour vivre (ou survivre), autrement dit leur volonté de payer pour réduire un risque fatal. D'un point de vue collectif, ils représentent donc la valeur économique pour la société de la réduction de l'incidence statistique des décès prématurés dans la population. Une des méthodes de calcul de cette valeur de la vie consiste à agréger les pertes de consommation ou de revenus induites par un décès prématuré. Ces indicateurs sont largement utilisés pour élaborer des politiques de réglementation (pollution, accidents de la route, préoccupations environnementales, etc.), mais ils sont éthiquement très fragiles.

Premièrement, la valeur statistique de la vie humaine est, par construction, plus élevée pour les pays riches que pour les plus pauvres (l'OCDE estime qu'une vie aux États-Unis vaut presque quatre fois plus qu'une vie en Chine). Deuxièmement, la monnaie n'ayant pas la même valeur d'un humain à l'autre, il est très difficile de penser que l'agrégation des préférences peut conduire à établir une valeur fiable. Ces méthodes peuvent en outre conduire à des politiques contre-indiquées, préconisant implicitement, par exemple, de réduire la pollution de l'air dans les pays riches, même si beaucoup plus de personnes en meurent dans les pays en développement, mais à un coût économique globalement inférieur. Ainsi, selon cette méthode, plus de personnes meurent de la pollution de l'air en Turquie qu'au Royaume-Uni et pourtant, le coût économique global semble être beaucoup plus élevé au Royaume-Uni qu'en Turquie.

Rapporter ce coût monétaire au PIB laisse entendre que la perte d'une vie humaine est un problème parce qu'elle « retire » de la

croissance, inversant complètement l'ordre des priorités entre le bien-être humain et la croissance économique.

Une méthode alternative consisterait à mesurer non pas la valeur monétaire des vies humaines, mais la perte d'espérance de vie liée aux mauvaises conditions environnementales et le coût social du traitement des pathologies liées aux conditions environnementales (comme les maladies respiratoires chroniques ou, pire, les cancers résultant de l'exposition à la pollution urbaine). On comparerait ensuite ce dernier non pas au PIB, mais aux dépenses de santé totales, et l'on montrerait ainsi comment l'adoption de politiques environnementales ambitieuses pourrait conduire à améliorer le bien-être humain tout en réduisant les dépenses de santé.

En clair, on ne montrerait pas, pour le déplorer, que la pollution urbaine coûte « 250 milliards d'euros », soit « 0,5 % de croissance », mais « 1 an d'espérance de vie » et « 10 % des dépenses de santé ». On passerait ainsi d'une logique comptable à une logique humaine, et d'une logique de dépenses à une logique d'économies.

Ce changement de référentiel est beaucoup plus qu'une question scientifique. Il met directement en jeu les politiques publiques. Certaines politiques environnementales, comme celles visant à contraindre le trafic automobile dans les centres urbains, induisent un coût économique apparent qui peut décourager les pouvoirs publics, dès lors qu'ils ne prennent pas en compte dans leur décision ses coûts cachés. Les mesures destinées à réduire la pollution atmosphérique urbaine auront ainsi un impact économique qu'il convient de mettre en regard, notamment, des économies en matière de dépenses de santé et de l'amélioration du bien-être résultant de l'allongement de l'espérance de vie (cette comparaison mobilisant une analyse dite « multicritères », loin du simplisme trompeur de l'analyse coût-bénéfice monétarisée). Sortir



de la croissance c'est d'abord revenir à l'essentiel : la santé conjointe des humains et des écosystèmes.

1. « Mortality in the United States, 2017 », NCHS Data Brief n° 328, novembre 2018.
2. Gilles Pison, « Pourquoi l'espérance de vie augmente-t-elle moins vite en France ? », *Population et Sociétés*, n° 564.
3. Voir les évaluations de l'OMS : [https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-\(outdoor\)-air-quality-and-health](https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambient-(outdoor)-air-quality-and-health).
4. Autrement dit, l'inhalation forcée de particules fines cause au sein de la population française autant de décès que la consommation volontaire d'alcool.
5. Source : Santé publique France. M. Pascal, P. de Crouy Chanel, M. Corso, S. Medina, V. Wagner, S. Gorla *et al.*, « Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique », juin 2016.
6. Source : EEA, *Air Quality in Europe. 2018 Report*.
7. En plus de ses seuils de sécurité annuels (voir graphique 1), l'OMS recommande en effet de ne pas excéder une exposition de 25 microgrammes par mètre cube moyenne sur 24 heures pour les PM<sub>2,5</sub> et 50 microgrammes par mètre cube moyenne sur 24 heures pour les PM<sub>10</sub>.
8. Source : Santé publique France.
9. En 2018, on compte 227 de ces zones dans l'Union européenne, dont seulement 2 en France, contre 108 en Italie et 83 en Allemagne.
10. La France est encore très loin d'une sortie du diesel, en dépit d'immatriculations en net recul depuis que la fiscalité antiécologique mise en place à la fin des années 1970 a commencé à être corrigée. Le parc automobile français particuliers et utilitaires (celui qui pollue les systèmes respiratoires des habitants des centres urbains) est en 2017 diésélisé aux deux tiers (67 %), le nombre de véhicules particuliers diesel n'ayant reculé pour la première fois qu'en 2017, tandis que le nombre d'utilitaires diesel continue d'augmenter (source : INSEE). L'alignement progressif de la fiscalité du diesel sur celle de l'essence se justifie donc pleinement.

## CHAPITRE 7

### La mondialisation de la solitude

Dans le premier chapitre de son *Éthique à Nicomaque*, ouvrage matriciel de la quête humaine de félicité, Aristote remarquait que, si tous les humains sont à peu près d'accord pour penser qu'une vie réussie est une vie heureuse, ils ne sont pas capables de s'entendre sur une conception commune du bonheur. Qu'en est-il aujourd'hui ? Les habitants des différents pays du monde partagent-ils la même conception du bonheur ? La dernière édition du Rapport mondial sur le bonheur<sup>1</sup>, désormais annuel, offre de précieux éclairages sur le sujet.

Il existe d'abord des différences considérables en termes de niveau de satisfaction dans la vie<sup>2</sup> : le niveau moyen de satisfaction dans la vie au sein des dix pays où les habitants se déclarent le plus heureux est deux fois et demi plus élevé que dans les dix pays situés en bas de classement (tableau 3).

**Tableau 3. Niveau de satisfaction dans la vie, moyenne 2016-2018**

| Les dix pays « les plus heureux »<br>(score de 0 à 10) | Les dix pays « les moins<br>heureux » (score de 0 à 10) |
|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1. Finlande (7,769)                                    | 147. Haïti (3,597)                                      |
| 2. Danemark (7,600)                                    | 148. Botswana (3,488)                                   |
| 3. Norvège (7,554)                                     | 149. Syrie (3,462)                                      |

|                             |                                        |
|-----------------------------|----------------------------------------|
| 4. Islande (7,494)          | 150. Malawi (3,410)                    |
| 5. Pays-Bas (7,488)         | 151. Yémen (3,380)                     |
| 6. Suisse (7,480)           | 152. Rwanda (3,334)                    |
| 7. Suède (7,343)            | 153. Tanzanie (3,231)                  |
| 8. Nouvelle-Zélande (7,307) | 154. Afghanistan (3,203)               |
| 9. Canada (7,278)           | 155. République centrafricaine (3,083) |
| 10. Autriche (7,246)        | 156. Soudan du Sud (2,853)             |

Source : *World Happiness Report 2019*.

Note : La France est 24<sup>e</sup> sur 156 avec un score de 6,592, très proche des pays de tête.

Fait plus intéressant encore : les pays du monde où le bonheur est le plus élevé sont homogènes s'agissant non seulement de leur haut niveau de bonheur, mais également des différents déterminants de ce niveau. À l'inverse, on observe entre les pays les plus mal classés de grandes disparités en ce qui concerne les ressorts de ce faible niveau de bonheur.

Ces données font apparaître un résultat capital : l'importance des liens sociaux pour le bonheur, et ce partout sur la planète. Ce sont avant tout les autres humains qui rendent les humains heureux. C'est vrai pour une grande majorité de pays, quels que soient leur niveau de développement économique et leur localisation géographique. Le revenu est bien entendu un facteur déterminant du bonheur, mais ce n'est pas le plus fondamental : les liens sociaux le sont davantage<sup>3</sup>.

Évalués sur les quinze dernières années pour la quasi-totalité des pays du monde, les déterminants du bonheur sont ainsi, par ordre d'importance : les liens sociaux (qui expliquent 34 % du niveau de bonheur), suivis du PIB par habitant (26 %), de l'espérance de vie en bonne santé (21 %), de la liberté de pouvoir faire des choix concernant sa vie (11 %), du niveau de générosité (5 %) et enfin, négativement, du niveau de la corruption (3 %). Les liens sociaux expliquent aussi les

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

variations du bonheur dans le temps. De 2005 à 2018, ils ont constitué un facteur d'explication plus puissant que le revenu par habitant. Celui-ci est également dépassé par la liberté de pouvoir faire des choix touchant à la conduite de sa propre existence.

Si la relation entre bonheur et revenu paraît solide lorsque ces deux variables sont mises en concurrence, elle disparaît en partie dès que d'autres déterminants, tels que les liens sociaux et la liberté personnelle, sont pris en compte. En d'autres termes, la simple corrélation entre le PIB par habitant et la satisfaction de la vie cache d'autres déterminants plus importants du bonheur.

De ces observations découle une recommandation simple, mais essentielle : si les gouvernements entendent augmenter le niveau de bonheur de leurs citoyens, ils doivent en améliorer directement les ressorts les plus décisifs, et non compter sur un illusoire ruissellement de la croissance vers le bonheur.

De ce point de vue, la montée en puissance de l'isolement social et de la solitude dans de nombreux pays contrevient frontalement à la raison essentielle pour laquelle les humains sont heureux. Ce phénomène est encore trop méconnu et insuffisamment pris en charge par les politiques publiques.

Le cas américain sert, une fois encore, de point d'entrée éclairant. Les années 2010 ont vu un recul important du bonheur et du bien-être chez les Américains, en dépit de l'amélioration de l'état de l'économie, mesuré après la récession de 2009 par des variables telles que la croissance économique, les marchés boursiers ou les profits des entreprises. Malgré cette « reprise » (dont les bénéfices ont été captés par une infime part de la population), le bonheur chez les adultes n'est pas revenu à son niveau des années 1990, poursuivant un lent déclin en cours depuis au moins 2000 (selon les données de la General Social Survey, l'enquête de référence en la matière aux États-Unis).

Ce déclin du bonheur (et non plus, comme on le pensait, sa stagnation) est à rapprocher du développement de l'isolement social, que l'on désigne désormais sous le nom d'« épidémie de solitude <sup>4</sup> ».

Des données très récentes nous permettent d'approfondir notre compréhension du phénomène. La General Social Survey nous apprend ainsi que, en 2018, pour la première fois depuis que ces données existent, une majorité d'Américains âgés de 18 à 34 ans (51 %) déclaraient ne pas avoir de « partenaire stable » ; ils étaient 33 % en 2004 (ce même chiffre étant quasiment stable entre 1986 et 2004 – autour d'un tiers).

L'essor de la solitude et de l'isolement aux États-Unis, dont on peut penser qu'il préfigure une tendance généralisée dans les pays de l'OCDE (déjà repérable au Royaume-Uni, au Canada et en France), touche notamment les plus jeunes. C'est qu'il y a un lien entre l'emprise de la transition numérique et le déclin du bonheur <sup>5</sup>. Le bonheur et la satisfaction dans la vie chez les adolescents américains, qui a régulièrement augmenté entre 1991 et 2011, a soudainement diminué après 2012. En outre, de nombreux indicateurs dessinant les contours d'une nouvelle fragilité psychologique (dépression, idées suicidaires, automutilation) ont fortement augmenté chez les adolescents depuis 2010, en particulier chez les filles et les jeunes femmes.

Il s'agit d'un phénomène social complexe qui résulte vraisemblablement d'un faisceau d'explications – parmi lesquelles l'angoisse qui résulte d'une véritable professionnalisation de l'enfance, toute entière tournée vers la performance scolaire – mais il serait hasardeux, et même périlleux, de ne pas souligner le rôle central qu'y joue l'hyperconnexion numérique. Ainsi, en 2017, les adolescents américains de 17-18 ans consacraient plus de six heures par jour de leur temps libre à seulement trois médias numériques : Internet, réseaux sociaux et SMS. Deux activités qui ont une importance décisive sur le bonheur déclinaient en parallèle : le temps de repos et la socialisation

(voir des amis, se rendre à des fêtes). Des études robustes indiquent un lien clair entre usage des réseaux sociaux et sentiment d'isolement social<sup>6</sup>.

La connexion numérique semble donc jouer contre la relation sociale : les réseaux sociaux dévorent les liens sociaux, ce qui mine le bien-être. Ce phénomène est-il ou deviendra-t-il mondial ? Il y a tout lieu de le croire.

On peut d'abord penser que l'isolement social est un phénomène biologique avant d'être un problème social : lié au vieillissement, il est donc appelé à se diffuser dans le monde<sup>7</sup>.

On peut de plus, avec un certain nombre de sociologues contemporains, penser que l'isolement social est un phénomène inhérent à la modernité, et qu'il est donc amené à se répandre avec la mondialisation et l'urbanisation. Il s'agit ici d'une solitude choisie plus que subie, notamment dans les villes, conçues en partie pour échapper à la pression de la famille, du groupe ou de la communauté. Mais il faut actualiser cette vision de la solitude comme signe de la modernité à la lumière de l'isolement social subi, symptôme de précarité.

Dans le monde du travail notamment se développe, à l'ombre du « management collaboratif », un double isolement qui contribue à l'« épidémie de solitude ». De nouvelles contraintes de travail isolent de plus en plus les individus de leur famille, de leurs amis, autrement dit de leur réseau de sociabilité, tandis que la solitude grandit aussi sur le lieu de travail même. Se superposent donc l'isolement social par le travail et la solitude au travail.

L'isolement par le numérique, enfin, est appelé à se diffuser avec la diffusion des usages numériques. La transition numérique est en effet, à l'évidence, un phénomène mondial, à l'exception de la Corée du Nord. Certes, le taux de connexion à Internet en Chine n'est que de 52 % (pas si loin de l'Italie, à 65 %), et cet accès est étroitement contrôlé, mais cela

représente tout de même près de 750 millions de personnes touchées par la transition numérique et son mode de vie. Au niveau mondial, un tiers de la population utilise Facebook (contre 75 % en Amérique du Nord), mais les utilisateurs asiatiques sont 730 millions, soit plus d'un tiers du total mondial. Youtube ou Whatsapp touchent 20 % de la population de la planète.

Qui plus est, les usages numériques se mondialisent à grande vitesse sous l'influence des États-Unis – influence qui ne fait que se renforcer. L'exportation du style de vie américain n'est pas du tout en déclin, contrairement à ce que laisserait penser une approche pluriculturelle naïve. Elle s'opère désormais davantage par les tuyaux que par les contenus. Et cette diffusion est encore plus culturellement uniformisatrice qu'auparavant. Certes, il existe désormais des séries télévisées françaises, mais leur format et leur écriture sont directement calqués sur ceux des créations américaines. Certes, les sites et les blogs les plus visités en France sont français, mais ils le sont *via* des appareils numériques conçus dans la Silicon Valley. Certes, il existe un Twitter, un Youtube et un Instagram français, mais tous ces sites sont californiens, et c'est là-bas que sont définies les règles d'accès et d'utilisation. Cette convergence numérique, particulièrement tangible chez les plus jeunes, porte en elle un risque de fragmentation sociale.

L'isolement social est d'ailleurs en train de devenir un marché, des entreprises « bienveillantes » proposant d'y remédier grâce à des outils technologiques. Le raisonnement est le suivant : le vieillissement étant un phénomène mondial, l'isolement social ne peut que croître, et son remède est la connexion numérique. On propose donc, pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées, ce qui constitue la principale cause de l'isolement social des jeunes.

Cette dégradation des liens sociaux importe infiniment plus que la croissance économique qu'il est possible de tirer du capitalisme

numérique. Les liens sociaux déterminent le bonheur, mais aussi la santé et, au-delà, la possibilité d'une démocratie robuste et vivante – perspective qui s'éloigne à toute vitesse dans notre monde obnubilé par la croissance.

1. *World Happiness Report 2019* : <https://s3.amazonaws.com/happiness-report/2019/WHR19.pdf>.

2. Cette satisfaction est évaluée de manière subjective au moyen d'une échelle graduée de 0 à 10. La question posée par les enquêteurs à un échantillon représentatif de la population du pays en question est la suivante : « Imaginez une échelle graduée de 0 à 10. Le sommet de l'échelle représente la meilleure vie possible pour vous et le bas de l'échelle représente la pire vie possible pour vous. Où vous situez-vous personnellement sur cette échelle en ce moment ? »

3. Les liens sociaux sont évalués par la variable « *social support* », ou soutien social, qui correspond à la moyenne nationale des réponses binaires (0 ou 1) à la question du sondage mondial Gallup : « Si vous aviez des problèmes, avez-vous des parents ou des amis sur lesquels vous pouvez compter pour vous aider quand vous en avez besoin ? »

4. Pour une description et une analyse de ce phénomène aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France, voir Éloi Laurent, *L'Impasse collaborative*, op. cit.

5. Jean M. Twenge, « The Sad State of Happiness in the United States and the Role of Digital Media », in *World Happiness Report 2019*.

6. Brian A. Primack *et al.*, « Social Media Use and Perceived Social Isolation Among Young Adults in the U.S. », *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 53, n° 1, 2017, p. 1-8.

7. T. Fokkema, J. De Jong Gierveld et P.A. Dykstra, « Cross-national differences in older adult loneliness », *Journal of Psychology*, vol. 146, n° 1/2, 2012, p. 201-229.



## CHAPITRE 8

### La récession démocratique

Selon les chiffres de la croissance du PIB, la « grande récession » de 2009 s'est officiellement terminée en 2010 pour les États-Unis et en 2013 pour l'Union européenne. Pour l'économie mondiale, elle n'a jamais eu lieu. En fait, la rupture entre gouvernants et gouvernés dans les régimes les plus démocratiques de la planète a commencé au moment précis de la reprise économique. Autrement dit, la reprise économique a coïncidé avec la récession démocratique.

On pourrait penser que la croissance économique est une des causes profondes des progrès de la démocratie dans le monde, l'élévation des niveaux de vie entraînant naturellement l'expansion des libertés civiles et des droits politiques. La réalité est beaucoup plus complexe : il existe des pays immensément riches, mais non démocratiques, et qui ne montrent aucune velléité de le devenir (l'Arabie Saoudite, Singapour), des pays relativement pauvres qui le sont (Inde, Ghana), et toute une palette de situations intermédiaires.

Deux dynamiques n'en restent pas moins vraies. La première est la progression de la démocratie dans la seconde moitié du  $xx^e$  siècle. L'indicateur connu sous le nom de « *polity score* » mesure la qualité des régimes politiques sur une échelle de vingt points allant de -10 (monarchie héréditaire) à +10 (démocratie consolidée). Pour le monde,

en moyenne, ce score est passé de 0 en 1950 à -2,5 à la fin des années 1970, puis à +2,5 au début des années 2000, et il atteint aujourd'hui près de 4. Si le monde était un pays, il serait presque une démocratie. L'amélioration de la qualité de la gouvernance au cours des cinq dernières décennies est manifeste, et l'histoire du développement économique mondial s'enrichit d'un récit de progrès politiques.

Les données compilées par le *think tank* Freedom House, qui remontent au début des années 1970, confirment cette dynamique. En 1972, il y avait deux fois plus de pays non libres que de pays libres. En 2018, le monde comptait beaucoup plus de pays libres (88, soit 45 %) que de pays non libres (48, soit 25 %). Corrigés par la pondération démographique, ces résultats sont encore en faveur du progrès : 39 % de la population mondiale vit dans des pays libres, contre 37 % dans des pays non libres.

Mais la dernière décennie a vu une récession démocratique inquiétante<sup>1</sup>. Au cours de cette période, cent cinq pays ont connu une diminution nette des libertés, et seulement soixante et un ont bénéficié d'une amélioration nette de ces indicateurs. Le nombre de pays affichant une baisse de liberté en 2016 (soixante-douze) est le plus important enregistré depuis le début de la période de recul, il y a dix ans. Alors qu'il avait continuellement baissé de 1987 à 2007, le nombre de pays non libres a augmenté de 2007 à 2017 pour atteindre 25 % (le nombre de pays libres suivant une dynamique inverse). Le phénomène touche tous les continents, puisque sont concernés des pays aussi éloignés que la Turquie, la Hongrie, la République dominicaine, le Honduras, la Russie, le Mexique, le Kenya, le Burundi ou encore l'Azerbaïdjan. Nous sommes pourtant dans une période relativement apaisée sur le plan géopolitique. La dynamique est donc interne aux pays.

L'examen des données disponibles laisse penser que cette récession démocratique – la démocratie étant mesurée par les libertés civiles et les

droits politiques – a commencé en 2008 en Europe centrale et orientale. Cette région, qui a été l'épicentre de la Première Guerre mondiale et de l'effondrement de la civilisation européenne qui s'en est suivi, abrite, un siècle plus tard, les pays symboles de la plus grave crise de la démocratie depuis cinquante ans, crise qui a longtemps été masquée, anesthésiée, par la croissance économique.

Passée en dix ans du statut d'espoir à celui de menace, la Hongrie est bien entendu le cas le plus emblématique, mais ce n'est pas le seul. Des pays où les droits et les libertés étaient considérés comme très limités dans les années 1980 sont devenus dans les années 2000 des démocraties accomplies, avant de voir ces droits et libertés se racornir à partir des années 2010.

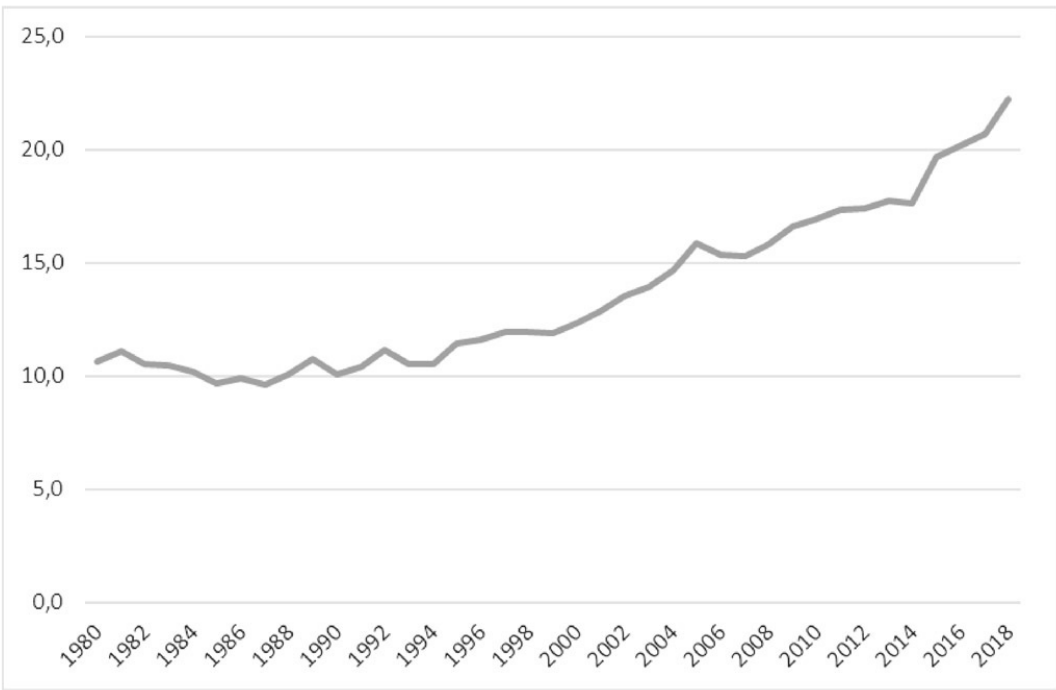
Pourquoi la récession démocratique a-t-elle débuté dans ces pays ? Sans doute parce que la démocratie y était plus fragile qu'ailleurs. Ces nations, qui étaient les plus jeunes démocraties du monde et avaient fait le choix de rejoindre l'Union européenne après la chute du mur de Berlin, ont été en grande partie laissées à elles-mêmes face à la grande récession. L'effondrement démocratique de l'Europe centrale et orientale a un rapport direct avec les failles de la solidarité européenne.

Plus généralement, comment expliquer cette récession démocratique ? La démocratie est aujourd'hui minée par une polarisation destructrice qui résulte pour partie de la crise des inégalités détaillée au chapitre 4 et pour partie de la crispation identitaire qui en découle. Ce que les médias ont appelé la « crise des migrants » de 2015 a joué un rôle d'accélérateur, mais la tendance s'est amorcée bien avant.

La part des partis extrémistes en Europe est aujourd'hui de près d'un quart de l'électorat, 27 % des électeurs ayant voté pour un parti populiste autoritaire dans le dernier scrutin national en date. Alors qu'elle était restée stable jusqu'au début des années 2000, autour de 10 %, elle progresse de 15 % à 22 % après la « grande récession » de 2009, au

moment exact de la reprise mesurée par la croissance du PIB (voir graphique 4).

**Graphique 4. Part des partis populistes dans le vote européen, 1980-2018**



Source : Timbro Authoritarian Populism Index (TAP).

La part des partis extrémistes dans les votes a ainsi progressé dans 17 pays sur les 28 de l’Union européenne (tableau 4). En seulement dix ans, dans des pays comme la Finlande, l’Italie ou l’Espagne, la part du vote extrême a été multipliée par 4 ou plus (elle a progressé d’un facteur 3 en Grèce et en Suède, et a doublé en France, au Danemark, en République tchèque, en Croatie et en Bulgarie).

**Tableau 4. La poussée extrémiste européenne, 2008-2018**

|  | Part en 2008 | Part en 2018 | Facteur d’augmentation |
|--|--------------|--------------|------------------------|
|  |              |              |                        |

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

|                    |      |      |      |
|--------------------|------|------|------|
| Estonie            | 0,2  | 8,3  | 41,5 |
| Irlande            | 0,7  | 4,1  | 5,9  |
| Espagne            | 3,9  | 21,4 | 5,5  |
| Italie             | 15,3 | 56,7 | 3,7  |
| Finlande           | 5,1  | 18,2 | 3,6  |
| Grèce              | 17,7 | 57   | 3,2  |
| Lettonie           | 8,4  | 25,5 | 3    |
| Suède              | 8,9  | 25,8 | 2,9  |
| France             | 13,1 | 28,1 | 2,1  |
| Allemagne          | 11   | 22,3 | 2    |
| Danemark           | 16,1 | 28,9 | 1,8  |
| Bulgarie           | 8,1  | 14,4 | 1,8  |
| Croatie            | 5,3  | 8,8  | 1,7  |
| République tchèque | 12,8 | 20,2 | 1,6  |
| Hongrie            | 45   | 68,9 | 1,5  |
| Portugal           | 15   | 20,5 | 1,4  |
| Pologne            | 35,9 | 46,4 | 1,3  |
| Autriche           | 29   | 28,3 | 1    |
| Slovaquie          | 24,7 | 23,8 | 1    |
| Malte              | 0,5  | 0,5  | 1    |
| Chypre             | 36,9 | 34,6 | 0,9  |
| Lituanie           | 17,7 | 15,4 | 0,9  |
| Luxembourg         | 10,9 | 9,6  | 0,9  |
| Slovénie           | 36,6 | 30,9 | 0,8  |
| Pays-Bas           | 33,6 | 26   | 0,8  |
| Roumanie           | 5,5  | 4,2  | 0,8  |
| Royaume-Uni        | 4,3  | 2,7  | 0,6  |
|                    |      |      |      |

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

|          |      |     |     |
|----------|------|-----|-----|
| Belgique | 15,4 | 7,4 | 0,5 |
|----------|------|-----|-----|

Source : Timbro Authoritarian Populism Index (TAP).

Cette vague de polarisation politique est mondiale : l'économiste Dani Rodrik estime que le vote extrémiste dans de nombreux pays du monde s'élève à environ 25 %, avec une forte progression depuis 2008<sup>2</sup>. Pour lui, si le phénomène est international, c'est justement parce que la mondialisation est en cause : l'inégalité dans l'exposition aux conséquences néfastes du commerce international, le recul du travail par rapport au capital dans la valeur ajoutée, la financiarisation de la mondialisation sont, à ses yeux, autant d'explications de la polarisation politique qui mine la démocratie.

Cette polarisation est encore accentuée par une balkanisation de l'espace public sous l'effet des réseaux sociaux, dont les pouvoirs autoritaires font un usage immodéré, des États-Unis de Trump à la Hongrie d'Orban, en passant par le Brésil de Bolsonaro. C'est un autre pays européen, l'Italie, qui fait figure de laboratoire de cette dégénérescence numérique du débat public, elle qui a vu l'ascension irrésistible de Beppe Grillo, dont le « conseiller digital » Gianroberto Casaleggio fut le demiurge. Voilà qui nous ramène à cette transition numérique qui, nous dit-on, résoudra la question écologique par la magie de la dématérialisation.

1. Une menace bien anticipée par le chercheur de Stanford Larry Diamond dans « The Democratic Rollback : The Resurgence of the Predatory State », *Foreign Affairs*, mars-avril 2008, p. 36-48.

2. Dani Rodrik, « Populism and the Economics of Globalization », *Journal of International Business Policy*, 2018.



## CHAPITRE 9

### L'économie de la pesanteur

Le 16 novembre 2018, la Conférence générale des poids et mesures conclut sa session sur la révision du Système international d'unités en décrétant l'abrogation de la définition des valeurs en vigueur de la seconde, du mètre, de l'ampère, du kelvin, de la mole et de la candela. Décidée pour stabiliser ces valeurs au moyen d'équations, cette révolution de la mesure n'épargne pas la définition du kilogramme, en vigueur depuis 1889 (la plus ancienne référence de toutes) et établie à partir de la masse d'un prototype international. Ce passage de l'objet physique à l'équation est un symbole frappant de la dématérialisation des réalités de notre monde sous l'effet de la transition numérique. C'est pourtant largement une illusion.

Le système économique n'a en fait jamais été aussi matérialiste, utilisant des quantités inédites de ressources naturelles pour fonctionner et causant autant de dommages écologiques. L'économie de l'apesanteur est un mirage, ou, mieux, une mythologie qui masque la rematérialisation à l'œuvre sous l'effet de la transition numérique. Ce mirage est double : ni la « dématérialisation » du système économique (*via* la « révolution numérique ») ni le « découplage » entre l'activité économique et ses dégâts écologiques ne sont des réalités contemporaines.



Il existe deux manières, au moins, de comptabiliser les flux économiques : en valeur ou en poids – en monnaie ou en tonnes. La première consiste à utiliser l'identité macroéconomique qui veut que le revenu national soit égal à la combinaison du capital, du travail et des autres facteurs de production (ce que l'on appelle l'offre), elle-même égale à la somme de la consommation, de l'investissement, du commerce extérieur et de la politique budgétaire (ce que l'on appelle la demande). Ce sont des flux économiques et monétaires qui sont comptabilisés ici, mais des flux de second ordre, comme des cours d'eau de surface constamment alimentés par les nappes phréatiques sans lesquelles ils se tariraient : les flux de matières premières.

On peut ainsi distinguer deux France : une France en euros et une France en tonnes. La France en euros – la France sonnante et trébuchante –, c'est un PIB de 2 200 milliards d'euros (environ 32 000 euros par personne). La France en tonnes – la France pesante et dépendante –, c'est 755 millions de tonnes de ressources naturelles consommées chaque année, soit près de 12 tonnes par habitant, pour l'essentiel importées de l'étranger, au prix de dommages écologiques supportés par les pays où l'extraction a lieu. Le PIB comme la croissance économique sont, à nouveau, un obstacle à notre prise de conscience, ici écologique.

D'ailleurs, dans l'Accord de Paris – le premier traité universel sur le changement climatique, adopté après la COP 21 en décembre 2015 et ratifié à ce jour par 175 pays –, il n'y a que deux chiffres, et aucun ne concerne le revenu national ou la croissance économique. L'un et l'autre se trouvent à l'article 2 du texte, qui énonce le consensus fondamental entre les parties : maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale par rapport aux niveaux préindustriels bien en dessous de 2 °C, et poursuivre les efforts visant à la limiter à 1,5 °C. Ces chiffres, qui relèvent de la physique, et non de l'économie, ne sont pas seulement des

données scientifiques, mais des indicateurs qui doivent orienter les politiques publiques des pays signataires. La nouvelle réalité sous-jacente mise en avant à l'article 2 de l'Accord de Paris est que, dans un monde plus chaud de 3 °C, un produit intérieur brut plus élevé de 3 % n'a aucune espèce d'importance.

Comment prendre la mesure de la domination humaine sur la biosphère ? Elle s'opère à trois niveaux ou strates. Par ordre décroissant de profondeur : l'exploitation du sous-sol (l'extraction de ressources naturelles) ; la colonisation de la surface de la Terre et l'exploitation du sol ; l'exploitation du vivant (c'est-à-dire de la biodiversité).

Première strate : l'extraction. Les données des Nations unies sont dénuées de toute ambiguïté : l'économie mondiale a extrait en 2017 trois fois plus de ressources naturelles qu'en 1970<sup>1</sup>. Le début comme le milieu des années 2000 n'ont marqué ni un ralentissement, ni une stabilisation de l'extraction, mais une accélération : 40 milliards de tonnes de plus ont été extraites entre 2000 et 2017, contre 20 milliards de plus entre 1970 et 2000.

Plus saisissant encore : le découplage relatif entre production économique et consommation de ressources naturelles, observé tout au long du xx<sup>e</sup> siècle et jusqu'au début des années 2000, s'est alors inversé. La productivité matérielle (l'inverse de l'intensité matérielle) a en effet crû de l'ordre de 40 % entre 1900 et 2000 (et de 25 % entre 1970 et 2000). Elle entame un déclin au début des années 2000, puis baisse d'environ 12 % entre 2000 et 2015. La transition numérique correspond donc à un recouplage absolu, à une rematérialisation massive des systèmes économiques. Dans le même temps, la productivité énergétique commence à stagner au début des années 2000, alors qu'elle avait crû de 40 % entre 1970 et 2000. Seule la productivité du travail a continué sa progression au cours de la période récente : elle a crû au total de l'ordre de 190 % entre 1970 et 2017, et de l'ordre de 35 % entre 2000 et 2017.

Autrement dit, si la transition numérique, qui s'accélère depuis le milieu des années 2000, rend le travail plus efficace, c'est au prix d'une consommation accrue d'énergie et de ressources naturelles – un prix la plupart du temps invisible sur le marché. C'est donc une croissance extensive (et extractive) beaucoup plus qu'intensive, beaucoup plus matérialiste qu'intangible – en somme, plus marxienne que smithienne. Comme les fruits de cette productivité du travail sont de plus en plus inégalement répartis depuis trente ans, la consommation accrue de ressources naturelles et d'énergie sert en fait principalement à financer le train de vie des segments les plus aisés de la population, au détriment des plus vulnérables socialement, qui en subissent le contrecoup écologique. Nous sommes donc face à une double inégalité sociale : en amont et en aval du processus de production.

On pourrait penser que les pays développés, là où la transition numérique est la plus avancée, connaissent une dématérialisation économique. Mais il n'en est rien : la consommation de ressources naturelles par habitant en Europe a augmenté entre 2000 et 2010, passant de 13 à 15 tonnes par habitant (en comptant exportations et importations), et encore entre 2010 et 2017 pour atteindre 16 tonnes par habitant. Elle a suivi peu ou prou la même évolution en Amérique du Nord. Pour les pays de l'OCDE, cet indicateur est passé de 14 à 16 tonnes entre 2000 et 2017. Les chiffres de l'« empreinte matérielle » des pays (prenant en compte leur impact écologique global) confirment cette dynamique : PIB et empreinte matérielle sont quasiment alignés entre 2000 et 2010 pour les pays de l'OCDE, l'empreinte matérielle dépassant le PIB sur la période<sup>2</sup>. La dématérialisation espérée s'est muée en recouplage.

Ces ressources naturelles extraites en quantités inédites dans l'histoire humaine font l'objet d'une appropriation inégale. Ainsi, les

denrées alimentaires comme les ressources en énergie sont accaparées par les pays les plus puissants (tableau 5).

**Tableau 5. Consommation alimentaire mondiale et régionale par habitant  
(kilocalorie par habitant et par jour), 1964-2015**

|                                   | <b>1964</b> | <b>1984</b> | <b>1997</b> | <b>2015</b> |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Monde</b>                      | 2 358       | 2 655       | 2 803       | 2 940       |
| <b>Afrique sub-saharienne</b>     | 2 058       | 2 057       | 2 195       | 2 360       |
| <b>Asie du Sud</b>                | 2 017       | 2 205       | 2 403       | 2 700       |
| <b>Pays en développement</b>      | 2 054       | 2 450       | 2 681       | 2 850       |
| <b>Caraïbe et Amérique latine</b> | 2 393       | 2 689       | 2 824       | 2 980       |
| <b>Asie de l'Est</b>              | 1 957       | 2 559       | 2 921       | 3 060       |
| <b>Pays industrialisés</b>        | 2 947       | 3 206       | 3 380       | 3 440       |

Source : FAO.

Par habitant, les pays à revenu élevé continuent de consommer dix fois plus de matières premières que les pays à faible revenu. Encore plus révélateur, les 1,2 milliard de personnes les plus pauvres représentent 1 % de la consommation mondiale, tandis que le milliard le plus riche consomme 72 % des ressources mondiales.

Deuxième strate du travail de la Terre : la colonisation des sols. Il n'y a plus de « première nature » au sens où l'entendait jadis Cicéron. Le monde naturel originel, préhumain, qui a bien entendu évolué aussi de lui-même, a été irrémédiablement altéré et transformé par nous, aussi loin que porte le regard. Ce que l'on nomme « environnement » se confond donc à présent avec la « seconde nature »<sup>3</sup>, celle que l'humain a façonnée sinon à son image, du moins à son usage. Selon des calculs récents, en 1700, seules 5 % des terres de la biosphère étaient accaparées

par des activités humaines intensives (agriculture, villes), 45 % étaient dans un état semi-naturel et 50 % totalement sauvages. En 2000, 55 % de la biosphère étaient accaparés par des activités humaines intensives, 20 % étaient dans un état semi-naturel et 25 % sauvages<sup>4</sup>. « L'homme est à la fois créature et créateur de son environnement », rappelait dès 1972 la Déclaration finale de la conférence de Stockholm.

Dernière strate : l'exploitation du vivant. La vie sur terre, vieille de 3,5 milliards d'années, peut être estimée de différentes manières. L'une d'elles consiste à évaluer la biomasse respective de ses composants. Il apparaît alors que la somme de la biomasse sur la planète est d'environ 550 gigatonnes de carbone (GtC), dont 80 % (450 GtC) sont des plantes, 15 % (70 GtC) sont des bactéries et seulement 0,3 % sont des animaux<sup>5</sup>. Dans cette dernière catégorie, les humains ne représentent que 0,06 GtC. Pourtant, la biomasse de l'humanité et le bétail qu'elle entretient pour son usage pèsent beaucoup plus que les mammifères sauvages. On estime ainsi que les 7,6 milliards de personnes qui peuplent la planète, représentant à peine 0,01 % de tous les êtres vivants en termes de poids, ont causé la perte de 83 % des mammifères sauvages et de la moitié des plantes.

Cette crise de la biodiversité causée par l'humanité, de plus en plus aiguë et aux conséquences considérables pour le bien-être humain lui-même, est documentée étude après étude. Près de 2,5 millions d'espèces (1,9 million d'animaux et 400 000 plantes) ont été identifiées et nommées. Les travaux récents suggèrent que les taux d'extinction atteignent actuellement 100 à 1 000 extinctions pour 10 000 espèces par siècle, soit un taux 100 fois à 1 000 fois plus rapide que le rythme observé sur la Terre au cours des 500 derniers millions d'années. La biodiversité, en raison de l'expansion humaine, se trouve au bord d'une sixième extinction de masse.

Si la croissance économique masque la destruction et l'appropriation inégale des ressources naturelles, le commerce mondial masque l'effet des flux mondiaux de ressources naturelles. On peut en détailler quatre facettes : le commerce physique (de ressources naturelles), les flux d'eau virtuelle, les flux de carbone, enfin les flux de transport, qui forment l'armature des trois autres flux.

Première dynamique : le commerce physique mondial. La période d'extraction massive de ressources naturelles est aussi une période d'accélération du commerce physique (de matières premières) : celui-ci est passé de 8 à 12 milliards de tonnes entre 2000 et 2017. Sur ce plan aussi, les nations du monde sont inégales, même si les flux mondiaux se sont rééquilibrés sous l'influence chinoise. Alors qu'en 1970 le groupe des pays à revenu élevé recevait 93 % de l'ensemble des importations de matières premières, il en reçoit encore 52 % aujourd'hui (en 2017), les pays à revenu moyen supérieur 34 %, et les pays à revenu moyen inférieur 13 %. Globalement, les trois principales régions importatrices en 2017 sont l'Asie et le Pacifique (qui représentent 48 % de l'ensemble des importations), l'Europe (28 %) et l'Amérique du Nord (8 %).

Le cas européen est particulièrement intéressant. Alors que la balance commerciale de l'Union européenne en valeur monétaire est légèrement excédentaire, sa balance commerciale physique est fortement déficitaire : l'UE importe environ trois fois plus de biens (mesurés par leur poids, et non par leur valeur monétaire) qu'elle n'en exporte. En effet, les importations physiques s'élèvent à 3 à 4 tonnes par habitant, alors que les exportations physiques avoisinent 1 tonne par habitant dans l'UE en 2017. Ce déficit du commerce physique révèle une dépendance structurelle croissante de l'UE, en particulier en ce qui concerne les minerais métalliques et les énergies fossiles. Les flux d'eau virtuelle et les flux de carbone permettent de préciser encore ces

asymétries géopolitiques, notamment la dépendance écologique européenne.

On peut, bien entendu, mesurer la consommation d'eau intérieure ou encore les importations d'eau. Mais il importe aussi de mesurer les flux d'« eau virtuelle », c'est-à-dire l'eau qui est incorporée dans les produits agricoles ou les produits manufacturiers que les pays importent et dont le coût écologique est imposé au producteur. Le commerce international induit chaque année des flux de l'ordre de 2 500 milliards de mètres cubes d'eau virtuelle, dont 70 % sont liés aux denrées agricoles, la moitié étant le fait des seules cultures d'oléagineux (coton, soja, huile de palme, tournesol, colza). L'Europe continentale est la plus grande région importatrice de ces flux : elle importe environ 30 % de l'eau virtuelle mondiale en circulation.

Comme pour l'eau, les flux de carbone peuvent faire l'objet de deux comptabilités bien distinctes : les émissions basées sur la production ou celles basées sur la consommation. Dans le second cas, il s'agit d'une approche globale permettant d'estimer les émissions associées à la consommation nationale de biens et services, quel que soit le lieu où ils ont été produits. Ainsi, alors que l'UE a réduit ses émissions de GES (gaz à effet de serre) de près de 20 % en termes de production depuis 1990, elle ne les a réduites que de 5 % si l'on prend en compte les émissions de consommation. En réalité, depuis le milieu des années 1990, l'écart s'est creusé entre les émissions de la production nationale et les émissions liées à la consommation de produits importés dans l'UE (l'écart entre les émissions de production et les émissions de consommation dans l'Union est environ deux fois plus élevé qu'aux États-Unis, et près de quatre fois plus élevé qu'au Japon).

Pour la France, par exemple, souvent citée comme un exemple de découplage réussi, le tableau s'inverse totalement lorsqu'on utilise les chiffres des émissions de consommation au lieu des émissions de

production. Les émissions de CO<sub>2</sub> en France n'ont pas diminué de 10 % entre 1990 et 2015, comme le montrent les données de l'ONU, mais augmenté de 11 % au cours de cette période. Les émissions de gaz à effet de serre par habitant, qui ne représentaient que 7,7 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2010, montent à 11,6 tonnes – un tiers de plus – lorsque le carbone intégré dans les produits de consommation est pris en considération.

Le découplage des pays développés est donc largement une illusion. À mesure que le niveau de développement économique s'élève, les pays réduisent les processus d'extraction sur leur territoire national, mais sans réduire leur consommation de ressources naturelles, bien au contraire. En d'autres termes, ils « externalisent » les dommages écologiques engendrés par le développement économique vers des pays qui acceptent d'en payer le coût contre rémunération (un coût que ces derniers font supporter à leur population la plus pauvre).

Enfin, dernière dynamique à considérer, celle des flux de transport. Si l'on retient quatre indicateurs principaux du commerce mondial de marchandises (fret aérien, containers, commerce maritime mondial et fret routier), la progression de 2000 à 2016 est fulgurante : entre 40 % et 70 % (tableau 6). Ce transport mondial de marchandises génère autant d'émissions de CO<sub>2</sub> et de déchets en tous genres, notre société de consommation se transformant en société de livraison.

**Tableau 6. Transport mondial de marchandises, 2000-2016**

|  | Transport<br>de fret<br>aérien<br>(millions | Trafic<br>mondial<br>de<br>containers<br>(équivalent | Commerce<br>maritime<br>mondial<br>(total des<br>biens<br>déchargés | Transport de<br>fret routier<br>(millions de<br>tonnes-<br>kilomètres) |
|--|---------------------------------------------|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
|  |                                             |                                                      |                                                                     |                                                                        |



|                              |           |           | en millions<br>de tonnes) |           |
|------------------------------|-----------|-----------|---------------------------|-----------|
| 2000                         | 118       | 224       | 6 273                     | 6 877     |
| 2010                         | 182       | 560       | 8 444                     | 12 148    |
| 2016                         | 187       | 695       | 10 282                    | 14 130    |
|                              |           |           |                           |           |
| <b>Augmentation<br/>en %</b> | <b>37</b> | <b>68</b> | <b>39</b>                 | <b>51</b> |

Source : World Bank, UNCTAD, OECD et calculs de l'auteur.

L'économie mondiale ne s'est donc pas dématérialisée avec la transition numérique, mais au contraire rematérialisée, ce qu'aucun indicateur de croissance, y compris qualitatif, ne nous permet de comprendre.

Aucun pays n'illustre mieux le caractère insoutenable (et largement inutile) de la croissance mondiale que celui qui l'alimente en grande partie depuis près de trente ans : la Chine.

1. International Resource Panel, *Assessing Global Resource Use. A Systems Approach to Resource Efficiency and Pollution Reduction*, Nairobi, Kenya, Programme des Nations unies pour l'environnement, 2017.

2. Thomas O. Wiedmann, Heinz Schandl, Manfred Lenzen, Daniel Moran, Sangwon Suh, James West, Keiichiro Kanemoto, « The material footprint of nations », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 112, n° 20, mai 2015, p. 6271-6276.

3. « Quant à la terre, elle est sous la domination de l'homme avec toutes ses richesses. Les plaines et les montagnes sont là pour notre jouissance, les cours d'eaux, les lacs sont à nous, nous semons le blé, nous plantons des arbres, nous donnons à la terre de la fertilité par des canaux d'irrigation, nous régularisons le cours des fleuves, le rectifions, le détournons, nous nous efforçons enfin avec nos mains à créer dans la nature une seconde nature. » Cicéron, *De la nature des dieux*, livre I.

4. Erle C. Ellis *et al.*, « Anthropogenic transformation of the biomes, 1700 to 2000 », *Global Ecology and Biogeography*, vol. 19, n° 5, septembre 2010, p. 589-606. Cette comptabilité ne prend pas en considération les mers et les océans, qui représentent 70 % de la surface du globe et 90 %

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

4. Erle C. Ellis *et al.*, « Anthropogenic transformation of the biomes, 1700 to 2000 », *Global Ecology and Biogeography*, vol. 19, n° 5, septembre 2010, p. 589-606. Cette comptabilité ne prend pas en considération les mers et les océans, qui représentent 70 % de la surface du globe et 90 % de la biosphère, et dont on ne connaît qu'une infime partie (environ 5 %). Pour autant, ces espaces sont également affectés par l'activité humaine, notamment par le biais de l'acidification qui résulte des émissions polluantes.

5. Yinon M. Bar-On, Rob Phillips, Ron Milo, « The biomass distribution on Earth », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 115, n° 25, juin 2018, p. 6506-6511.

## CHAPITRE 10

### La croissance chinoise ou les trois flûtes sacrées

S'agissant de la croissance, aucun argument théorique, aucune démonstration empirique ne peut avoir plus grande force de démonstration que l'expérience chinoise, qui offre une synthèse parfaite des idées que nous avançons ici. Pour le dire simplement, l'histoire contemporaine de la Chine est l'illustration la plus éclatante et la plus éclairante des limites fondamentales de la croissance économique.

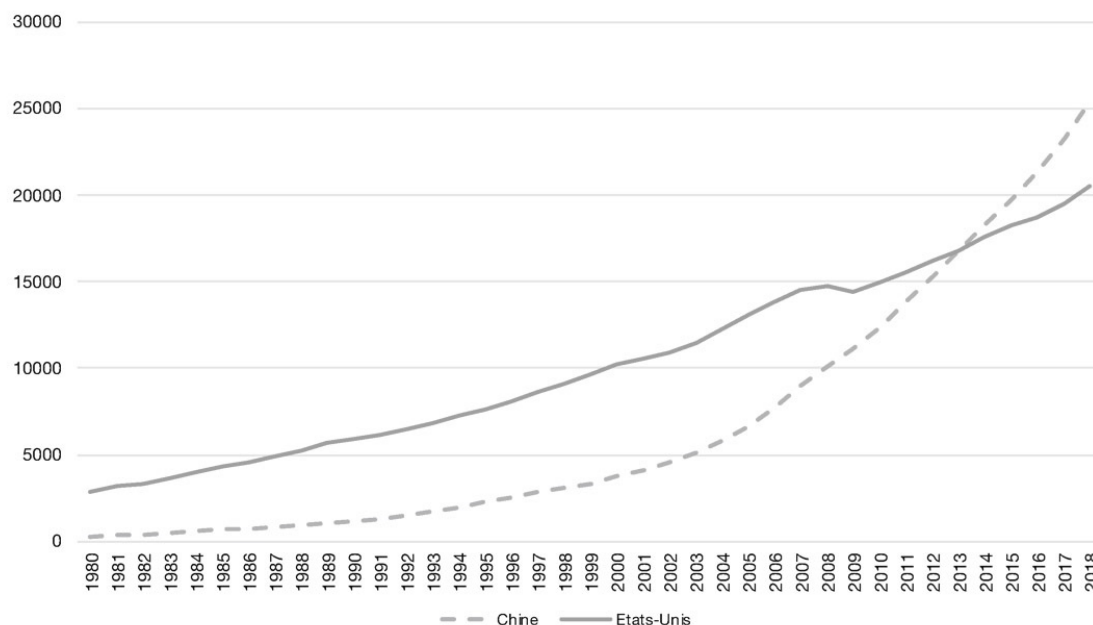
Plus précisément, la trajectoire vertigineuse du développement chinois permet de dissiper trois mythologies économiques : 1) la croissance économique ne réduit pas les inégalités et n'augmente pas le bonheur ; 2) la croissance économique nourrie par le libéralisme économique n'engendre pas le libéralisme politique ; 3) la croissance économique n'est pas la solution aux crises écologiques.

Le 29 décembre 1978, il y a presque exactement quarante ans, paraît le communiqué officiel de la 3<sup>e</sup> session plénière du 11<sup>e</sup> Comité central du Parti communiste chinois. Dans une novlangue déchiffrable par les seuls initiés, les dirigeants du pays, désormais inféodés à Deng Xiaoping, qui a survécu à la mort de Mao Zedong, y annoncent à la nation et au monde, par la voix du camarade Hua Guofeng, qu'ils engagent la Chine dans une

série de « modernisations » sans précédent. La plus grande expérience de croissance économique de l'histoire de l'humanité vient de commencer.

En quatre décennies, la Chine, un des pays les moins développés de la planète, va devenir la première puissance économique du monde (elle a ravi cette position aux États-Unis en 2014, comme le montre le graphique 5).

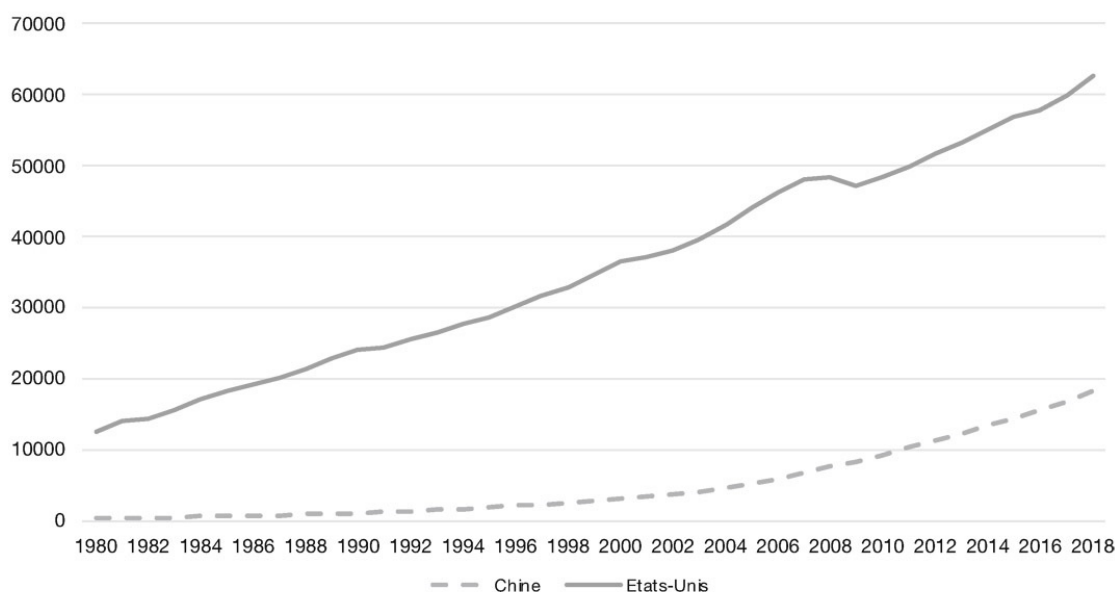
**Graphique 5. PIB en parité de pouvoir d'achat, Chine et États-Unis, en milliards de dollars internationaux**



Source : FMI.

Le produit intérieur brut chinois par habitant va être multiplié par 58. En 2018, il n'est plus que 3,4 fois inférieur à celui des États-Unis, alors qu'il était 40 fois plus faible en 1980 (voir le graphique 6).

**Graphique 6. PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat, Chine et États-Unis, en dollars internationaux**



Source : FMI.

Résumons : 15 % de l'humanité se retrouve propulsée à 10 % de croissance annuelle en moyenne pendant quarante ans. Pour quels résultats ?

### *La croissance économique ne réduit pas les inégalités et n'augmente pas le bonheur*

En 1955, l'économiste du développement de Harvard Simon Kuznets avance l'hypothèse d'une augmentation initiale, puis d'une réduction graduelle des inégalités de revenus à mesure que le développement économique d'un pays progresse. Plus le niveau de vie s'accroît, plus, dans un premier temps, les inégalités augmentent, avant de se réduire dans un second temps, décrivant une rassurante et familière « courbe en cloche ».

L'expérience chinoise, comme tant d'autres, dément formellement l'optimisme raisonné de Kuznets. La Chine est aujourd'hui l'un des pays les plus inégalitaires du monde, avec un indice de Gini estimé autour de 0,5 (il valait environ 0,3 en 1980) et qui stagne autour de cette valeur depuis dix ans. (Troublante coïncidence historique : les États-Unis et la Chine ont aujourd'hui à peu près le même indice de Gini.) Plus problématique encore, la relation entre croissance économique et indice de Gini décrit l'inverse de celle postulée par Kuznets : l'indice de Gini chinois a augmenté puis baissé avec le taux de croissance du PIB. Les inégalités augmentent avec la croissance et se réduisent quand celle-ci recule.

L'évolution de la distribution du revenu national entre catégories sociales permet de préciser ces faits stylisés. Selon les données de la World Inequality Database, alors que la part du revenu national des 10 % les plus riches a progressé entre 1978 et 2015, passant de 27 % à 41 % (la part du 1 % supérieur doublant sur la période), la part du revenu national revenant aux 50 % des Chinois les plus pauvres a, quant à elle, baissé, passant de 26 % à 14 %. Ces données sont conformes à d'autres sources qui montrent par exemple que, alors que le PIB par habitant était multiplié par 14 entre 1990 et 2010, les trois premiers quintiles de la distribution ont vu leur part baisser dans le revenu national, et le quatrième a vu la sienne stagner au profit d'une forte augmentation du revenu des 20 % des Chinois les plus riches.

Mais il s'agit là d'inégalités relatives. Depuis un quart de siècle, la Chine joue un rôle indéniable dans la réduction considérable de la pauvreté monétaire dans le monde. La dynamique temporelle de cette réduction s'accorde pourtant mal avec l'explication par la croissance économique. Ainsi, le nombre de pauvres est tombé de 750 à 400 millions entre 1992 et 2002, avec un taux de croissance passé de 14 % à 9 %. Puis, alors que la croissance oscillait entre 9 % et 10 % de 2002 à 2010, le

nombre de pauvres est passé de 400 à 150 millions. De 2010 à 2015, enfin, le nombre de pauvres est tombé de 150 à seulement 10 millions, avec un taux de croissance qui a de nouveau baissé, passant de 10 % à 7 %.

D'où cette question : si ce n'est pas la croissance, quelle est donc la raison de la réduction de la pauvreté en Chine ? Réponse : la politique de lutte contre la pauvreté ! Rien n'est jamais mécanique ou automatique en matière d'évolution économique, et le rôle des politiques publiques est toujours déterminant, en particulier concernant l'atténuation ou l'aggravation des inégalités. Le Brésil et l'Afrique du Sud, tous deux en forte croissance au cours de la décennie 2000 et considérés comme des pays émergents, ont connu des destins sociaux radicalement différents : au Brésil, les politiques du gouvernement Lula ont considérablement réduit la pauvreté, tandis que celle-ci a augmenté en Afrique du Sud.

Au moins, est-il certain que les Chinois, sortis de leur misère égalitaire et plus inégalement riches qu'en 1978 (le revenu des 10 % les plus pauvres s'étant par exemple accru de 65 % entre 1980 et 2015) sont plus heureux aujourd'hui ? C'est le contraire qui paraît avéré. Les récents travaux de William Easterlin sont sur ce point très convaincants : tandis que le PIB a été surmultiplié depuis vingt-cinq ans, le bien-être subjectif des Chinois a baissé. C'est particulièrement vrai parmi les classes les plus pauvres et parmi les plus âgés. Plus étonnant encore : le bien-être subjectif est remonté depuis une dizaine d'années (sans pour autant revenir à son niveau de 1990), alors que la croissance économique marque nettement le pas par rapport à la période 1990-2005<sup>1</sup>. Le bonheur décline quand la croissance est forte et reprend des couleurs quand elle s'affaiblit.

*La croissance économique nourrie par le libéralisme économique n'engendre pas le libéralisme politique*

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

Dans la formation de notre réalité géopolitique, 1989 est une année majeure. En novembre, le mur de Berlin s'effondre, entraînant inexorablement l'URSS dans sa chute. Mais quelques mois plus tôt, en juin, l'autre grande puissance communiste de la planète avait littéralement écrasé la révolte estudiantine de la place Tian'anmen, à Pékin (10 000 morts), un événement dont la plupart des jeunes Chinois n'ont pas même connaissance aujourd'hui alors que se lève une nouvelle génération de combattants de la liberté à Hong Kong. À ce moment précis, les espoirs d'une démocratisation de la Chine que nourrissaient de nombreuses puissances occidentales, à commencer par les États-Unis, se sont envolés.

L'inertie politique du pays au cours des quarante dernières années, stupéfiante compte tenu des bouleversements économiques à l'œuvre, est parfaitement illustrée par les données du projet Polity IV : un encéphalogramme autoritaire plat. Mais cette image est trompeuse : l'État chinois a réussi à devenir bien plus efficace tout en restant aussi arbitraire et injuste. Le « socialisme aux caractéristiques chinoises » se distingue précisément par un État fort aux deux sens du terme : techniquement efficace, mais mis au service de la croissance économique, d'une part, et de la régression politique, mesurée par le musèlement des libertés civiles et l'étouffement des droits politiques, d'autre part. C'est ce que montrent notamment les données du projet Worldwide Governance Indicators de la Banque mondiale (tableau 6).

**Tableau 6. Trois indicateurs de la gouvernance chinoise, 1996-2017**

|                    |      |  | Score en valeur absolue | Classement relatif (en percentiles des pays du monde) |
|--------------------|------|--|-------------------------|-------------------------------------------------------|
| Libertés et droits | 1996 |  | -1,36                   | 12                                                    |
|                    | 2007 |  | -1,72                   | 4,81                                                  |



|                                   |  |      |       |       |
|-----------------------------------|--|------|-------|-------|
|                                   |  | 2017 | -1,50 | 7,88  |
|                                   |  |      |       |       |
| Efficacité du gouvernement        |  | 1996 | -0,35 | 43,17 |
|                                   |  | 2007 | 0,18  | 59,22 |
|                                   |  | 2017 | 0,42  | 68,27 |
|                                   |  |      |       |       |
| Qualité de la régulation publique |  | 1996 | -0,27 | 45,11 |
|                                   |  | 2007 | -0,17 | 50,97 |
|                                   |  | 2017 | -0,15 | 48,56 |

Source : Worldwide Governance Indicators (WGI), Banque mondiale.

On pensait que la Chine serait le dernier État à couronner l'avènement inéluctable du capitalisme libéral après la guerre froide. Elle fut en fait le premier pays de l'ère néolibérale autoritaire que nous connaissons actuellement (voir chapitre 8), de la Turquie au Brésil, de la Hongrie à l'Inde.

### *La croissance économique n'est pas la solution aux crises écologiques*

Le développement chinois, dénoncé il y a plus de dix ans par le Premier ministre Wen Jiabao comme « instable, déséquilibré et insoutenable », repose sur une loi presque physique : la masse humaine multipliée par la vitesse de la croissance est égale à l'impact écologique. Pourtant, la croissance économique devait en théorie prévenir, ou en

tout cas atténuer, la catastrophe environnementale chinoise. L'idée élémentaire de la « courbe environnementale de Kuznets » est en effet de mettre en relation le processus de développement économique (dont le niveau est mesuré par le revenu par habitant) avec les dégradations environnementales, en postulant une même forme en cloche que dans la courbe de Kuznets standard : les dégradations environnementales sont d'abord censées augmenter avec l'élévation du revenu par habitant, avant d'atteindre un pic puis, gentiment, de se réduire. Tout indique qu'ici aussi la mythologie le cède à la réalité.

S'agissant des flux de matière et du métabolisme économique, d'abord. Des données récentes montrent que la Chine est devenue la première puissance extractive de la planète, dans une économie mondiale qui, loin des fantasmes de dématérialisation numérique, n'a jamais autant consommé de ressources naturelles. Alors que la Chine représente en 2010 14 % du PIB mondial, elle consomme 17 % de la biomasse, 29 % des énergies fossiles, 44 % des minerais, pour une consommation intérieure matérielle qui accapare 34 % des ressources naturelles planétaires (c'est 26 % pour la totalité des pays développés).

Le climat, ensuite. La Chine compte aujourd'hui pour 28 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone (deux fois plus que les États-Unis, trois fois plus que l'Union européenne, quatre fois plus que l'Inde). Elle est passée de 1,5 milliard de tonnes de CO<sub>2</sub> en 1978 à 10 milliards de tonnes en 2016 (et de 1,8 tonne par habitant à 7,2, au-dessus de l'UE, qui est à 6,9, et bien au-delà de la moyenne mondiale, qui est de 4,2 tonnes par habitant).

La pollution de l'eau, de l'eau souterraine et de l'air est critique, comme est désormais contraint de le reconnaître le régime chinois, sous la pression des révoltes environnementales qui secouent le pays par milliers chaque année. Une étude récente de Greenpeace, nettement plus fiable que les données officielles, montre par exemple que 85 % de

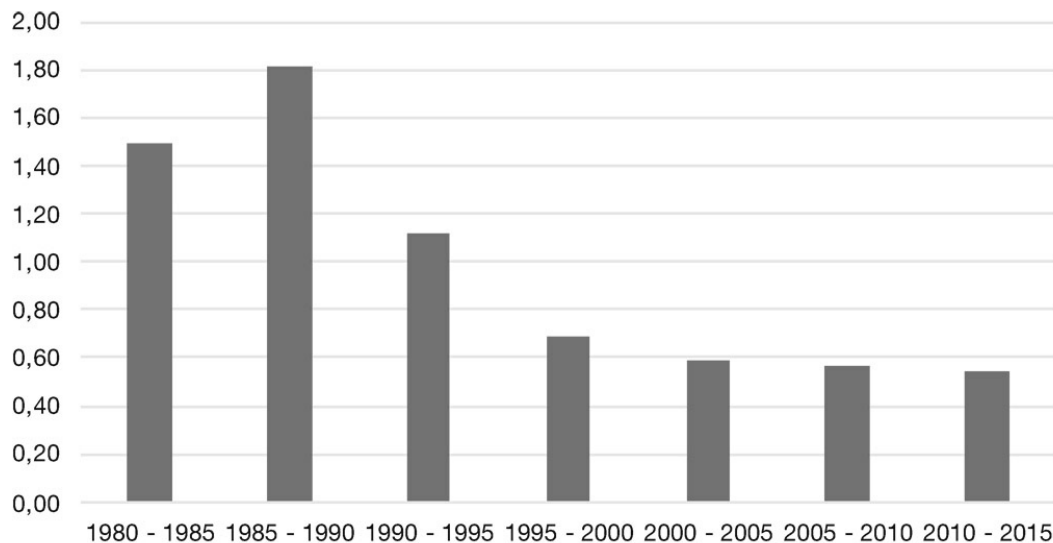
l'eau des rivières de Shanghai est imbuvable et, à près de 60 %, impropre à tout usage humain. La Chine produit aujourd'hui près de 90 % de l'offre mondiale pour les 17 éléments chimiques essentiels à la fabrication des smartphones et autres appareils photo numériques, appelés « terres rares ». La transformation d'une tonne de terres rares produit 2 000 tonnes de déchets toxiques. La ville de Baotou fournit la moitié de la production chinoise et génère 10 millions de tonnes d'eaux usées par an. Enfin, 92 % de la population chinoise respire plus de 120 heures par an un air insalubre selon les normes internationales. La pollution atmosphérique (surtout les particules fines) cause la mort de 1,6 million de Chinois chaque année, soit 17 % de l'ensemble des décès dans le pays.

L'expérience chinoise est donc un démenti tout autant de la « courbe environnementale de Kuznets » que de la notion de « Capitalocène » : le pays le plus écologiquement insoutenable de l'histoire économique est communiste, pas capitaliste. La Chine a ceci de commun avec l'ex-URSS qu'elle a fait la démonstration que le communisme autoritaire parvient aussi bien à détruire la biosphère que le capitalisme libéral (nous y reviendrons dans la seconde partie).

À vrai dire, si colossale que soit la destruction des écosystèmes chinois par une hypercroissance aveugle au bien-être humain le plus élémentaire et à son propre devenir, on s'étonne que la situation, en voie d'amélioration depuis que la croissance recule, ne soit pas plus dramatique. C'est que la Chine, en même temps qu'elle saccageait son environnement et le nôtre, a vu sa démographie ralentir fortement. La décélération démographique chinoise compte en effet parmi les plus rapides du monde en développement. Le taux de croissance annuel de la population chinoise est, en 2015, inférieur de moitié au taux mondial et représente environ un sixième du taux de croissance démographique moyen du continent africain. Au cours des quarante dernières années, le

taux de croissance démographique a été divisé par environ trois (graphique 7).

**Graphique 7. Taux de croissance de la population en %, moyenne annuelle, sur des intervalles de cinq ans**



Source : Nations unies.

La Chine n'a donc réussi à limiter les dégâts environnementaux de sa croissance économique qu'au moyen d'une politique malthusienne qu'elle tente aujourd'hui de relâcher en même temps qu'elle se lance à la conquête des ressources naturelles mondiales. L'impérialisme écologique chinois, sur fond de vieillissement de la population du pays, est sans doute l'un des principaux phénomènes géopolitiques des quarante prochaines années.

Le 18 octobre 2017, en ouverture du Congrès du Parti communiste chinois à Pékin, Xi Jinping déclare : « Nous sommes à présent face à une contradiction majeure entre un développement déséquilibré et inadéquat et l'aspiration pressante des Chinois à une vie meilleure. » Dans un langage parfaitement intelligible, le président chinois, qui

ressemble de plus en plus à Mao Zedong, confirme à la nation et au monde la transition amorcée vers la « civilisation écologique » par le 13<sup>e</sup> Plan quinquennal de 2016. La plus grande expérience de croissance économique de l'histoire de l'humanité vient de se terminer.

La Chine conclut donc logiquement la première partie de notre parcours, consacrée à la sortie des illusions. Comment, à présent, entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle ?

1. Voir l'édition 2017 du *World Happiness Report*.

SECONDE PARTIE

La transition du bien-être,  
mode d'emploi

# CHAPITRE 11

## Réussir la transition, en trois étapes

Le terme de « transition » a été introduit dans le lexique écologique contemporain par Rob Hopkins. Celui-ci, de son propre aveu, voulait populariser un terme aussi neutre que possible pour promouvoir l'enjeu de la préservation de la biosphère sans effrayer l'opinion publique ni les décideurs politiques. Mais l'idée de transition a une utilité bien plus grande encore : elle désigne un processus dynamique – non pas seulement un but à atteindre, mais un chemin à tracer.

Une transition réussie suppose en effet trois étapes : fixer un horizon à atteindre (l'état souhaité), caractériser précisément les problèmes à résoudre (l'état à dépasser) et tracer une voie praticable d'un état à l'autre (en mobilisant notamment des instruments de politique publique).

Ainsi, la transition énergétique vers l'économie bas carbone au niveau mondial suppose d'abord de reconnaître les périls du mix énergétique mondial actuel (fait à 80 % d'énergies fossiles, qui aggravent le changement climatique et menacent le bien-être humain), de viser ensuite des économies utilisant moins d'énergie et une énergie à 100 % renouvelable, enfin de développer, pour passer du premier au second état, l'efficacité énergétique, la sobriété énergétique et les sources

d'énergie renouvelable (comme le préconisent pour la France les scénarios construits par l'association Négawatt).

La première partie de cet ouvrage a été consacrée à l'état que la transition du bien-être vise à atteindre : le bien-être humain dans ses trois horizons de temps (bien-être, résilience et soutenabilité). Mais quel est l'état à dépasser ? Est-ce le système de la croissance ou, plus fondamentalement, le régime capitaliste ? Et doit-on, pour ce faire, s'affranchir du cadre démocratique ? Pour commencer à répondre à ces questions complexes, mais brûlantes, examinons d'abord quelques expériences internationales contemporaines et tentons d'en tirer des leçons utiles pour notre propos.

Premier constat : la sortie du capitalisme n'induit pas la sortie de la croissance et de ses effets destructeurs. Les exemples de l'URSS et de la Chine l'attestent clairement. On a détaillé au chapitre 10 le cas de la Chine, qui démontre que l'hypercroissance n'a pas besoin du cadre capitaliste pour se développer (sauf à considérer que la Chine serait en fait un pays capitaliste, mais dans ce cas les mots n'ont plus de sens).

Le cas de l'URSS est tout aussi éclairant. L'étendue des déprédations environnementales dues au communisme soviétique est un fait établi, et une vaste littérature est disponible sur le sujet<sup>1</sup>. On peut s'en tenir à un seul exemple tragique, sans doute le plus frappant du point de vue du prométhéisme du régime soviétique : celui de la mer d'Aral, dont l'équilibre écologique, vieux de plusieurs millions d'années et probablement perdu à jamais, fut anéanti en quelques décennies. Les deux fleuves qui l'alimentaient furent en effet détournés, à partir des années 1960, pour développer la culture du coton, ce qui conduisit trente ans plus tard au quasi-assèchement de cette étendue d'eau de près de 70 000 kilomètres carrés (sa surface a été divisée par quatre). L'URSS a ainsi administré la preuve, avant la Chine, que l'obsession fatale de la croissance n'est pas l'apanage des pays capitalistes.



Deuxième question : le capitalisme a-t-il nécessairement besoin de se nourrir d'une croissance perpétuelle sans laquelle il s'effondrerait ? On peut en douter à la lumière de l'exemple japonais. Le Japon est un cas unique de pays hautement développé – au sens du niveau de vie, mais aussi du développement humain – dans lequel la croissance s'est brutalement interrompue il y a trente ans. Dans les trois décennies situées entre 1960 et 1990, la croissance du PIB a été de l'ordre de 185 % (près de 6 % par an). Au cours des trois décennies écoulées depuis 1990, elle a été de l'ordre de 27 %, soit près de sept fois inférieure (à peine 1 % par an). Et pourtant le capitalisme continue de prospérer au Japon (tout comme le développement humain, en particulier l'espérance de vie, qui progresse encore et atteint 84 ans, soit le plus haut niveau mondial). Au passage, avec une dette publique qui s'élève à 250 % de son PIB, le Japon souligne un peu plus l'absurdité des critères européens de discipline budgétaire.

En somme, l'expérience japonaise nous montre que, si le développement humain n'a pas besoin de la croissance économique, le capitalisme aussi peut s'en passer !

Troisième question : le capitalisme est-il foncièrement incompatible avec le bien-être humain ? Ici, c'est l'exemple des pays scandinaves (Norvège, Suède, Danemark), et plus généralement des nations nordiques (en ajoutant aux trois précédents l'Islande et la Finlande), qui vient apporter des éléments de réponse. En effet, ces pays se situent en tête d'à peu près tous les classements pour les indicateurs de développement humain : niveau de vie, justice sociale, soutenabilité environnementale. Et pourtant, tous sont indéniablement capitalistes.

En d'autres termes, les pays nordiques, les plus soutenables de la planète (du triple point de vue économique, social et environnemental), se trouvent être capitalistes, tandis que la Chine, le pays le plus insoutenable de toute l'histoire économique, se trouve être communiste.

On voit là que le lien entre capitalisme et croissance économique est loin d'être aussi univoque qu'on le postule souvent.

Pour approfondir encore notre questionnement et tenter de le généraliser, il nous faut définir aussi précisément que possible le régime capitaliste.

On peut commencer par dire que le capitalisme n'existe pas. Il n'y a pas de capitalisme uniforme dans le temps et l'espace. Le capitalisme a connu des métamorphoses incessantes depuis son apparition au XIX<sup>e</sup> siècle (capitalisme agricole, industriel, financier, numérique, etc.), et une pluralité de capitalismes coexistent aujourd'hui sur la planète, des États-Unis à la France, de la Suède à Singapour, du Brésil à l'Inde.

Ces systèmes disparates partagent-ils des traits communs, et ces caractéristiques sont-elles toutes foncièrement incompatibles avec la préservation de la biosphère ? Il est utile et même nécessaire de faire ici une distinction simple entre libéralisme économique, économie de marché et capitalisme. Le libéralisme économique signifie la liberté individuelle (encadrée par des règles) de mener des actions économiques telles qu'innover, produire et consommer. C'est cette liberté qui a permis le développement des énergies renouvelables, des nouvelles pratiques de consommation, des nouvelles formes d'entreprise, etc. C'est sur elle que pourra se bâtir la sortie de la croissance.

L'économie de marché signifie l'existence de droits de propriété privés, la concurrence pour le profit, la culture de la consommation et des marchés relativement libres (en termes de prix et de volumes). Certains de ces éléments peuvent entraîner des dégradations de l'environnement (c'est le cas de la culture de la consommation ou de la concurrence pour le profit), tandis que d'autres tendent plutôt vers sa préservation (comme l'établissement de droits de propriété privés pour

l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables). Ce que l'on appelle les « communs » (la gestion commune d'une source, d'une forêt ou d'un champ) repose sur des droits de propriété privés – une propriété collective, mais privée.

Enfin, le capitalisme signifie aujourd'hui le régime du « salariat » (et du contrat de travail, idéalement de longue durée), le règne de la finance (numérisée) et, pour emprunter au répertoire marxiste, l'exploitation des travailleurs par les actionnaires. Ce dernier élément est le principal moteur de la dégradation du bien-être humain et de la dévastation de l'environnement par des systèmes économiques datés qui s'autodétruisent progressivement. Ce capitalisme-là est l'ennemi de la biosphère.

Ici, il convient d'être précis dans la critique. La discussion sur le capitalisme et la nécessité d'en sortir, voire de l'abolir ou de le détruire, généralement engagée et alimentée par des citoyens et des chercheurs sincèrement préoccupés par ses dommages sociaux et écologiques, est trop souvent focalisée sur des abstractions, alors qu'il s'agit de débattre du rôle d'institutions et de politiques spécifiques, telles que la fiscalité, la redistribution et la réglementation.

Pour ne prendre que cet exemple, l'idée que la sortie du salariat serait une solution à la crise actuelle des inégalités est à la limite de l'absurde. Le capitalisme digital est précisément occupé à accélérer cette sortie du salariat, avec pour conséquence une précarisation accrue des travailleurs des plateformes numériques, et donc un accroissement des inégalités.

D'où l'importance de considérer le rôle de l'État dans le capitalisme. La puissance publique peut servir de pouvoir de régulation, de contre-force ou d'accélérateur des effets néfastes potentiels de certaines formes de capitalisme. La raison pour laquelle le capitalisme danois n'est pas aussi destructeur que le capitalisme américain tient précisément au rôle de l'État dans la mise en œuvre d'une législation environnementale qui

contrecarre l'inclinaison du système économique actuel à traiter les ressources environnementales du seul point de vue de la rentabilité à court terme. L'État danois parvient également à limiter le pouvoir destructeur de l'inégalité sociale au moyen de taxes et de transferts considérablement plus élevés (et plus justes) que dans le reste du monde.

Ce débat sur une hypothétique sortie du capitalisme masque en fait largement le danger d'une sortie réelle de la démocratie, qui s'amorce actuellement (voir chapitre 8) et que les partisans d'un « autoritarisme écologique » voudraient voir s'accélérer. Les faits leur donnent tort : la démocratie est plus favorable à la soutenabilité environnementale que les régimes autoritaires, et l'autoritarisme qui s'installe dans notre monde détruit l'environnement tout en prenant soin du capitalisme, comme dans le Brésil de Jair Bolsonaro. C'est la voie inverse qu'il faut emprunter : consolider la démocratie, aujourd'hui en grand péril, en lui donnant de la profondeur écologique.

Mais une question essentielle se pose alors : quelle coalition politique saurait porter une véritable « transition sociale-écologique<sup>2</sup> » capable de simultanément réduire les inégalités sociales et les dégradations environnementales dans un cadre démocratique ? De ce point de vue, un retour historique sur la formation de l'État-providence, seule institution à même de contrebalancer la puissance financière et politique du capitalisme néolibéral, est éclairant.

Comme l'a bien montré Peter Lindert (2004)<sup>3</sup>, les deux derniers siècles se signalent dans l'histoire par un phénomène inédit : les classes les moins favorisées de la société industrielle ont utilisé l'arme de leur participation politique pour exiger et obtenir des classes les plus favorisées des transferts de revenus. Une participation politique étendue a ainsi progressivement conduit à une extension des dépenses sociales. Le passage de régimes non démocratiques à des démocraties élitaires,

puis à des démocraties parlementaires de plein exercice, a abouti à la croissance des dépenses de redistribution. C'est cette dynamique qu'il s'agit de prolonger aujourd'hui en métamorphosant notre État-providence en un État social-écologique, c'est-à-dire en étendant l'exigence démocratique aux enjeux environnementaux. Les jeunes du monde entier, dont les marches pour le climat marquent notre entrée collective dans le <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, nous montrent la voie de cette réforme. Ils sont nos sentinelles écologiques.

De là découle la troisième et dernière étape de la transition (après la définition de l'état à dépasser et celle de l'horizon à atteindre) : les instruments à mobiliser, le chemin à suivre pour passer du système de la croissance à l'état de bien-être. Considérons, pour éclairer notre route, deux cas récents de transition réussie : la lutte contre le tabagisme et la protection de la couche d'ozone.

Il est désormais scientifiquement acquis que le tabagisme détériore la santé, donc le bien-être humain. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que l'usage du tabac cause la mort de 7 millions de personnes chaque année (le tabac tue environ la moitié de ses adeptes). Toutefois, elle estime également que les pays qui ont mis en œuvre des politiques antitabac (fiscalité, emballages graphiques, restrictions dans les lieux publics, etc.) ont considérablement réduit la consommation. Il y a seulement deux décennies, 36 % des jeunes Américains fumaient ; ils ne sont plus que 10 % à présent. Dans les pays de l'OCDE, les fumeurs quotidiens représentaient environ 40 % de la population âgée de 15 ans et plus au début des années 1980 ; ce chiffre est tombé à environ 15 % aujourd'hui.

Si cette transition s'est effectivement produite, c'est grâce à l'élaboration et à la diffusion d'indicateurs mettant en évidence non seulement la prévalence du tabagisme, mais également le lien de causalité entre le tabagisme, les pathologies qui en résultent et le coût

collectif de ces maladies. Ensuite, des instruments de politique ont été soigneusement conçus et résolument mis en œuvre. Et, depuis le début de ces efforts, de puissants groupes de pression défendant des intérêts économiques considérables ont été combattus et finalement vaincus. Le tabagisme reste d'ailleurs un grave problème de santé publique dans les pays où la volonté politique d'y faire face est absente.

Existe-t-il un exemple de transition réussie qui aurait visé non pas le bien-être, mais la soutenabilité ?

Le protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, signé en septembre 1987 par seulement 24 pays et la Communauté économique européenne, est devenu en septembre 2009 le premier traité universel, avec 196 parties. Il repose sur des bases scientifiques indiscutables, une gouvernance efficace (attribution d'objectifs quantitatifs et transparents pour les pays développés et en développement) et une flexibilité adéquate (tenant compte de la production nationale comme des importations et exportations, mais permettant également des transferts financiers entre les parties, ainsi que la révision des objectifs selon les données scientifiques et les performances atteintes). Le résultat a été l'élimination de 97 % des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), la reconstruction progressive de celle-ci et la prévention de centaines de millions de cas de cancer dans le monde.

Ces exemples montrent comment les indicateurs de bien-être peuvent incarner de nouvelles visions du monde qui, en retour, orientent et modifient les politiques publiques, tout en surmontant le pouvoir d'intérêts économiques puissants qui contribuent positivement au PIB et à la croissance (la lutte antitabac et la maîtrise des SAO ont toutes deux abouti à réduire le PIB, au moins à court terme).

Un enjeu supplémentaire à cet égard consiste à bien choisir l'indicateur alternatif et à le diffuser efficacement. Enfin, plus

fondamentalement, il faut inscrire les indicateurs de bien-être au cœur du débat et des institutions démocratiques. C'est ainsi que l'on fera entrer les indicateurs alternatifs à la croissance et au PIB dans leur troisième âge.

Le premier âge, celui de la critique philosophique, est né avec la remise en cause par John Stuart Mill, au milieu de la première révolution industrielle, de la finalité de la création de richesse. La question posée par Mill au chapitre VI du livre IV de ses *Principes d'économie politique* (1848) est celle du but fondamental de l'activité économique : « Vers quel point ultime la société tend-elle par son progrès industriel ? »

Dans une série d'articles publiés entre 1972 et 1973, les économistes William Nordhaus et James Tobin ont contribué à l'avènement du deuxième âge des indicateurs alternatifs : la critique empirique. Comme nous l'avons évoqué en introduction, ils ont suggéré que la « croissance » (entendue au sens étroit d'augmentation du produit intérieur brut réel ou du PIB) était devenue « obsolète », et ont tenté pour la première fois de proposer une alternative non seulement éthique ou théorique au PIB et à la croissance économique, mais également empirique.

Avec l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) sous l'égide des Nations unies en 2015, les indicateurs de bien-être sont entrés dans un troisième âge : l'âge institutionnel. L'ambition déclarée des ODD est de changer le cours des politiques menées en les intégrant au cœur du processus de décision. On l'a vu dans la première partie de ce livre : mesurer le bien-être modifie profondément notre vision du monde, comme lorsqu'on considère l'économie américaine en 2019 sous l'angle de l'espérance de vie (en déclin structurel) plutôt que de la croissance du PIB (en augmentation à court terme).

Mais les indicateurs de bien-être doivent maintenant devenir performatifs, c'est-à-dire orienter et réformer les politiques publiques et privées. On peut envisager quatre niveaux d'action, de l'échelle la plus

large à la plus fine : le niveau européen, le niveau national, le niveau territorial et le niveau de l'entreprise. À chacun de ces plans, la réforme décisive doit concerner la décision d'allocation des ressources, au cœur de l'activité économique.

1. Voir par exemple John Massey Stewart (dir.), *The Soviet Environment : Problems, Policies and Politics*, New York, Cambridge University Press, 1992 ; Michael Waller et Frances Millard, « Environmental Politics in Eastern Europe », *Environmental Politics*, vol. 1, été 1992, p. 159-185 ; ou encore Philip R. Pryde, *Environmental Management in the Soviet Union*, New York, Cambridge University Press, 1991.

2. Je renvoie ici à mes nombreux travaux sur la question depuis dix ans.

3. Peter H. Lindert, *Growing Public : Social Spending and Economic Growth Since the Eighteenth Century*, vol. I : *The Story*, New York, Cambridge University Press, 2004.



## CHAPITRE 12

### Agir au niveau européen

Nous avons vu au premier chapitre comment l'Union européenne s'est éloignée de sa vocation historique de région du bien-être en se soumettant à des indicateurs dépassés et destructeurs non seulement du bien-être humain, mais aussi de la coopération entre États membres. Il y a, de ce point de vue, un paradoxe européen, pour ne pas dire une véritable schizophrénie européenne des valeurs : d'une part, l'UE a tenté de devenir un porte-étendard de l'agenda « Au-delà du PIB », notamment pour se distinguer du modèle américain ; de l'autre, les institutions européennes sont devenues encore plus rigides dans l'application des critères dits « de stabilité et de convergence », tous calculés en pourcentage du PIB, et qui déstabilisent autant qu'ils fracturent.

Certains dirigeants européens, conscients des dangers encourus, ont récemment tenté de sortir de cette logique mortifère en appelant à réaliser enfin, dix ans après, les promesses d'un changement de modèle de développement formulées dans l'immédiat après-crise de 2009. Mais les propositions qui viennent d'être avancées par la Commission européenne montrent bien le risque d'une simple « stratégie de juxtaposition » : les indicateurs de discipline budgétaire en pourcentage du PIB continueraient de gouverner les pays de l'UE et la zone euro,

tandis que se développeraient dans un univers parallèle des indicateurs alternatifs, en suspens dans la gouvernance européenne<sup>1</sup>.

Au contraire, il conviendrait, selon une logique d'intégration, d'encaster les indicateurs de bien-être et de soutenabilité dans la décision publique. Comment ?

Le nouveau Parlement européen – dans lequel à la fois les écologistes et la conscience écologique sont plus puissants – pourrait concevoir et organiser, au cours du « semestre européen » aujourd'hui totalement dominé par l'enjeu de la discipline budgétaire, un débat à Bruxelles, comme dans tous les parlements des États membres, nourri par les indicateurs de bien-être et de soutenabilité et orienté par les valeurs européennes et les priorités nationales.

Les travaux de la Commission indépendante pour une égalité durable<sup>2</sup>, réunie sous l'égide du Parlement européen en 2018, ont conduit à formuler des propositions précises pour modifier le cadre actuel du semestre européen en réformant à la fois son orientation budgétaire étroite et sa gouvernance en silo.

Dans sa forme actuelle, le semestre européen contrevient à la transition du bien-être sur au moins trois plans :

- il repose sur le PIB et la croissance ;
- il est soumis à l'impérialisme de la discipline budgétaire, où seules les règles fiscales se voient assigner des objectifs juridiquement contraignants. En conséquence, tous les autres domaines y sont soumis. Dès lors, le « semestre européen » serait mieux nommé « semestre disciplinaire » ;
- il s'appuie sur une gouvernance obsolète, définie par une prise de décision en silo, une faible appropriation nationale, un « dialogue » sans débat avec les partenaires sociaux et un Parlement européen réduit à un rôle très limité.

Passer du semestre européen à un cycle de développement durable  
\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

nécessite de modifier au moins trois dimensions :

- *voir loin* : le développement soutenable implique un calendrier différent pour l'élaboration des politiques, du court terme au plus long terme. Il est donc nécessaire de remplacer l'actuel exercice annuel de surveillance budgétaire et macroéconomique par un pacte de développement soutenable pluriannuel. Penser l'avenir suppose de voir loin et de sortir du court-termisme imposé par les marchés financiers, qui surveillent les dettes des États membres ;

- *compter juste* : il faut élargir les indicateurs de référence en y incluant des indicateurs sociaux et environnementaux afin de concevoir des réformes soutenables au plein sens du mot (social et environnemental), et non pas seulement des réformes structurelles visant la viabilité des finances publiques ;

- *partager la parole* : il est nécessaire d'ouvrir le processus décisionnel budgétaire à la fois en interne (au sein de la Commission européenne) et en externe (avec les autres institutions européennes). Le Parlement européen doit notamment se voir attribuer un rôle beaucoup plus substantiel. Les partenaires sociaux et les ONG doivent également être associés à ce processus sur un mode autre que cosmétique.

Quels indicateurs alternatifs mobiliser dans ce cadre ? Des objectifs qui découlent de la vocation de l'intégration européenne, c'est-à-dire une action plus efficace et plus juste quand elle est conduite au niveau européen que menée isolément au niveau national.

Par exemple, la préservation et, dans certains cas, la renaissance de la biodiversité en Europe doit beaucoup au réseau Natura 2000. Ce réseau représente 27 522 sites et couvre 18 % des terres et 6 % de la zone économique exclusive (au 1<sup>er</sup> mars 2017, la France compte 1 766 sites couvrant près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % de la zone économique exclusive métropolitaine). La stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité, adoptée en 2011, a fixé comme objectifs 34 % de

protection pour les habitats et 26 % de protection pour les espèces. Ces objectifs pourraient figurer au premier rang d'un nouveau pacte de développement soutenable.

La comptabilité intégrale (en production comme en consommation) des émissions de CO<sub>2</sub> est aussi un enjeu européen, car les États membres parlent d'une seule voix dans les négociations internationales.

Enfin, la fixation de niveaux minimaux d'imposition des sociétés et des hauts revenus conditionne l'atténuation de la ravageuse concurrence fiscale et sociale que se livrent les États membres. Elle pourrait aussi faire figure de nouvel objectif commun.

1. « Vers une Europe durable en 2030 », février 2019.

2. Independent Commission for Sustainable Equality (ICSE), <https://www.progressivesociety.eu/publication/report-independent-commission-sustainable-equality-2019-2024>.

## CHAPITRE 13

### Agir au niveau national

En 2017, la France a réalisé l'une des meilleures performances de croissance de son histoire contemporaine, avec 2,3 % de hausse du PIB. Au cours de cette même année, elle a augmenté ses émissions de gaz à effet de serre tout en reniant son engagement légal à amorcer une véritable transition énergétique, poursuivi le saccage de sa biodiversité et de son patrimoine naturel exceptionnel, préparé un fort creusement des inégalités au moyen de mesures fiscales et sociales régressives, et continué de paupériser et de désorganiser son système d'éducation, son système de santé et ses territoires, qui sont sans doute les trois sources essentielles de sa prospérité à long terme. Il est urgent, non pas de « libérer la croissance » en France, comme le préconisait la Commission Attali (2008), mais de libérer la France de la croissance. Comment, précisément ?

La procédure budgétaire est le lieu par excellence des réformes qui peuvent accélérer en peu de temps la transition du bien-être, car c'est le lieu de naissance historique du pouvoir parlementaire dans le processus politique. Depuis le <sup>xvii</sup>e siècle en Europe, avoir son mot à dire, c'est voter (ou non) le budget de la nation.

À ce jour, 23 pays affirment avoir pris des mesures pour intégrer les indicateurs de développement soutenable des Nations unies dans leur

procédure budgétaire. Mais la grande majorité de ces réformes sont des procédures de présentation ou d’habillage de l’allocation existante des ressources publiques<sup>1</sup>, voire des procédures de manipulation grossière de l’opinion publique, comme dans le cas de la France. Détaillons le cas français, avant d’en venir aux stratégies d’habillage (en prenant l’exemple de la Slovénie), puis aux véritables efforts d’intégration des indicateurs de bien-être dans le budget (mis en œuvre en Nouvelle-Zélande et surtout en Finlande).

La loi du 13 avril 2015, dite « loi Sas » (du nom de la députée écologiste qui l’a portée), adoptée à l’unanimité par l’Assemblée nationale française le 29 janvier 2015, vise « à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques » (voir encadré 1). Elle constitue donc un outil idéal pour donner aux indicateurs de bien-être le pouvoir politique qui leur fait encore défaut.

---

#### **ENCADRÉ 1**

##### **La loi Sas**

Loi n° 2015-411 du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques.

« Le Gouvernement remet annuellement au Parlement, le premier mardi d’octobre, un rapport présentant l’évolution, sur les années passées, de nouveaux indicateurs de richesse, tels que des indicateurs d’inégalités, de qualité de vie et de développement durable, ainsi qu’une évaluation qualitative ou quantitative de l’impact des principales réformes engagées l’année précédente et l’année en cours et de celles envisagées pour l’année suivante, notamment dans le cadre des lois de finances, au regard de ces indicateurs et de l’évolution du produit intérieur brut. Ce rapport peut faire l’objet d’un débat devant le Parlement. »

Source : *Journal officiel*.

Cependant, si la France se distingue par sa tentative pour dépasser la croissance, c'est comme contre-modèle. En effet, le processus de sélection des « nouveaux indicateurs de richesse », lancé dès la promulgation de la loi Sas, a d'emblée posé problème, les premiers documents mis en circulation évoquant la recherche de la « qualité de la croissance », et non le dépassement de celle-ci. Mais c'est surtout l'encadrement du processus de sélection par le gouvernement qui a vidé de son sens la concertation annoncée. L'exécutif aurait ainsi, seul, choisi 7 des 10 indicateurs finalement retenus (tableau 7).

**Tableau 7. Phases successives de la sélection des « nouveaux indicateurs de richesse »**

| <b>Sélection initiale<br/>par France<br/>Stratégie<br/>(septembre 2014)</b> | <b>Sélection au terme<br/>du processus de<br/>« concertation »<br/>(juin 2015)</b>                                                          | <b>Sélection finale par le<br/>gouvernement<br/>(octobre 2015)</b>                    |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Dette publique<br>nette rapportée au<br>PIB                                 | Dette des différents<br>agents économiques<br>non financiers<br>(administrations<br>publiques,<br>entreprises, ménages)<br>rapportée au PIB | Endettement (dette<br>publique, endettement<br>des ménages, dette des<br>entreprises) |
|                                                                             | Taux d'emploi                                                                                                                               | Taux d'emploi                                                                         |
|                                                                             | Espérance de vie en<br>bonne santé à la<br>naissance                                                                                        | Espérance de vie en<br>bonne santé à la<br>naissance                                  |
|                                                                             | Indice subjectif de<br>satisfaction de la vie                                                                                               | Indice subjectif de<br>satisfaction de la vie                                         |
|                                                                             |                                                                                                                                             |                                                                                       |

|                                                                                                                                   |                                                                                                   |                                                                                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Empreinte carbone française annuelle, importations incluses                                                                       | Empreinte carbone                                                                                 | Empreinte carbone                                                                 |
| Rapport entre les revenus détenus par le cinquième le plus riche de la population et ceux détenus par le cinquième le plus pauvre | Rapport de la masse des revenus détenue par les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres | Inégalités de revenus entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres |
| Proportion de titulaires d'un diplôme supérieur au brevet des collèges parmi les 25 à 64 ans                                      | Taux de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les 25-34 ans                                  | Sorties précoces du système scolaire                                              |
| Proportion artificialisée du territoire                                                                                           | Indice d'abondance des oiseaux                                                                    | Artificialisation des sols                                                        |
|                                                                                                                                   | Taux de recyclage des déchets                                                                     |                                                                                   |
| Évolution des stocks d'actifs productifs, physiques et incorporels, rapportés au PIB                                              | Actifs productifs physiques et incorporels en % du produit intérieur net                          |                                                                                   |



|                                               |  |                                      |
|-----------------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Dette extérieure<br>nette rapportée au<br>PIB |  | Pauvreté en conditions<br>de vie     |
|                                               |  | Effort de recherche<br>(en % du PIB) |

Sources : France Stratégie,  
<http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/a9rb245.pdf> ;  
<http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note-fs-indicateurs-croissance-ok.pdf> ; <http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cp-fs-indicateurs-croissance-ok.pdf>.

Il s'agit là d'un phénomène devenu banal, observé dans bien des procédures d'« intelligence collective » ou de « démocratie participative », lesquelles ne sont dans les faits que des procédures de validation *a posteriori* de choix opérés à huis clos. Il ne faut alors pas s'étonner de l'effet démocratique désastreux d'une telle politique.

Comme le souligne l'ancien directeur général de l'INSEE Jean-Michel Charpin : « L'opinion fait spontanément plutôt confiance aux institutions statistiques et aux professionnels qui y travaillent. En revanche, dans ce domaine comme dans d'autres, elle se méfie des autorités politiques, ce qui la conduit à s'inquiéter des interférences politiques dans l'utilisation des statistiques, voire dans leur production<sup>2</sup>. »

Il y a d'ailleurs une spécificité française en la matière, bien mise en lumière par les chercheurs Chiche et Chanvrlil<sup>3</sup>. Exploitant les données de la 7<sup>e</sup> vague du baromètre de la confiance du Cevipof, ils notent : « Si l'on compare ces taux de défiance aux autres questions portant sur les institutions politiques, publiques, qu'elles soient régaliennes ou pas, privées ou internationales, il faut bien se rendre à l'évidence : les indicateurs statistiques obtiennent des résultats parmi les pires. » Les auteurs rapportent ainsi que seuls 38 % des Français disent faire confiance aux « chiffres de la hausse des prix », 36 % à ceux de la

« croissance économique » et 28 % à ceux du « chômage ». Ils poursuivent : « Nous constatons que la France reste parmi les pays les plus défiant envers la statistique officielle (26<sup>e</sup> en 2009, 27<sup>e</sup> en 2015) » sur les 28 pays européens étudiés.

Il importe de préciser que la compétence de l'INSEE n'est nullement en cause dans la défiance statistique française. Comme le notent à nouveau Chiche et Chanvriel, qui rapportent les résultats d'une enquête régulière, l'INSEE bénéficie d'une bonne image auprès des Français. La dernière enquête disponible, datée de mai 2015, montre ainsi que « l'institut français est parfaitement connu (91 %), a une excellente image (71 %), [et que] ses missions sont bien comprises à 63 % ». Cependant, « 55 % des personnes interrogées n'ont pas confiance dans les chiffres et données publiés ».

Si la défiance statistique est bien réelle en France, et plus forte qu'ailleurs en Europe, c'est d'abord parce que les citoyens redoutent l'instrumentalisation politique des données, notamment économiques. Or c'est précisément ce qui s'est passé avec le détournement de la loi Sas par le gouvernement Valls.

Non seulement le gouvernement a choisi lui-même les indicateurs censés être des alternatives à la croissance, mais il les a ensuite instrumentalisés pour faire sa publicité auprès de l'opinion publique.

Ainsi, au sujet d'un indicateur qui n'a pas été retenu au terme du processus de concertation et que le gouvernement a lui-même sélectionné, le premier rapport prévu par la loi Sas note, en 2015 : « Le taux de sortants précoces est en France nettement inférieur à celui observé en moyenne dans l'Union européenne (8,5 % pour la France contre 11,1 % pour l'Europe en 2014). » Et d'ajouter : « Relativement stable par le passé, le taux a connu une baisse importante entre 2012 et 2014 (-3 points). Pour partie liée à une amélioration de la mesure statistique de cet indicateur (cf. source), cette diminution tient aussi à

une baisse réelle du nombre de décrocheurs, liée à une politique très volontariste et de plus en plus systémique en ce domaine. »

Le second rapport, daté d'octobre 2016 et préfacé par le Premier ministre en personne, se caractérise par la même tonalité partisane : « Les effets de la crise de 2008, la plus dure de notre histoire récente, ont pu être effacés, tout en préparant l'avenir. La transition énergétique est amorcée, l'investissement des entreprises et de l'État dans la R&D se maintient à un niveau élevé, le combat contre l'échec scolaire a été relancé. » Les nouveaux indicateurs de richesse se voient d'ailleurs mobilisés à des fins de comparaisons politiques : « Depuis 2012, le Gouvernement s'efforce de stabiliser l'endettement public – qui avait augmenté de 25 points de PIB entre 2007 et 2012 – en réduisant le déficit et tout en préservant les conditions pour accélérer la reprise économique. » Les évaluations de certaines réformes gouvernementales, réalisées au moyen de codes de couleur et présentées à la fin des deux rapports, presque exclusivement positives, accentuent encore le sentiment de partialité.

On peut donc affirmer non seulement que le pouvoir performatif des indicateurs retenus fut quasi nul, faute de s'inscrire clairement dans un cadre de politique publique et d'avoir fait l'objet d'une sélection rigoureuse, mais que l'instrumentalisation qui en a été faite par le gouvernement contrevenait à la vocation même des indicateurs alternatifs, qui est d'éclairer aux yeux des décideurs et des citoyens des réalités essentielles, mais mal connues. La publication du rapport 2017, longtemps différée, a eu lieu en février 2018, dans la plus grande indifférence. Le mauvais usage des indicateurs alternatifs par le gouvernement sur la base d'une loi utile aura donc accru encore la défiance statistique en France, au lieu de contribuer à l'atténuer.

En matière d'indicateurs de bien-être et de soutenabilité, il ne faudrait surtout pas que les responsables politiques français se

contentent de ce rapport, adapté chaque année au gré des orientations des majorités au pouvoir. Il convient donc de cesser cet exercice devenu contre-productif et de remettre l'ouvrage sur le métier en prenant appui sur la loi Sas.

Car la France aurait tout à gagner à sortir de la croissance. Le débat budgétaire français, là où la République prend corps, est aujourd'hui prisonnier de l'impératif de la croissance et de la discipline européenne.

En dehors du PIB, de son évolution (la croissance), de ses composants (consommation, investissement, échanges extérieurs) et de quelques indicateurs macroéconomiques relatifs au marché du travail, les députés et les sénateurs ne reçoivent aucune information officielle sur l'état social et écologique du pays au moment de voter le budget. Pour le dire simplement, les parlementaires français sont mal informés sur l'état du pays qu'ils représentent et qu'ils ont bien du mal à se représenter.

Cette focalisation sur le taux de croissance du PIB, véritable clé de voûte du projet de loi de finances, est d'autant moins justifiée que, au cours des douze dernières années, les prévisions gouvernementales ont conduit à une surestimation substantielle de la croissance économique, induisant les parlementaires en erreur quant aux ressources financières disponibles et suscitant la méfiance grandissante des autorités européennes quant à la sincérité des comptes publics français.

Pour apprécier l'importance de ces erreurs récurrentes, on peut souligner que la croissance réelle du PIB aura été, de 2007 à 2018, de 6 points de pourcentage cumulés inférieure aux prévisions (tableau 8). C'est 0,2 point d'erreur par an pour une croissance moyenne de 0,9 point sur la période, soit presque un quart d'erreur chaque année.

**Tableau 8. La croissance du PIB français, désirée et réalisée**

|  | Prévisions<br>gouvernementales | Réalité | Écart |
|--|--------------------------------|---------|-------|
|  |                                |         |       |

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

|                                                  |      |      |          |
|--------------------------------------------------|------|------|----------|
| 2007                                             | 2,25 | 2,4  | -0,15    |
| 2008                                             | 2,25 | 0,2  | 2,05     |
| 2009                                             | 0,35 | -2,9 | 3,25     |
| 2010                                             | 0,75 | 2    | -1,25    |
| 2011                                             | 2    | 2,1  | -0,1     |
| 2012                                             | 1,75 | 0,2  | 1,55     |
| 2013                                             | 0,8  | 0,7  | 0,1      |
| 2014                                             | 0,9  | 0,2  | 0,7      |
| 2015                                             | 1    | 1,2  | -0,2     |
| 2016                                             | 1,5  | 1,1  | 0,4      |
| 2017                                             | 1,7  | 2,3  | -0,6     |
| 2018                                             | 1,7  | 1,6  | 0,1      |
| <b>Total cumulé des<br/>erreurs de prévision</b> |      |      | <b>6</b> |

Source : INSEE, PLF.

Certes, la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a institué la présentation de rapports annuels de performances (RAP) qui détaillent, pour chaque programme budgétaire, des objectifs stratégiques, des indicateurs et des cibles de résultat. Mais cette information est sujette à caution. D'abord, elle est matériellement impossible à comprendre : pour 49 missions divisées en 173 programmes, on compte 385 objectifs et 755 indicateurs pour le budget total de l'État dans le PLF 2016 (on comptait autour de 1 000 indicateurs pour les exercices budgétaires antérieurs au PLF 2015). Ensuite, les indicateurs et les objectifs n'ont souvent entre eux qu'un rapport lointain<sup>4</sup>. La représentation nationale n'a pas choisi ces indicateurs, n'en a dans son immense majorité pas même connaissance, et, en tout état de

cause, n'est pas invitée à se prononcer sur leur réalisation ni à prendre quelque mesure que ce soit pour corriger les trajectoires empruntées.

Deux nécessités pourraient donc converger : l'amélioration de l'information statistique de la représentation nationale et l'usage des indicateurs de bien-être et de soutenabilité en vue de transformer les politiques publiques pour les adapter au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle.

Dans cette optique, une première mesure simple consisterait à caler le rapport prévu par la loi Sas sur le débat budgétaire, et surtout à en confier la rédaction à une instance collégiale tripartite (parlementaires, experts et citoyens) afin d'ouvrir un véritable débat parlementaire et public autour des données qu'il contient. Il faudrait, en clair, que le gouvernement prenne la décision de déléguer sa responsabilité pour mieux garantir l'impartialité de la démarche. La loi Sas précise que le rapport est élaboré par le gouvernement, mais cela n'empêche nullement celui-ci de le confier à son tour à une instance *ad hoc*.

La question se pose ensuite du type de données, aujourd'hui absentes des documents budgétaires, qui seraient susceptibles de mieux éclairer le Parlement au moment de son acte fondateur : le vote du budget. Il reviendrait à l'instance collégiale de les déterminer, mais il n'est pas interdit d'avancer quelques pistes.

Trois enjeux semblent effectivement pouvoir influencer sur les orientations du projet de loi de finances : l'évolution des inégalités, l'entretien du patrimoine national, entendu dans son sens le plus large, et la place de la France dans le monde<sup>5</sup>. Ces trois dimensions reprennent les normes internationales adoptées par la Conférence des statisticiens en 2013, qui distinguent « le bien-être ici et maintenant », « le bien-être plus tard » et « le bien-être ailleurs ».

Sur le premier point, les représentants de la nation doivent absolument disposer d'un état des lieux élémentaire des inégalités sociales, résumé par quatre ou cinq indicateurs de répartition non

seulement du revenu, mais aussi du développement humain (inégalité de santé, d'éducation, etc.), et faisant apparaître la dimension territoriale des inégalités françaises. Il paraît tout simplement naturel que la réduction des inégalités soit placée au centre des préoccupations des parlementaires quand ils votent les recettes et les dépenses du budget.

Le vote du budget, c'est aussi le souci du passé et de l'avenir de la République, donc le moment de l'entretien du patrimoine français, au sens de l'ensemble des actifs de la nation, y compris naturels et intangibles, que les parlementaires ont la charge de maintenir et de valoriser pour les transmettre. Encore faut-il évaluer ce patrimoine. C'est ce que permettent par exemple des instruments de mesure perfectibles, mais utiles, comme le patrimoine économique national, calculé par l'INSEE, ou les données rassemblées par l'Observatoire de la biodiversité. La question de savoir s'il faut (et comment il faudrait) agréger ces différents types de stock dans un indicateur synthétique mérite d'être débattue, mais rien n'empêche d'ores et déjà de disposer d'un tableau de bord des patrimoines de la nation.

Enfin, des indicateurs sur la place de la France dans le monde, et notamment son impact écologique global, compléteraient utilement ce tableau nécessairement synthétique, alors que les débats budgétaires se déroulent trop souvent comme si la France était une île dont le « rayonnement » allait de soi.

Adopter ces trois critères – égalité entre personnes et territoires, soutenabilité patrimoniale et responsabilité globale – pour voter le budget de la France reviendrait à sortir du règne des objectifs intermédiaires que sont la réduction des déficits publics et la croissance du PIB, dont tout indique qu'ils nous éloignent du bien-être et de la soutenabilité au lieu de nous en rapprocher.

Ces propositions, initialement formulées en mars 2017 dans un *Policy Brief* de l'OFCE<sup>6</sup>, ont été reprises *in extenso* dans une proposition de loi<sup>7</sup>

récemment déposée visant à instituer un conseil parlementaire d'évaluation des politiques publiques et du bien-être. Il faudrait à présent que cette proposition soit portée par l'exécutif et adoptée par la représentation nationale.

D'autres pays comparables à la France ont davantage progressé sur le chemin de la transition du bien-être, avec des fortunes diverses. La Slovénie est assez représentative de ce que peut être une stratégie de façade. Dans sa stratégie de développement à l'horizon 2030, adoptée par le gouvernement le 7 décembre 2017, cinq nouvelles orientations stratégiques ont semblé redéfinir les priorités de développement sous le slogan « Une qualité de vie élevée ». (Ces orientations sont : « Une société inclusive, saine, sûre et responsable », « Apprendre pour et par la vie », « Une économie très productive, créatrice de valeur ajoutée pour tous », « Un environnement naturel bien préservé » et « Un niveau élevé de coopération, de compétence et d'efficacité de la gouvernance »). Douze sous-objectifs ont été définis en conséquence<sup>8</sup>.

Mais les moyens de mise en œuvre de cette stratégie semblent faire défaut. Premièrement, seuls six « indicateurs de performance clés » ont été définis<sup>9</sup>. Ils ne couvrent ni les objectifs ni les orientations annoncés, et se répartissent en trois catégories : des indicateurs macroéconomiques classiques, déjà largement utilisés en Slovénie et dans le reste du monde (PIB et emploi) ; des indicateurs relatifs à des stratégies existantes de l'UE et que la Slovénie s'est déjà engagée à respecter (la part des énergies renouvelables fait partie de la stratégie climatique européenne 20-20-20) ; des indicateurs élémentaires de politique publique en vigueur (santé et éducation).

La méthode de mise en œuvre est encore moins convaincante. La « stratégie de développement slovène pour 2030 » vise à respecter les critères budgétaires de l'UE (en proposant un « cadre budgétaire à moyen terme pour la mise en œuvre du principe d'équilibre à moyen



terme des recettes et des dépenses du budget de l'État sans emprunt »), ce qui est déjà une obligation pour la Slovénie, membre de la zone euro depuis janvier 2007. Elle propose en outre que « l'Institut d'analyse macroéconomique et de développement » surveille la réalisation des objectifs énoncés, mais sans mentionner le moindre instrument d'intégration de ces objectifs dans l'élaboration des politiques publiques ou de la procédure budgétaire. À l'ombre de ce qui apparaît de plus en plus comme une banale opération de communication, rien n'a vraiment changé depuis 2017 en termes de politique publique, comme l'a récemment noté l'OCDE<sup>10</sup>.

La Finlande, en revanche, montre la voie à suivre. Le pays, qui a mis en place dès 1993 une « Commission nationale sur le développement durable » pour orienter les politiques publiques, a adopté en 2017 une nouvelle stratégie originale en faveur du développement durable, reposant sur seulement deux objectifs : un objectif de bien-être (une Finlande non discriminatoire, équitable et éduquée) et un objectif de soutenabilité (une Finlande neutre en carbone et sobre en ressources naturelles). Surtout, la Finlande a conçu des méthodes pratiques pour mettre en œuvre cette stratégie au moyen de l'allocation publique des ressources. La révision du budget de 2018, par exemple, a passé en revue les impôts et les dépenses favorisant ou entravant l'objectif de soutenabilité – une première étape.

Le gouvernement finlandais a proposé d'aller plus loin pour que le budget 2019 intègre cet objectif dans les choix publics, en obligeant les ministères à justifier leurs dépenses au regard de ce critère. C'est ce qui distingue la Finlande de la Nouvelle-Zélande et de son « budget de bien-être », annoncé en mai 2019. Celui-ci, élaboré à partir d'une nouvelle approche du développement qui entend sortir de la croissance, ne relie pas les nouveaux objectifs aux priorités des finances publiques *via* l'élaboration du budget et le « cadrage » budgétaire des ministères.

\*\*\*\*\*ebook converter DEMO Watermarks\*\*\*\*\*

Le rapport « PATH 2030 », rédigé par des chercheurs indépendants pour évaluer la politique de développement soutenable de la Finlande et publié en mai 2019, montre que le pays a des marges de progression et recommande que le processus engagé soit « poursuivi et élargi ».

L'une des réformes envisagées consiste à identifier, en amont du vote du budget, toutes les mesures nuisibles à la préservation de la biosphère, afin de les éliminer ou au moins d'en réduire la portée. C'est un point capital, car nombre de pollutions ou de dégradations de l'environnement ne résultent pas du « libre jeu du marché » (qui n'existe que dans l'esprit des économistes), mais d'incitations ou de désincitations publiques, notamment fiscales.

C'est de cette façon que la catastrophe sanitaire du diesel s'est mise en mouvement en France. C'est aussi ce qui explique la culture aberrante du maïs en Alsace, qui détruit la biodiversité. C'est enfin le cas des mesures fiscales anti-climat : les exonérations de taxe sur le gazole non routier, qui bénéficient au secteur aérien, ou les remboursements partiels de taxe sur le carburant pour les transporteurs routiers, les taxis et les agriculteurs, véritables avantages fiscaux anti-écologiques, estimés à 12 milliards d'euros en France en 2018. Il est donc indispensable de désamorcer les budgets nationaux de leur charge destructrice pour l'environnement et, par ricochet, pour le bien-être humain. En matière de réforme budgétaire visant la transition du bien-être, la Finlande est le pays à suivre, dans tous les sens du terme.

1. Ainsi, en 2018, 13 des pays du G20 étudiés ont répondu « non » à la question : « Le dernier budget central/fédéral reflète-t-il les besoins supplémentaires en investissements en faveur des ODD ? »

2. Jean-Michel Charpin, « Statistiques : les voies de la confiance », *Revue économique*, vol. 61, 3/2010, p. 371-393.

3. Jean Chiche et Flora Chanvril, « Confiance dans les statistiques publiques : une relation contrariée », *Statistique et société*, vol. 4, n° 3, décembre 2016.

4. Sont ainsi assignées à la mission « Écologie, développement et mobilité durables » quatre priorités « stratégiques » : « Accélérer la rénovation thermique des bâtiments », « Renforcer la part des énergies renouvelables dans la production française et faire des économies d'énergie », « Favoriser la mobilité propre » et « Développer l'économie circulaire ». Mais celles-ci se traduisent par les trois objectifs suivants : « Développer la part des modes alternatifs à la route dans les déplacements des personnes et le transport des marchandises » ; « Mettre en œuvre la stratégie nationale 2014-2020 en faveur de la transition écologique et du développement durable » et « Limiter l'exposition aux risques technologiques et réduire l'impact des pollutions industrielles et agricoles sur les personnes, les biens et l'environnement ». Les indicateurs correspondants ajoutent encore à la confusion : le troisième objectif mentionné a ainsi pour indicateur le « nombre total pondéré de contrôles des installations classées – installations industrielles et élevages – sur effectif de l'inspection, en équivalent temps plein travaillé ».

5. On peut envisager des procédures plus incitatives que la seule information et le débat des parlementaires, mais cette initiative serait déjà un bon début, surtout si le débat sur les indicateurs de bien-être et de soutenabilité devient l'acte inaugural du débat budgétaire.

6. Éloi Laurent, « Inscrire les indicateurs de bien-être et de soutenabilité au cœur du débat budgétaire », *Policy Brief de l'OFCE*, n° 14, 29 mars 2017.

7. Proposition de loi déposée par Franck Montaugé (sénateur PS du Gers) et plusieurs de ses collègues au Sénat le 5 juillet 2017 (en première lecture).

8. 1. Vie saine et active ; 2. Connaissances et compétences pour une qualité de vie et de travail élevée ; 3. Une vie décente pour tous ; 4. La culture et la langue en tant que facteurs principaux de l'identité nationale ; 5. Stabilité économique ; 6. Secteur de la recherche et de l'entrepreneuriat compétitif et socialement responsable ; 7. Marché du travail inclusif et emplois de qualité ; 8. Économie circulaire bas carbone ; 9. Gestion durable des ressources naturelles ; 10. Système juridique digne de confiance ; 11. Slovaquie sûre et responsable à l'échelle mondiale ; 12. Gouvernance efficace et service public de qualité.

9. « Années de vie en bonne santé » ; « PISA, score moyen en mathématiques, lecture et sciences » ; « PIB par habitant en parités de pouvoir d'achat » ; « Taux d'emploi des 20 à 64 ans » ; « Part de l'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale brute ».

10. OCDE, « Country profiles : Institutional mechanisms for policy coherence », in *Policy Coherence for Sustainable Development 2018 : Towards Sustainable and Resilient Societies*, Paris, OCDE, 2018.

## CHAPITRE 14

### Agir dans les territoires

Aujourd'hui, sur le chemin de la transition du bien-être humain, les villes montrent la voie aux États-nations. Le cas des États-Unis est parlant. Los Angeles, New York, mais aussi Baltimore, San Jose ou Santa Monica ont développé récemment des initiatives de mesure et d'amélioration du bien-être, s'inscrivant radicalement à contre-courant du gouvernement fédéral. C'est en œuvrant en réseau, en échangeant les meilleures pratiques, en apprenant et en coopérant, que les villes révèlent leur pouvoir d'entraînement et peuvent pallier la force d'inertie des États.

On peut citer au moins trois raisons fortes faisant des territoires (régions, métropoles, villes, villages, communautés) de meilleurs vecteurs de la transition du bien-être que les États-nations.

La première tient à leur montée en puissance sous le double effet de la mondialisation et de l'urbanisation (et de leur résultante : l'agglomération). Les territoires ne sont plus des subdivisions administratives de l'espace national, mais des multiplicateurs autonomes de développement humain.

Deuxièmement, la nécessité de mesurer et d'améliorer le bien-être humain au plus près des réalités vécues par les personnes impose l'échelle territoriale. La qualité de bien-être varie d'une région à l'autre,

d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, au sein d'un même espace physique. Des travaux de recherche de plus en plus nombreux et de plus en plus robustes montrent combien l'endroit où vivent les personnes détermine leurs chances dans la vie. La géographie est certes une résultante de l'histoire, mais elle en devient réciproquement, et de façon croissante, un déterminant.

L'indice de développement humain calculé pour la France entière est utile pour les comparaisons internationales ou historiques, mais il ne nous dit rien du développement humain réel dans le pays, et notamment des différences, parfois fortes, entre les territoires – des différences souvent plus grandes que celles qui existent entre la France et d'autres pays voisins et comparables. À trop négliger la question des inégalités territoriales de bien-être, le risque est grand d'assister en spectateurs à la fragmentation de l'espace démocratique.

Enfin, les territoires sont bien plus agiles que les États (sans parler des institutions internationales). Ils sont davantage capables de mettre rapidement en mouvement les indicateurs de bien-être et de les traduire en politiques nouvelles. Les gouvernements régionaux et locaux (régions, métropoles, départements, villes) exercent en effet des responsabilités importantes dans la plupart des domaines qui influent directement sur la qualité de vie des personnes.

Environ 40 % des dépenses publiques dans la zone OCDE sont le fait des échelons territoriaux de gouvernement, et 70 % de ces dépenses publiques territoriales sont consacrées à l'éducation, à la santé, à la mobilité, à la protection sociale et aux services publics en général. En outre, de nombreuses spécificités des politiques publiques sont propres aux territoires. Les règles d'usage du sol et du bâti, le transport et le logement, les conditions environnementales diffèrent selon les lieux, et les interactions entre ces différents volets ne peuvent être analysés,

compris et administrés que là où ils prennent effectivement place, c'est-à-dire au niveau territorial.

Le bien-être territorial peut être simplement défini comme le bien-être des personnes du fait du territoire où elles résident, travaillent et passent leur temps libre. Il paraît donc clair qu'il ne se réduit pas au bien-être économique, mais aussi qu'il ne peut en faire abstraction. Cependant, l'usage qui est fait aujourd'hui des indicateurs territoriaux va à rebours de la transition du bien-être. Le débat est en effet, en France et ailleurs, centré sur deux obsessions : l'attractivité et le classement.

La notion d'« attractivité » (tout comme la notion voisine de « compétitivité ») ne fait l'objet d'aucun consensus académique, bien qu'elle soit constamment mobilisée dans les analyses et la gouvernance territoriales. Il n'existe ni définition ni indicateurs robustes de l'« attractivité » d'une ville, par exemple. Rien de surprenant, donc, à ce que les méthodologies les plus diverses (et les moins fiables) soient utilisées pour la mesurer et lui donner une apparence de réalité, voire de scientificité.

La méthode la plus fréquemment employée consiste à évaluer le bien-être des habitant(e)s des villes étudiées sans leur demander leur avis sur la question, ce qui réduit considérablement la pertinence de ces données et des études qu'elles nourrissent. Ces indicateurs ont des implications lourdes : les politiques territoriales fondées sur l'attractivité sont faites pour satisfaire les préférences des habitants qui ne résident pas dans ces territoires. D'où un paradoxe : l'attractivité peut être appauvrissante.

Prenons l'exemple de San Francisco, la ville la plus attractive du monde aujourd'hui. C'est, dans les faits, une ville qui « attire » le capital et les start-up, et se vide de ses enfants et de ses artistes. Une ville où la jeunesse des entreprises importe plus que celle de la population. Une ville tellement attractive qu'elle est devenue inhabitable pour le commun

des mortels. Une ville où ceux qui arrivent détruisent progressivement ce qu'ils sont venus y chercher, à commencer par la diversité humaine et sociale.

La finalité des indicateurs d'attractivité n'est pas le bien-être des habitants, mais la comparaison et la concurrence avec les autres territoires. Dans ces études, l'attention portée aux aspirations des habitant(e)s (comme des autres villes en compétition) est doublement nulle : on n'y utilise pas de données issues d'enquêtes réalisées auprès des habitant(e)s et on ne s'y intéresse pas à leurs aspirations en matière de bien-être.

Considérons pour s'en convaincre quelques-uns des indicateurs d'attractivité les plus influents et qui bénéficient d'un large écho médiatique. La dernière édition du Mercer Quality of Living Index (2018) indique ainsi que la ville de Vienne (Autriche) conserve pour la neuvième année consécutive sa position de « leader » en matière de qualité de vie. Le score attribué à Vienne découle d'une enquête déclarative réalisée auprès d'expatriés du monde entier dans le but de déterminer le niveau de salaire ou de prime attribué aux cadres qui sont amenés à s'installer dans des villes étrangères pour le compte d'entreprises internationales. De façon caractéristique, l'étude utilise une quarantaine de critères pondérés de manière plus ou moins mystérieuse<sup>1</sup>. Vienne apparaît ainsi comme la ville offrant la meilleure « qualité de vie », en particulier « pour la sécurité qu'elle procure à ses habitants », « l'efficacité de ses transports en commun et la diversité de ses structures culturelles et récréatives ».

Procédant de la même logique, le Global Liveability Index (2018), produit par The Economist Intelligence Unit, repose sur des jugements d'analystes extérieurs aux villes étudiées et dont la méthode de classement n'est pas explicitée. Des documents techniques précisent que cet indicateur a notamment pour but de déterminer des primes de salaire

pour les expatriés selon le barème exposé dans le tableau 9. On est loin du souci de la qualité de vie des habitants.

---

**TABLEAU 9**  
**Primes de salaire attribuées en fonction du score GLI**

| <b>Score</b> | <b>Description</b>                                                                                         | <b>Prime<br/>suggérée ( %)</b> |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 80-100       | « Le niveau de vie pose peu ou pas de problèmes »                                                          | 0                              |
| 70-80        | « La vie de tous les jours est bonne, en général, mais certains aspects de la vie peuvent poser problème » | 5                              |
| 60-70        | « Les facteurs négatifs ont un impact sur la vie quotidienne »                                             | 10                             |
| 50-60        | « La qualité de vie est fortement limitée »                                                                | 15                             |
| 50 ou moins  | « La plupart des aspects de la vie sont sévèrement restreints »                                            | 20                             |

Source : Global Liveability Index (2018), The Economist Intelligence Unit.

---

Le Global Cities Report du cabinet A.T. Kearney (2018) vise à classer les villes du monde selon leur degré d'« influence » en combinant leurs performances actuelles et potentielles, sans correspondance entre les indicateurs des unes et des autres. Ainsi, les performances actuelles dépendent pour 60 % de l'« activité marchande » et du « capital humain », tandis que les performances potentielles dépendent du bien-être



personnel (pour 25 %), de l'innovation (pour 25 %) et de la gouvernance (pour 25 %). Les données utilisées émanent de « sources publiques disponibles » non précisées. Enfin, le Global Cities Investment Monitor (2018) repose sur une enquête réalisée par OpinionWay auprès de 514 dirigeants de grands groupes internationaux « leaders d'opinion » dans 22 pays sur cinq continents, et vise à déterminer les meilleures opportunités d'investissement au plan international.

En France, l'Indice du bien-être en ville (édition 2017), qui résulte d'une enquête Harris Interactive pour l'entreprise immobilière Guy Hoquet, ne vaut guère mieux sur le plan méthodologique, donc en termes de qualité informative. Il repose sur un panel de « Français » évaluant la qualité de vie dans quinze grandes villes, sans que soient contrôlés ni le fait qu'ils y résident ni leur degré de connaissance de la ville<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'un indicateur de perception ou de réputation, mais en aucun cas d'expérience.

Si le développement des indicateurs de bien-être territorial en France se révèle utile, voire nécessaire, il n'a de sens que s'il reflète et traduit les préférences des habitants et permet d'infléchir le cours des politiques publiques. La démocratie n'est pas seulement une dimension du bien-être territorial, mais aussi la méthode qui doit régir sa définition et sa gouvernance. C'est pourquoi la première étape dans la construction d'un indicateur de bien-être territorial doit être la réalisation d'une vaste enquête sur le bien-être, comme l'a fait la province canadienne de la Nouvelle-Écosse en mai et juin 2019 (voir encadré 2).

---

## **ENCADRÉ 2**

### **L'initiative « Mesurer ce qui compte » en Nouvelle-Écosse**

La Nouvelle-Écosse, au Canada, s'est récemment engagée dans une démarche de mesure et d'amélioration de la qualité de vie. En mai et juin 2019, 20 % des ménages de la province ont reçu un formulaire d'enquête qui présente deux particularités. La

première est qu'il explore des sujets souvent négligés, tels que la solitude, la discrimination, la satisfaction de la vie, l'équilibre travail-vie personnelle et la qualité des conditions de travail. La seconde est que les résultats de cette enquête seront territorialisés : des rapports individuels seront publiés pour dix régions distinctes de la province afin de servir de socle à la planification et à l'action communautaires dans les années à venir.

---

Les « conférences de citoyens » sont un autre moyen d'impliquer les habitant(e)s dans la définition de leur propre bien-être par la démocratie participative, comme ce fut le cas, en France, dans la région Nord-Pas-de-Calais voilà dix ans.

Une fois le bien-être défini au plan territorial par les habitants eux-mêmes, des initiatives locales peuvent être élaborées en matière d'indicateurs alternatifs d'orientation budgétaire. Il importe alors de leur permettre de s'épanouir sans être empêchées par les règles comptables en vigueur au plan national. En effet, en l'état actuel du droit des collectivités territoriales, le rapport d'orientation budgétaire qui préside au débat d'orientation budgétaire et au vote du budget primitif est soumis aux règles de présentation de ce dernier (le non-respect de la présentation réglementaire du budget exposerait la commune à la censure du juge administratif). Il faut donc imaginer une réforme de ce cadre légal pour autoriser un débat budgétaire orienté par des indicateurs de bien-être et de soutenabilité.

1. Les 39 facteurs sont regroupés en dix catégories : environnement politique et social (stabilité politique, criminalité, application de la loi, etc.) ; environnement économique (réglementation des devises, services bancaires) ; environnement socioculturel (disponibilité des médias et censure, limitations de la liberté individuelle) ; considérations médicales et sanitaires (fournitures et services médicaux, maladies infectieuses, eaux usées, élimination des déchets, pollution de l'air, etc.) ; écoles et éducation (normes et disponibilité des écoles internationales) ; services publics et transports (électricité, eau, transports en commun, embouteillages, etc.) ; loisirs (restaurants, théâtres, cinémas, sports et loisirs, etc.) ; biens de consommation

(disponibilité d'aliments/articles de consommation quotidienne, voitures, etc.) ; logement (logements locatifs, appareils ménagers, meubles, services d'entretien) ; environnement naturel (climat, bilan des catastrophes naturelles).

2. Échantillon de 1 022 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. L'étude précise que les personnes sondées « ont eu à répondre quel que soit leur degré de connaissance de chacune des villes, selon ce qu'elles en savaient ou l'idée qu'elles s'en faisaient ».

## CHAPITRE 15

### Agir dans les entreprises

Une entreprise est une association humaine née pour faire vivre une idée dans le respect des règles du jeu social. L'objet social de l'entreprise ne peut donc pas se limiter à utiliser du travail pour le transformer en capital. Henry Ford disait qu'une entreprise qui ne ferait que de l'argent serait une entreprise pauvre<sup>1</sup>. S'il fallait traduire l'ambition de ce livre – sortir de la croissance – au niveau de l'entreprise, il pourrait s'agir de « sortir du profit ».

Cette métamorphose commence par la redéfinition de la place de l'entreprise dans le système économique. Pour utiliser une métaphore, une entreprise n'est pas une machine – ni à faire ni à recycler de l'argent ; c'est plutôt à la fois un organisme et un écosystème. En tant qu'organisme, elle se doit de respecter l'environnement dans lequel elle évolue ; en tant qu'écosystème, elle se doit de respecter les organismes qui la composent. L'intelligence collective d'une entreprise doit donc être aussi bien externe qu'interne : externe, par sa contribution aux biens communs ; interne, par sa contribution au bien-être humain.

La dimension interne est la mieux connue et la plus explorée à ce jour, au moyen notamment d'indicateurs mesurant le bien-être au travail. Mais cette mesure, devenue progressivement un objet marketing, se révèle à double tranchant. Les entreprises peuvent vouloir améliorer le

bien-être au travail en gardant leurs salariés entre leurs murs, au point que ces derniers ne rentrent plus qu'occasionnellement chez eux. C'est le cas au siège de Google, à Mountain View (Californie), dont les aménités (jeux en tous genres, nourriture raffinée à volonté, terrain de beach-volley, etc.) font pâlir les concurrents et servent à captiver les employé(e)s, au mental comme au physique.

La dimension externe, plus rarement mise en lumière, n'en est pas moins centrale : des études d'opinion indiquent qu'une majorité de Français considèrent qu'une entreprise doit être utile à la société dans son ensemble, avant même de l'être à ses clients, ses collaborateurs ou ses actionnaires. C'est l'enjeu de l'intérêt social des entreprises ou encore de leur raison d'être, des notions récemment apparues en France. La loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), votée en 2018 et dont on remarquera que l'objet même est la croissance, induit sur ce plan une certaine confusion.

D'une part, le législateur semble demander aux entreprises de porter une attention accrue aux enjeux sociaux et environnementaux à travers l'idée d'« intérêt social » ; mais, de l'autre, la loi consacre la notion d'« intérêt propre » de l'entreprise. Or une entreprise est une organisation soumise à des institutions. Un des problèmes actuels du monde des affaires est précisément que certaines entreprises font sécession au nom de leur intérêt propre. Il aurait donc fallu prendre acte de la contradiction réelle et potentielle entre intérêt propre et intérêt social, et proposer des moyens de la surmonter.

Ainsi, l'explosion des dividendes au détriment de l'investissement productif est une réalité, notamment en France<sup>2</sup>. Mais il y a plus grave : l'avènement d'entreprises refusant de coopérer, véritables « passagers clandestins » des nations qui leur ont pourtant donné la vie. Refusant de se soumettre aux règles fiscales et environnementales des communautés humaines qui leur permettent de prospérer, comme les entreprises de la

« tech » qui font aujourd'hui l'âge d'or de la Silicon Valley, elles se trouvent en situation de rupture de contrat social. Or une entreprise ne peut exister que grâce aux biens communs qui lui permettent de prospérer : routes, ponts, systèmes d'éducation et de santé, etc. Inscrire les entreprises dans la transition du bien-être, c'est donc les inscrire dans leur environnement, au sens propre et au sens plus large : environnement numérique, environnement social, environnement naturel.

Du point de vue des moyens à mobiliser, il ne faut pas se limiter aux outils d'évaluation dont les exigences sont faibles et qui sont largement manipulables, comme la Responsabilité sociale et environnementale (RSE), mais compter plus fondamentalement sur les règles de comptabilité et l'évaluation à la fois externe et indépendante. Là aussi, pourtant, les pièges sont nombreux.

Ainsi, il convient de porter un regard critique sur la vogue actuelle de la « comptabilité en triple capital » (*triple bottom line*), inspirée des propositions faites par Gray et Elkington il y a vingt-cinq ans et reprise en France en 2018 par le rapport Notat-Senard<sup>3</sup>. Cette méthode entend faire sa juste place au « capital humain » et au « capital naturel ». Cependant, elle repose en partie sur un décalque des indicateurs de richesse globale (dits « d'épargne véritable ») développés aujourd'hui par la Banque mondiale à partir d'intuitions de l'économiste Robert Solow. Ces indicateurs présentent de nombreuses lacunes, à commencer bien entendu par les techniques de monétarisation qu'ils mettent en œuvre. En outre, la « comptabilité en triple capital », qui décline les résultats des entreprises selon qu'ils concernent « le profit, les personnes ou la planète », souffre d'un péché originel qui consiste à présenter la réalité des entreprises sous un jour changeant, en s'adressant différemment à différents publics – autrement dit, à adopter non pas une comptabilité triple, mais un double langage.

Beaucoup plus prometteurs sont les indicateurs de justice environnementale appliqués aux entreprises, qui permettent de mesurer de manière externe et indépendante leur degré de coopération ou au contraire de sécession en évaluant leur contribution directe aux inégalités sociales en lien avec la dégradation de la biosphère.

Les économistes américains James Boyce et Michael Ash, du Political Economy Research Institute (université du Massachusetts à Amherst), ont ainsi développé une méthodologie qui permet d'associer directement les niveaux de pollution de l'air, de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre aux entreprises concernées, tout en mesurant la part des groupes vulnérables affectés par ces activités nocives.

À l'aide de cette approche, le « Toxic 100 Air » évalue les plus grandes entreprises industrielles américaines en fonction du risque sanitaire que leur activité fait courir à la santé humaine du fait des polluants atmosphériques qu'elles rejettent directement ou qu'elles transfèrent dans des incinérateurs. Comme le montrent clairement les données rassemblées pour construire cet indice, accessibles en ligne<sup>4</sup>, le fardeau de cette pollution pèse de manière disproportionnée sur les pauvres et les non-Blancs aux États-Unis (Afro-Américains et Hispaniques surtout). DowDuPont a ainsi rejeté en 2015 4 000 tonnes de polluants dans l'atmosphère et en a transféré 12 000 autres vers des incinérateurs, les personnes affectées par ces pollutions (à l'origine de maladies respiratoires, de pathologies cardiovasculaires, voire de cancers environnementaux) étant à 22 % pauvres et à 51 % non blanches.

1. Sa phrase originale est : « A business that makes nothing but money is a poor business. »

2. Le rapport « Des profits sans partage », publié par Oxfam en 2017, montre notamment que les entreprises du CAC 40, qui ont réalisé des bénéfices de 93 milliards d'euros et un chiffre d'affaires de plus de 1 300 milliards d'euros en 2017, ont reversé les deux tiers de leurs bénéfices à leurs actionnaires, au détriment des investissements productifs et du traitement de leurs salariés.

3. Jean-Dominique Senard et Nicole Notat, « Entreprise et intérêt général », rapport remis le 9 mars 2018 au gouvernement et qui a largement inspiré les dispositions de la loi PACTE.

4. <https://www.peri.umass.edu/toxic-100-air-polluters-index-2018-report-based-on-2015-data>.



## CONCLUSION

### La limite du développement, de l'inégalité à la responsabilité

À un demi-siècle d'écart, deux définitions du développement se font face : celle de l'économiste français François Perroux et celle du philosophe indien Amartya Sen. Pour Perroux, le développement est la « combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel » (Perroux, 1961). Au cœur du xx<sup>e</sup> siècle, toutes les forces humaines sont convoquées par Perroux pour faire croître le PIB. Pour Sen (2001), le développement est au contraire le « processus d'expansion des libertés substantielles dont les gens disposent ». À l'aube du xxi<sup>e</sup> siècle, toutes les ressources matérielles sont appelées par Sen à rendre les humains plus libres. Ce livre penche à l'évidence du côté de Sen.

La croissance des nations, l'attractivité des villes, le profit des entreprises sont au xxi<sup>e</sup> siècle des desseins non seulement inutiles, mais aussi, comble de l'ironie, *contre-productifs*, puisqu'ils sapent leurs propres fondements. Les alternatives à ces boussoles détraquées existent : le bien-être, la résilience, la soutenabilité. Les moyens de les atteindre sont à notre portée : la transition du bien-être peut s'appuyer sur la réforme des procédures budgétaires à tous les niveaux de

gouvernement pour devenir rapidement une réalité. Mais, à l'heure de clore cette réflexion, il paraît nécessaire de revenir sur la notion même de développement qui sous-tend cette ambition.

Le développement a longtemps été un but universel, économique ou politique, à atteindre ; c'est aujourd'hui une limite commune à ne pas franchir. Ce développement comme limite doit devenir la référence des politiques publiques et privées. Comment ?

Il y a d'abord un espace de développement humain à reconquérir dans le cadre de la biosphère en faisant refluer les inégalités. C'est l'espace du progrès social-écologique : le recul des inégalités rend les sociétés plus stables, mais aussi plus soutenables, et cette ambition a partie liée avec la sortie de la croissance. Prenons l'exemple du changement climatique et des leviers à notre disposition pour l'atténuer.

Le 1<sup>er</sup> août 2018, le *New York Times* consacrait un numéro entier de son influente édition dominicale, et une large place en ligne, au récit d'un tragique échec : celui de l'inaction climatique. Alors que les grandes lignes de la science du climat avaient été fixées, la décennie 1979-1989, nous dit cet article très documenté, aurait abouti non pas à en tirer les conséquences, mais à les ignorer. « Il y a trente ans, nous avions une chance de sauver la planète », titrait le magazine, qui s'attira une attention considérable et des louanges immédiates. Les faits qu'il rapportait étaient utiles à quiconque s'intéresse à l'histoire de la science et des politiques climatiques ; cependant, le récit qu'il mobilisait est trompeur à au moins quatre titres, qui vont nous permettre de préciser les moyens de la transition du bien-être.

Premièrement, la science seule n'est jamais suffisante pour enclencher l'action, en particulier lorsque l'action en question doit être globale pour être efficace. Comme l'a très justement remarqué Jean-Pierre Dupuy, nous ne devons pas seulement savoir, nous devons croire ce que nous savons. Le monde purement cérébral dans lequel des

scientifiques éclairés, de plus en plus convaincus qu'ils sont dans le vrai, parviennent à convaincre des citoyens ignorants de la gravité des crises écologiques pour « sauver la planète » est une fiction naïve. La bonne science peut nous alerter sur les faits, et c'est assurément un premier pas indispensable, mais cela ne suffit pas à forger notre détermination ni à libérer nos énergies. Si les humains ont besoin de savoir, ils ont ensuite besoin de croire – c'est-à-dire de donner un sens à leurs connaissances –, et aussi de rêver pour arriver à se résoudre au changement (une plaisanterie bien connue nous rappelle que tout le monde veut le progrès, mais que personne ne souhaite le changement). La science du changement climatique s'est sans doute en grande partie cristallisée il y a trente ans, mais cela ne signifie absolument pas que nous disposions alors de tout ce qu'il nous fallait pour agir et que nous avons tout gâché.

Deuxièmement, la « planète », vieille de plusieurs milliards d'années, se sauvera, et très probablement une bonne partie de la vie avec elle, celle que nous n'aurons pas eu le temps de détruire avant de disparaître. En revanche, si nous ne changeons rien au cours des choses, nous ne serons pas là pour le voir. En d'autres termes, ce qui est en jeu, c'est l'hospitalité de la planète pour les humains. Plus précisément encore, ce que nous devons absolument préserver, c'est l'hospitalité de la planète pour les plus vulnérables d'entre nous. Ce sont les plus pauvres qui souffrent le plus des dégradations de l'environnement. Les crises écologiques qui s'aggravent sous nos yeux leur promettent et leur infligent déjà l'enfer sur terre. « Sauver la planète » ou, pire encore, « sauver le climat » sont des slogans abstraits et trompeurs brouillant les véritables enjeux qui sont pourtant sous nos yeux.

Troisièmement, un certain nombre de mesures décisives ont bien été prises immédiatement après cette soi-disant « décennie perdue », à commencer par la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en 1988. Ont suivi, en seulement

quelques années, la publication du premier rapport d'évaluation du GIEC (1990), la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (1992), la première réunion de la Conférence des parties sous l'égide des Nations unies (en 1995 à Berlin) et la signature du protocole de Kyoto en 1997 – le tout premier accord mondial sur le climat. Comment penser que tout cela équivaut à « ignorer » la science du climat ? Si une décennie a été perdue, elle l'a été dix ans plus tard, entre Kyoto et l'échec du sommet de Copenhague (2009). Cela prouve que la transition au-delà du désastre climatique vers le bien-être est bel et bien possible.

Enfin, et c'est le plus important, le récit qui nous assène que, il y a trente ans, « nous savions tout, mais n'avons rien fait », passe complètement à côté du type de connaissances nécessaires pour éviter le chaos climatique : ce n'est pas la science du changement climatique que nous devons apprendre à maîtriser, mais la science du changement humain. Certes, l'écart entre les progrès des connaissances scientifiques et l'inertie de l'action politique n'a probablement jamais été aussi grand, bien que l'Accord de Paris (2015) ait été négocié, signé et ratifié en un temps record. Une explication de cet apparent « paradoxe savoir-action » réside dans la nature des connaissances scientifiques produites : alors que la science du climat a fait des pas de géant au cours des dernières décennies, les progrès de ce que l'on pourrait appeler la « science de la transition » sont beaucoup plus mesurés. Nous en savons bien plus sur les causes de la crise climatique que sur les moyens pratiques de la résoudre.

Mais nous ne savons pas rien. Pour le dire simplement, nous savons que le bien-être humain, qui a pris son essor au XIX<sup>e</sup> siècle et s'est démocratisé et diffusé sur la planète au XX<sup>e</sup>, pourrait être balayé au XXI<sup>e</sup> siècle. Nous savons que nous devons changer nos comportements et nos attitudes pour cesser de détruire le soubassement de nos vies et

préserver consciemment la biosphère, au lieu de continuer à la détruire aveuglément. La science du changement humain, en cours de formation, vise précisément à comprendre comment.

Deux pistes particulièrement prometteuses que ce livre défend consistent à articuler la question de la soutenabilité à celle de la justice et à abandonner la croissance économique comme horizon de nos sociétés. C'est le sens de la *nouvelle donne écologique* qui pourrait voir le jour en Europe et en France et dont la croissance verte à laquelle on veut la réduire est la négation.

Soyons plus précis encore. Les deux plus grandes forces qui accélèrent année après année le dérèglement climatique, en particulier depuis quarante ans, sont l'accroissement de la population mondiale et la hausse de la richesse matérielle par habitant. C'est vrai rétrospectivement et prospectivement (voir tableau 10). Or la maîtrise de ces dynamiques a tout à voir avec la réduction des inégalités sociales et la sortie de la croissance telles que ce livre a tenté de leur donner sens et corps.

**Tableau 10. Accélérateurs et atténuateurs du changement climatique, en % annuel**

|                                        | <b>1970-2010<br/>(moyenne<br/>annuelle)</b> | <b>2010-2040<br/>(moyenne<br/>annuelle)</b> |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Population                             | 2,1                                         | 0,8                                         |
| Revenu par habitant                    | 1,8                                         | 2,8                                         |
| <i>Croissance des accélérateurs</i>    | 3,9                                         | 3,6                                         |
| Intensité énergétique                  | -0,5                                        | -2,1                                        |
| Intensité carbonique                   | -0,4                                        | -0,2                                        |
| <i>Décroissance des atténuateurs</i>   | -0,9                                        | -2,3                                        |
| <b>Croissance totale des émissions</b> | <b>3</b>                                    | <b>1,3</b>                                  |

Source : Laurent, 2020.

La maîtrise de la population dans la cinquantaine de pays où elle est encore explosive suppose d'y développer l'éducation des femmes et celle des hommes à la liberté des femmes. C'est le progrès de la démocratie qui assurera la maîtrise de la démographie. La baisse de la richesse matérielle par habitant suppose quant à elle à la fois la réduction des inégalités et la redéfinition de la richesse telle que ce livre la détaille. S'agissant du premier levier, l'idée que la réduction des inégalités induira une augmentation des dégradations environnementales méconnaît le fait qu'elle peut être opérée de deux manières : par le bas et par le haut. Le principal impact climatique des personnes les plus fortunées (*via* les émissions de carbone) est lié à leur usage immodéré de la voiture, et encore plus de l'avion.

Réduire ces consommations en réduisant les inégalités (en utilisant par exemple l'outil fiscal) conduit à faire baisser les émissions mondiales et à mieux garantir le bien-être de l'humanité. En outre, taxer la richesse improductive, mais destructrice (comme la rente financière), pour la redistribuer sous forme de services publics améliorant le bien-être humain peut améliorer la qualité de vie sans augmenter encore la richesse matérielle. C'est par exemple ce que propose de faire la sénatrice Elizabeth Warren, candidate à la primaire démocrate aux États-Unis pour l'élection présidentielle de 2020<sup>1</sup>.

Mais, une fois cet espace du progrès social-écologique reconquis, il faut massivement réduire les consommations de ressources naturelles, les pollutions et les déchets. Cette intériorisation sociale de la limite n'est pas, comme on le dit souvent, une révolution culturelle, précisément en raison du régime d'inégalités auquel sont soumis les pays du monde depuis quarante ans.

En Europe, en France, nous sommes déjà soumis à des limites invisibles, mais bien réelles, dans notre développement du fait des inégalités, c'est-à-dire des intérêts des plus fortunés, des plus mobiles, des plus puissants.

Les gouvernements européens ont ainsi perdu depuis des décennies des centaines de milliards d'euros du fait de la concurrence fiscale et sociale dont ils sont les acteurs. Ces revenus fiscaux manquants se traduisent par des coupes budgétaires dans les dépenses sociales, qui sont supportées par le plus grand nombre. La pression de la concurrence fiscale et sociale limite en outre l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat *via* les politiques d'austérité, restreignant considérablement, dans les faits, l'existence de centaines de millions de personnes sur le continent. Nous vivons donc *déjà* un développement limité, mais cette limite de l'inégalité n'a pas été choisie démocratiquement et ne profite qu'à un nombre très réduit de personnes – autour de 10 % de la population.

Il ne s'agit donc pas d'apprendre à une humanité jouisseuse, myope et inconsciente le sens de la limite. Il s'agit de convertir la limite actuelle en une limite juste, en passant de la limite de l'inégalité à celle de la responsabilité. C'est sans doute le lien le plus essentiel et le plus paradoxal entre la crise des inégalités et les crises écologiques : la crise des inégalités est une école de la limite dont nous pouvons tirer parti pour affronter et résoudre nos crises écologiques. Nous en avons encore le temps.

1. Le plan Warren soumettrait les 75 000 ménages américains les plus riches à une taxe annuelle de 2 % sur chaque dollar additionnel à leur patrimoine supérieur à 50 millions de dollars. La taxe passerait à 3 % par dollar au-delà d'un milliard de dollars de patrimoine. S'appliquant à moins de 0,1 % des ménages américains, cette taxe permettrait de lever sur dix ans 2 750 milliards de dollars (l'équivalent de l'économie française), qui seraient investis dans l'éducation et la santé, permettant de remédier aux injustices les plus criantes sur ces plans.





ISBN : 979-10-209-0777-6

© Les Liens qui Libèrent, 2019

Si vous souhaitez être tenu informé des parutions  
et de l'actualité des éditions Les Liens qui Libèrent,  
visitez notre site :

<http://www.editionslesliensquiliberent.fr>

## Sortir de la croissance

Le début de notre XXI<sup>e</sup> siècle se caractérise par trois crises angoissantes pour qui les regarde bien en face : la crise des inégalités, les crises écologiques et la crise démocratique. Si nous entendons y remédier, il nous faut en prendre la mesure. La passion de la croissance nous en empêche. Elle est borgne quant au bien-être économique, aveugle au bien-être humain, sourde à la souffrance sociale et muette sur l'état de la planète. La transition du bien-être, dont cet ouvrage affirme la nécessité et démontre la faisabilité, propose de sortir de ces impasses en sortant de la croissance.

La première démarche entreprise dans ces pages consiste à lever le voile sur tout ce que la croissance nous cache : la corrosion des inégalités, la récession démocratique, la fin du loisir, la mondialisation de la solitude, la pesanteur de l'économie sur la biosphère.

Mais nous pouvons, nous devons aller plus loin, en développant des alternatives robustes et en bâtissant des institutions justes. Cela tombe bien : il existe pléthore d'indicateurs de bien-être humain fiables, ainsi que quantité de réformes simples et d'application immédiate qui permettront de donner vie à la transition du bien-être à tous les niveaux de gouvernement – européen, national, dans les territoires comme dans les entreprises.

Il ne s'agit pas de changer d'indicateurs : il faut changer de vision, de valeurs, de volonté.

**Éloi Laurent** est économiste senior à l'OFCE, professeur à l'École du management et de l'innovation de Sciences Po et professeur invité à l'université Stanford.

Cette édition électronique du livre  
*Sortir de la croissance* d'Éloi Laurent  
a été réalisée le 5 septembre 2019  
par les [Éditions Les Liens qui Libèrent](#).  
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage  
(ISBN : 979-10-209-0776-9)